CHARLOTTE JARRY ❧ LETTRES À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE (1907-1918)

SAAJ &
DU LÉROT
ÉDITEUR
MMXVIII

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE 300 EXEMPLAIRES, DONT 25 NUMÉROTÉS SUR VERGÉ.

EXEMPLAIRE N° /25

CHARLOTTE JARRY. LETTRES À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE (1907-1918).

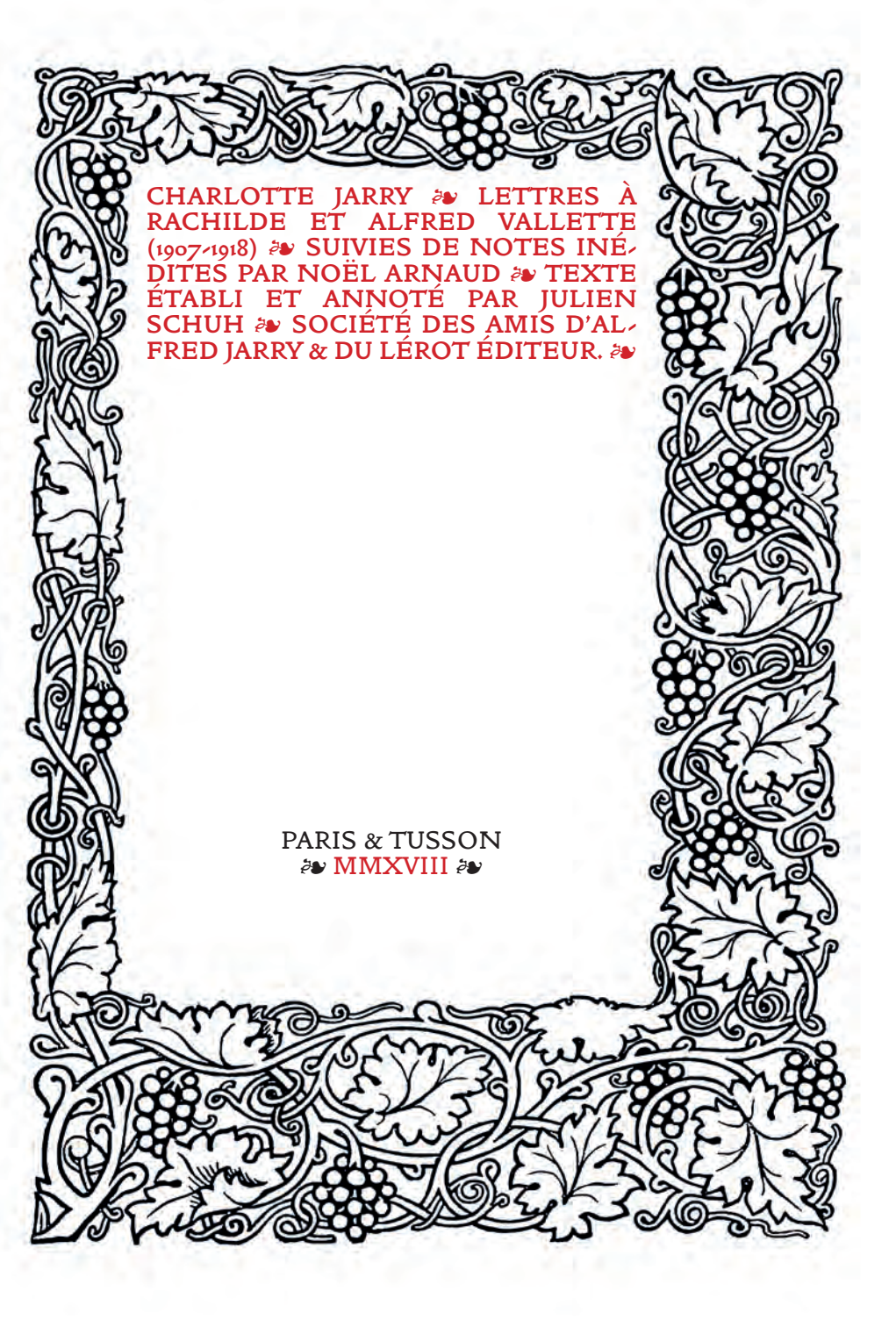

CHARLOTTE JARRY ❧ LETTRES À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE (1907-1918) ❧ SUIVIES DE NOTES INÉDITES PAR NOËL ARNAUD ❧ TEXTE ÉTABLI ET ANNOTÉ PAR JULIEN SCHUH ❧ SOCIÉTÉ DES AMIS D'ALFRED JARRY & DU LÉROT ÉDITEUR. ❧

PARIS & TUSSON
❧ MMXVIII ❧

PRÉFACE.

À la mémoire d'Henri Bordillon.

Après la mort de Jarry, le désordre de ses affaires et l'implication d'Alfred Vallette et de Rachilde dans sa succession ont pour conséquence une longue correspondance entre sa sœur Charlotte et les deux figures du *Mercure de France*. Si les lettres de Rachilde et Vallette sont connues[1], celles de Charlotte n'ont été que récemment retrouvées dans les fonds de la Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet ; l'essentiel de leur contenu est inédit[2].

Charlotte Jarry (1865-1925) est restée toute sa vie dans l'ombre d'un frère auquel elle vouait une admiration sans borne. Vivant seule à Laval après la mort de leurs parents, elle accueille Alfred dans l'immeuble familial de la rue de Bootz lorsque la pénurie ou la maladie le chassent de Paris. Sœur, infirmière, secrétaire, elle aide Jarry à rédiger *La Dragonne* quand la fièvre l'oblige à s'aliter, écrivant le texte sous sa dictée. Son dévouement à la gloire de son frère est absolu : à la mort d'Alfred, elle lutte, avec ses maigres moyens, pour faire publier ses textes inédits.

Mais Charlotte Jarry n'est pas une Surfemelle ; c'est en tout cas ce qu'elle ne cesse de répéter aux Vallette. Elle est faible, fatiguée, blanchie prématurément, imbécile, inférieure à son génie de frère. Seule, poursuivie par les huissiers pour les dettes contractées par Alfred, sans travail, sans mari, exploitée par sa famille qui l'accueille à Lamballe en l'utilisant comme bonne à tout faire sans gages, elle a besoin d'aide ; Rachilde et Alfred Vallette, les amis parisiens de son frère qui l'ont accueillie début novembre 1907, au moment de l'enterrement d'Alfred, apparaissent dans ses lettres comme de froides déités qu'elle inonde de suppliques. Il faut liquider l'héritage de Jarry, signer des documents, la conseiller, lui trouver un emploi, et en attendant, lui prêter un peu d'argent. Elle tente d'amadouer la « petite Madame Rachilde » en complimentant sa fille Gabrielle, surnommée « Gabizelle » (c'est cette dernière qui conservera pieusement les lettres de Charlotte, parmi les autres

documents témoins de l'amitié de Jarry et de ses parents) ; Vallette reste le « Monsieuye » autoritaire dont elle loue les décisions. Loin de Paris, entre Saint-Brieuc et Lamballe, elle essaye sans cesse de renouer sa relation avec les Vallette par l'intermédiaire de son frère, qu'elle convoque comme un ange intercesseur. Chaque lettre est l'occasion de détacher une perle de souvenir du collier de sa mémoire : Ubu, le Père Hébé, Alfred en ses masques variés revit quelques instants sous sa plume. Elle voudrait des amis ; elle ne trouve en Vallette et Rachilde que de lointains directeurs de conscience lui conseillant de corriger sa « ligne de conduite » par le travail. Pour eux, Charlotte est une hystérique en puissance, et ses aveux de faiblesse ne peuvent que la dévaloriser à leurs yeux. Dans ses lettres à Claude Terrasse, Rachilde dévoile sans fard son avis sur celle qui se surnomme la « Mère Ubu » : « Je reçois des lettres de plus en plus incohérentes de Mlle Jarry. Elle me paraît décidée à faire le sale coup de tête qui serait de nous tomber dessus à l'improviste. » Rachilde a écrit au Père Quentin, l'archiprêtre de l'église de Laval qui « pousserait [Charlotte] à transporter ses pénates à Paris sous prétexte que ceux qui aidèrent son frère, l'aideront des mêmes encouragements », pour le convier à calmer les ardeurs de sa paroissienne : « Je lui ai dit ce que nous pensions du frère et de la sœur à propos de la manière dont on doit vivre... avec ou sans génie ! [...] enfin, je lui ai fait comprendre le crime qu'on commettrait à déraciner une jeune fille d'aussi étrange mentalité pour la lâcher dans nos rues littéraires[3] ! » Les Vallette doivent trembler lorsque Charlotte, a plusieurs reprises, leur annonce son passage à Paris.

L'insistance de Charlotte auprès du couple du *Mercure* s'explique par son statut d'ayant-droit, que Jarry avait confirmé dans son testament : « Je [...] lègue à ma sœur [...] mes droits d'auteur sur tous mes livres y compris sur mes *manuscrits* inédits à chercher dans mes papiers et à confier soit à M. A. Vallette soit à M. Fasquelle qui s'occuperaient de la publication

et pièces de théâtre, notamment le *Pantagruel*[1] ». Charlotte veut faire paraître les manuscrits inédits d'Alfred, qu'elle ne peut imaginer perdus pour la postérité, tout en rêvant de faire fortune grâce à ces œuvres, d'échapper enfin à la gêne et d'être autonome — elle ne mange pas toujours à sa faim, et s'excuse auprès de Rachilde quand elle avoue dépenser de l'argent pour se sustenter. La création de *Pantagruel* mis en musique par Terrasse, et la publication de *La Dragonne*, dont le manuscrit est inachevé, pourraient lui fournir une rente providentielle ; Vallette ne lui avoue pas vraiment le caractère illusoire de ces espoirs. En attendant le règlement de ses affaires, Charlotte partage avec Rachilde, qui n'en a sans doute cure, son quotidien, ses broderies, ses leçons de piano et sa quête d'un mari digne d'elle, qui la fait échouer en 1916 à Paris, où elle travaille en tant qu'ouvrière jusqu'à sa mort à l'hôpital Boucicaut le 17 mars 1925, des suites d'une tuberculose pulmonaire. C'est une voisine, Rose Lecanu, qui vient réclamer son corps le 19 mars et organise ses obsèques.

Mais cette correspondance ne détaille pas simplement la lente déchéance d'une vieille fille perdue dans le souvenir de son frère célèbre ; on peut aussi la lire comme le récit d'une renaissance et de la découverte de l'écriture. Charlotte se souvient des conseils de Jarry, qui corrigeait ses poèmes ; malgré ses lacunes, malgré les crises de neurasthénie et les cauchemars qui la poursuivent depuis la mort de son frère, elle décide de finir *La Dragonne*, le dernier roman d'Alfred, puisque personne ne veut le faire — pas même Rachilde, à qui Jarry avait confié cette mission au seuil de la mort. Exilée à Lamballe, en Bretagne, elle retrouve Saint-Brieuc, Erquy, les lieux de son enfance, et surtout la famille de sa mère qui les avait tant fait rêver, avec Alfred, de noms à particule et d'exploits militaires. Les campagnes de l'armée impériale de l'arrière-grand-père, Jean Pierre René Toussaint Quernest, la baronnie de Jacques Félix Jan de la Hamelinaye (lié à Sidonie Boutin-Lerestif, cousine par alliance du grand-père Quernest) sont incorporés à la ma-

tière de *La Dragonne*. Il est facile de se moquer des phrases exaltées de Charlotte, du décousu de ses lettres, de l'abus des points d'exclamation et de suspension ; c'est oublier que sans son travail, *La Dragonne* n'aurait jamais été publiée : « J'y ai mis pas mal d'inexpérience, mais tout mon cœur, toutes mes forces et toute ma bonne volonté. » Cette correspondance est une forme de prière à Sainte-Anne et à Jarry, dont les mânes ont veillé à l'achèvement d'un roman écrit en « collaboration posthume[5] » avec sa sœur.

L'édition de cette correspondance a été rendue possible par Marie-Dominique Nobécourt Mutarelli, alors conservateur en chef de la Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet, qui nous a signalé l'existence de ces lettres encore non cataloguées, et par Isabelle Diu, directrice de la Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet, et Sophie Lesiewicz, directrice adjointe, qui nous ont permis de les examiner et de les publier. Nos remerciements s'adressent également à Claire Lesage, responsable des manuscrits modernes et contemporains à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Alain Millet, qui nous a autorisé à publier les notes inédites de Noël Arnaud consacrées à Charlotte Jarry, à Linda Stillman, qui nous a généreusement communiqué les photographies de Charlotte Jarry de sa collection, à Marianne Bourgeois et à Patrick Besnier.

Liste des abréviations

- ADM : Archives départementales de la Mayenne
- BDLJ : Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet
- CCP : *Cahiers du Collège de Pataphysique*
- CG I-IV : Alfred Jarry, *Œuvres complètes*, t. I-IV, Classiques Garnier, coll. Bibliothèque de la littérature française du XXe siècle, 2012-2015.
- CPNP : Alfred Jarry, *Crocodiles pliants & Noix phourrées*, textes réunis et annotés par Alastair Brotchie, Paul Edwards, Barbara Pascarel et Éric Walbecq, Les Éditions du Bouche-Trou, 2010.

❧ DCP : *Dossier du Collège de Pataphysique*
❧ EA : *L'Étoile-Absinthe*, Société des Amis d'Alfred Jarry
❧ FNA : Fonds Noël Arnaud, Bibliothèque de l'Arsenal, cote Ms 15712.
❧ GOAJ : Henri Bordillon, *Gestes et opinions d'Alfred Jarry, écrivain*, Laval, Éditions Siloé, coll. Biographies, 1986.
❧ JAT : Joël & Édith Surcouf, *Jarry, Autour d'un testament*, Laval, Archives départementales de la Mayenne, 2007.
❧ MB : Marianne Bourgeois, *Alfred Jarry avait une sœur*, L'Hexaèdre, 2014.
❧ MF : *Mercure de France*
❧ NA : Noël Arnaud, *Alfred Jarry. D'*Ubu Roi *au Docteur Faustroll*, La Table ronde, coll. Les Vies perpendiculaires, 1974.
❧ NAJ : Charlotte Jarry, « Notes sur Alfred Jarry », dans Alfred Jarry, *L'Amour absolu*, Les Marges, Collection de la petite ourse, 1932, p. 39-58 ; *Les Marges*, n° 193, 10 novembre 1932, p. 196-203 ; OC III, p. 699-703.
❧ OC I-III : Alfred Jarry, *Œuvres complètes*, t. I-III, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1972-1988.
❧ PB : Patrick Besnier, *Alfred Jarry*, Fayard, 2005.

---

1. Remises aux Archives départementales de la Mayenne par les successeurs des notaires d'Alfred et de Charlotte, elles ont été transcrites ou reproduites par Joël et Édith Surcouf, JAT.
2. Ces lettres ont été analysées par Michel Arrivé et Henri Bordillon, essentiellement en tant que documents sur le destin éditorial de *La Dragonne* (Michel Arrivé, « Charlotte aux prises avec *la Dragonne* », DCP 27, 21 Décervelage XCII [24 janvier 1965], p. 118-122 ; Henri Bordillon, notice de *La Dragonne*, OC III, p. 863-867). Noël Arnaud les cite également à quelques reprises dans sa biographie de Jarry.
3. Lettre de Rachilde à Claude Terrasse du 27 mars 1908, transcrite dans MB, p. 78.
4. Testament rédigé le 28 mai 1906 et revu le 4 avril 1907, reproduit dans JAT, p. 14-15.
5. OC III, p. 616, lettre de Jarry à Rachilde du 28 mai 1906, Laval.

ALFRED VALLETTE À CHARLOTTE JARRY. PARIS, 29 AVRIL 1907.

❧ FNA, LXXI, transcription dactylographiée, localisation de l'original inconnue.

Paris, le 29-IV-07

Mademoiselle,

J'allais vous faire expédier la somme de 70 fr. par mandat carte, mais votre frère me fait remarquer qu'il vaut mieux l'envoyer par mandat-poste. Voici donc un mandat[1].

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments respectueux.

---

1. Charlotte étant menacée par des traites à échéances, Jarry demande à Vallette de lui expédier la somme contre une nouvelle reconnaissance de dette envers la société du Mercure de France. Le 28 avril, Charlotte signe un billet : « Je paierai à la société du Mercure de France ou à son ordre, à fin juin mil neuf cent sept, la somme de trente francs, valeur reçue en marchandises », et un second billet payable fin juillet pour la somme de 40 fr. (BDLJ). Vallette écrit le même jour à Jarry pour lui indiquer qu'il a bien reçu ces billets, a annulé le mandat carte qu'il avait préparé et envoyé un mandat poste. Le 26 juin, Vallette sera obligé de renvoyer un mandat de 30 fr. à Charlotte pour qu'elle puisse payer la traite de son premier prêt... (FNA LXXI).

ADM, 1 J 825/2, 2 feuillets à l'encre.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. LAVAL, 31 OCTOBRE 1907.

Laval le 31 octobre 07

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre et de tout ce que vous faites pour mon frère avec le Docteur. Il m'avait parlé de vous tous bien souvent et je suis péniblement affectée.
Le repos cependant lui a toujours été si salutaire que j'espère un mieux prochain, le sachant si bien entouré[1]. L'opération dont il vous parlait est en train ; elle m'a demandé beaucoup de courses, le notaire m'envoyant chercher l'expert[2], et moi j'avais tant de hâte que je voulais bien, songeant au temps où je faisais les commissions d'Alfred.
Je vous envoie la nouvelle traite à trois mois acceptée et merci encore[3].
Je vous prie instamment de me donner des nouvelles et je suis prête à faire ce qu'il voudra sur votre avis.
J'achève de m'aménager dans cette maison de la rue de Bootz où il a bien fait de m'amener[4] ; j'y ai connu sa conversation attachante si élevée, et moi aussi je suis soignée entourée — tout le monde s'attriste de son mal et fait des vœux pour sa prompte guérison.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments profondément reconnaissants.

C. Jarry

J'ai vu le 28 à l'étude, comme j'aurais voulu lui souhaiter sa fête[5] !

---

1. Jarry est revenu à Paris début octobre après un long séjour lavallois. Le 29, Alfred Vallette et le Dr Saltas, qui collabore à la traduction de *La Papesse Jeanne* avec Jarry et éditera de manière posthume plusieurs de ses ouvrages, le transportent à l'hôpital de la Charité ; Jarry ne peut plus se lever.

2. Auguste Breux, huissier à Laval, a annoncé à Charlotte le 30 octobre qu'elle allait être saisie pour diverses dettes. Pour repousser l'échéance, elle accepte de vendre l'immeuble 13-15 rue de Bootz dont elle avait hérité avec son frère à la mort de leur père Anselme Jarry en 1895. Me Gustave Meng, notaire à Laval, successeur de Me Ramard qui gérait les affaires du frère et de la sœur, écrit le 31 octobre au Percepteur de Laval et à l'huissier pour leur demander de suspendre les poursuites (JAT, p. 62-65). « L'expert » fait peut-être référence à la personne qui a rédigé un « Cahier de charges Jarry » indiquant les formalités à accomplir pour la vente des immeubles (JAT, p. 39, 403 J 24-25).
3. Voir la lettre qui précède ; Jarry fait allusion à cette traite dans une lettre à Vallette du 28 août 1907 (OC III, p. 687).
4. Incapables de payer le loyer de l'appartement du 13 rue Charles-Landelle à Laval qu'ils avaient loué en mai 1906, Alfred et Charlotte s'étaient installés 13 rue de Bootz, dans l'immeuble familial, le 11 mai 1907.
5. La Saint Alfred, le 28 octobre.

❧ ADM, 403 J 3, 3 feuillets à l'encre sur papier à en-tête du *Mercure de France*.

ALFRED VALLETTE À CHARLOTTE JARRY. PARIS, 1er NOVEMBRE 1907.

Paris, le 1er-X-1907[1]

Mademoiselle,

Je suis allé hier à l'hôpital. L'état de notre malade me paraît être stationnaire. Il avait eu la veille les visites de Claude Terrasse, Franc-Nohain, Pierre Quillard et sa femme, Herold, Mme Huot ; il y avait hier Alexandre Natanson, Georges Polti, Octave Mirbeau, van Bever, Rachilde et moi[2]. Et tous les jours il aura ainsi des visites d'amis. Le docteur Saltas passe tous les matins à la Charité et vient ensuite me donner des nouvelles.
Jarry est infiniment mieux à l'hôpital que chez lui. Il s'y trouve d'ailleurs très bien. Il y restera tant qu'il voudra, même convalescent, et il fera bien d'y passer l'hiver.
Vous pouvez lui écrire à l'adresse que je vous ai donnée (Hôpital de la Charité, rue Jacob, salle Laennec). Il n'a pour le moment besoin de rien : nous lui apportons les quelques objets dont il a besoin.
Je vous tiendrai au courant des événements.
Je vous retourne ci-jointe la traite payée : ce papier vous appartient[3].
Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'hommage de mes sentiments respectueux.

A. Vallette.

---

1. Vallette date par erreur la lettre du 1er octobre ; Jarry n'est entré à l'hôpital de la Charité que le 29. Il meurt le jour même de l'envoi de Vallette, à 16h15, et est exhumé le 3 novembre au cimetière de Bagneux. La présence de Charlotte a ses obsèques est attestée par un article de *Comœdia* : « Mlle Jarry, sœur du défunt, arrivée de Laval hier matin, était également présente » (« Alfred Jarry », *Comœdia*, n° 35, 4 novembre 1907, p. 3).
2. On reconnaît les amis du *Mercure de France* et de la défunte *Revue blanche* ; on remarquera la présence parmi ces visiteurs de Marie Huot, une activiste antivivisectionniste et néo-malthusienne qui avait dédié des poèmes à Jarry (voir l'article de Patrick Besnier et Julien Schuh dans EA 137).
3. Pièce absente du fonds des ADM.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. LAVAL, 11 NOVEMBRE 1907.

[De retour à Laval après avoir été accueillie par les Vallette début novembre, Charlotte remercie, en s'excusant de son retard, Vallette et Rachilde, « Nathanson », le Dr Saltas, la famille Terrasse ; elle « abandonne la direction à l'exécuteur testamentaire, surtout à l'ami », a écrit « au notaire sur le sens convenu confirmant qu'il serait en relations avec le Directeur du Mercure ». Concernant *Pantagruel* : « Mon frère me disait : Terrasse tire un peu à lui la couverture, c'est vrai qu'il a des enfants ». Elle conclut : « Nous le ferons revivre, et il nous donnera la gloire. » Le post-scriptum mentionne Trochon : « Nous pourrons peut-être alléguer les lettres contradictoires de la fièvre ; il a déjà tant attendu ; si nous lui rendions sa bicyclette ? »]

❧ CCP 10, Expojarrysition, p. 157, n° 466 et cité dans CCP 5-6, p. 70, 3 feuillets à l'encre sur papier de deuil, localisation actuelle inconnue.

❧ ADM, 403 J 6-7, 10 feuillets à l'encre sur lettre à en-tête du *Mercure de France* et un feuillet annexe.

ALFRED VALLETTE À CHARLOTTE JARRY. PARIS, 17 NOVEMBRE 1907.

Paris, le 17 novembre 1907
Mademoiselle C. Jarry à Laval (Mayenne).

Mademoiselle,

Je reçois de Me Meng, votre notaire, une lettre qui m'indique l'urgence d'établir la situation de votre frère. Je réponds à Me Meng que je vous envoie cette situation aujourd'hui même, en vous priant de la lui remettre immédiatement, avec les explications suivantes sur l'actif et le passif[1].
Vous trouverez ci-jointe la situation. Le passif dépasse de beaucoup l'actif, mais, comme vous allez le voir, il se réduit notablement.

1° En ce qui concerne l'actif.
1° Eugène Fasquelle. — Jarry devant 1100 francs ou environ à M. Fasquelle, il n'y a rien à espérer immédiatement de ce côté. La Papesse Jeanne, qui va être publiée, volume sur lequel Jarry n'a que la 1/2 des droits, n'éteindra pas la dette. Les autres volumes se vendent peu, et les réimpressions ne sont probablement pas imminentes. Il faudrait consulter sur ce point M. Fasquelle lui-même[2] (11, rue de Grenelle).
2° Mercure. — Jarry n'a ici qu'un livre établi en compte à demi : Les Jours et les Nuits, et qui ne se vend pas du tout. Donc, rien à espérer. Rien à espérer non plus des exemplaires restants du Moutardier du Pape[3].
3° Droits éventuels sur ouvrages à éditer. — Il ne semble pas que La Dragonne puisse être terminée. Toute la partie qui suit la « Bataille de Morsang » est informe. Quant aux Spéculations, il faudrait trouver un éditeur, et c'est peu commode[4].

4° Pantagruel. — On dit que Claude Terrasse, le musicien, a grande confiance en cette pièce et qu'il la finira. Bien que les droits éventuels de la succession soient grevés des 3000 francs touchés par Jarry, il peut provenir de là un actif, mais pas immédiatement. L'opération suivante, à laquelle Jarry avait songé, pourrait être tentée. Terrasse ayant confiance en l'ouvrage, la succession pourrait lui offrir de lui céder, moyennant un prix à déterminer, les droits de Jarry[5].

5° Terrains du Coudray[6]. — Ces terrains se divisent en 4 lots, que j'indiquerai ainsi :

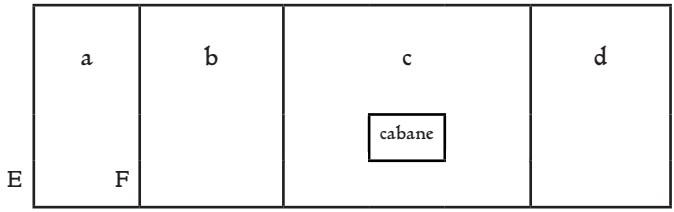

Les terrains b et c ont été payés par Jarry 525 francs, et la cabane est sur le terrain c.

Le terrain a n'est pas acheté. M. Troulet, le propriétaire, avait autorisé Jarry, en attendant, à le clôturer en E-F, pour rejoindre une propriété voisine[7].

Le terrain d n'a pu être vendu par sa propriétaire, Mme Rodet, pour je ne sais quelle raison relative à ses enfants mineurs (elle est veuve). Mais Jarry avait versé à cette dame une somme assez importante, et il a été entendu que cette somme serait considérée comme des loyers payés d'avance pour plusieurs années. J'ignore si le chiffre du loyer a été fixé. En tout cas, le terrain est entouré d'un grillage qu'y a fait placer Jarry.

M. Troulet habite Essonnes (Seine-et-Oise), mais j'ignore son adresse. Mme Rodet demeure à Pressoir-Prompt, commune du Coudray (Seine-et-Oise).

6° Mont de Piété. — Je ne sais pas du tout ce que pourraient produire ces objets. Il y a parmi eux un revolver sur lequel il a été ~~payé~~ prêté 6 francs. Ce revolver n'a pas été complètement payé à l'armurier, je crois. On pourrait le lui rendre en paiement du surplus de la dette[8].

2° En ce qui concerne le passif.
1° Dubois, charron au Plessis Chenet (Seine-et-Oise) a construit la cabane[9] sise sur le terrain c (voyez figure d'autre part). Il a présenté une note s'élevant, je crois, à 1200 francs. Cette note comprend les fondations de la cabane, qui sont en pierre, et le grillage de 2 mètres qui entoure toute la propriété, avec une grande porte en bois à claire-voie. Je pense que cette note pourrait être réduite.
2° Divers, à Corbeil. — Ce sont des marchands de vins en gros. Je ne les connais pas. Ils ne se manifesteront peut-être plus. Mais l'un d'eux avait, je pense, assigné Jarry à comparoir en justice de paix[10].
3° Eugène Fasquelle, éditeur. — Il y a de grandes chances pour que M. Fasquelle ne réclame jamais rien à la succession, les avances que font les éditeurs aux auteurs n'étant ordinairement pas réclamées.
4° Mercure. — Ne réclamera jamais.
5° Trochon — Il y a prescription de la dette, semble-t-il[11].
6° Divers, à Laval. — Je ne sais pas de quoi il s'agit, et je n'ai porté ce chiffre que parce que vous me l'avez indiqué[12].
7° Avance sur Pantagruel. — Je crois que si la pièce n'est jamais jouée il ne sera rien réclamé à la succession.
8° Mont de Piété. — Ce n'est pas une dette, car la vente des objets équivaudra toujours bien à la somme prêtée.
9° Propriétaire rue Cassette. — Il est privilégié[13]. La somme étant peu importante, je l'obtiendrai peut-être des amis de Paris.
Je ne parle pas des frais d'enterrement et de la sépulture. Les amis de Paris s'en occupent[14].

Voilà donc la situation, telle que je puis l'établir avec les éléments que je possède. Je ne garantis pas son exactitude.
Il faut la remettre immédiatement à Me Meng, à qui Rachilde envoie aujourd'hui même sa renonciation au legs des terrains[15].
Il semble que vous ne pouvez accepter la succession de votre frère, et d'autre part il serait tout à fait imprudent d'y renoncer, à cause du Pantagruel. Le Théâtre, et l'édition de la partition, peuvent un jour produire beaucoup. Prenez conseil de Me Meng sur une acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire. Vous ne seriez tenue, dans ce cas, je crois, des dettes de votre frère qu'au fur et à mesure de la réalisation de l'actif. Personnellement, vous seriez à l'abri.
Je vous enverrai demain (car aujourd'hui les guichets sont fermés) comme papiers d'affaires les différentes pièces contenues dans l'enveloppe jaune et que vous m'avez laissées. Me Meng en aura sans doute besoin. Vous trouverez notamment une valeur Trochon au 31 mai 1897, s'élevant à 545f50 et payée par Jarry. S'agit-il de la même dette ? Cette traite, dont M. Trochon aurait fait les fonds, n'aurait-elle pas été renouvelée par une autre que Jarry n'aurait pas payée ? J'ignore complètement cette affaire.
Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'hommage de mes sentiments respectueux.

A. Vallette.

Situation active et passive de M. Alfred Jarry
(fournie sous toutes réserves)

Actif			Passif		
1° Droits d'auteur à la Librairie Fasquelle	Mémoire		1° Dubois, charron au Plessis-Chenet (Seine-et-Oise), sauf erreur	1200f	"
2° Droits d'auteur au Mercure de France	Mémoire		2° Divers, à Corbeil (S-et-O), environ	100	"

3° Droits d'auteur sur ouvrages à éditer	Mémoire		3° Eugène Fasquelle, éditeur à Paris, 11 rue de Grenelle	1.100	"
4° Droits éventuels sur Pantagruel	Mémoire		4° Mercure de France : a) Compte Jarry 683,60 b) Compte Moutardier 197,50	881	10
5° Terrains du Coudray (prix d'achat)	525	"	5° Trochon, à Laval, d'après les déclarations de Mlle Jarry	500	"
6° Objets au Mont de Piété, sur lesquels a été prêtée une somme de 54 fr.	Mémoire		6° Divers, à Laval	500	"
			7° Avance sur Pantagruel, à la Sté des Auteurs dramatiques	3.000	"
			8° Mont de Piété, sur objets divers	54	"
			9° Propriétaire rue Cassette	73	"
Total	525	"	Total	7.408	10

Je donne d'autre part des explications sur les articles de cette situation.

---

1. Le 7 novembre 1907, Charlotte a écrit à Me Meng qu'elle revenait d'un séjour de « six jours à l'hôtel du Mercure », l'avertissant que Vallette allait se mettre en relation avec lui au sujet des inédits de Jarry (JAT, p. 68). Le 17 novembre, Vallette écrit à Meng pour lui signaler qu'il a adressé à Charlotte la situation d'Alfred (JAT, p. 20).
2. Fasquelle avait repris le fonds des Éditions de La Revue blanche en 1902 ; il éditera *La Papesse Jeanne* en 1908 et *Faustroll* en 1911. La réédition d'*Ubu roi* en 1921 (en même temps que celle de *Messaline*) sera un succès ; d'après le *Journal littéraire* de Léautaud, Fasquelle aurait obtenu la cession des droits de la pièce auprès de Charlotte, passée ivre dans ses bureaux, pour 6000 fr. (cité dans MB, p. 117).
3. Les droits d'*Ubu roi* avaient semble-t-il été cédés aux Éditions de la Revue blanche pour la réédition de la pièce dans le volume contenant *Ubu enchaîné* (1900). *Le Moutardier du pape*, opérette écrite en collaboration avec Demolder en 1903, avait été publiée par souscription à l'instigation de Vallette en juin 1907 pour venir en aide à Jarry ; les « exemplaires ordinaires

en quantité » qui restaient en stock n'avaient pas trouvé preneurs, même à vil prix (OC III, p. 762). En décembre 1906, Jarry avait soutiré au comptable du Mercure de France le solde des ventes du *Moutardier* sans l'autorisation de Vallette.
4. Vallette est peu optimiste quant au destin éditorial de *La Dragonne*; Jarry avait encouragé Rachilde à terminer le volume, dont il avait dû envoyer le manuscrit à Natanson fin août 1907 (OC III, p. 690). Sur le projet des *Spéculations*, autre titre de *La Chandelle verte*, voir la notice de ce recueil dans CG IV, p. 192-195. Vallette mentionne le projet dans la notice nécrologique de Jarry (MF, n° 250, 15 novembre 1907, p. 374) et le Dr Saltas publiera une première sélection de chroniques, sous le titre de « Spéculations », en annexe de *Faustroll* (Fasquelle, 1911).
5. Le livret de l'opéra-comique *Pantagruel*, entamé en 1897, avait été abandonné par Jarry en 1905 malgré la collaboration de Willy et de Demolder. Le compositeur Claude Terrasse avait fait versé 3000 fr. par la Société des Auteurs dramatiques à Jarry, en avances sur leurs droits communs, et devait récupérer jusqu'à concurrence de cette somme tous les droits à venir sur leurs œuvres en collaboration; après quoi, les droits seraient partagés entre lui et les ayants droit de Jarry (voir sa lettre à Charlotte du 19 février 1908 dans JAT, 403 J 99, p. 71). Sur la suite de cette affaire, voir les lettres de Charlotte à Rachilde et Vallette de juin 1908, p. 43 *sqq*.
6. Sur les terrains des Bas-Vignons, voir Philippe Régibier, *Ubu sur la berge. Alfred Jarry à Corbeil (1898-1907)*, LPM, 1999. Jarry avait acheté le 23 décembre 1904 à Émile Rioux et son épouse, Marie Saunier, un terrain de 450 m² aux Bas-Vignons (acte reçu le 24 janvier 1905 par Me Louis Cros, notaire à Corbeil) et le 26 avril 1905 un terrain adjacent de 263 m² à la famille Guilbert. Les terrains avaient été vendus à sa sœur par acte daté du 15 juin 1906 puis recédés à Jarry à une date ultérieure; ce dernier acte n'ayant pas été enregistré, Charlotte était encore propriétaire des terrains (JAT, p. 20 et 26). Dans son testament, Jarry avait légué ces terrains à Rachilde.
7. Une lettre du 17 juin 1907 d'A. Troulet à Jarry précise qu'il attend le règlement de la vente du terrain pour la somme de 115 fr. (BLJD).
8. Charlotte récupérera le revolver (voir la lettre du 1er décembre 1909, p. 105), ce qui infirme la rumeur selon laquelle Picasso hérita de l'arme à la mort de Jarry (voir Alastair Brotchie, *Alfred Jarry. A Pataphysical Life*, Cambridge / London, MIT Press, 2011, p. 320).
9. Le fameux Tripode. Voir GOAJ, p. 197-206, et les lettres de Vallette du 18 novembre et de Charlotte du 19 décembre 1907 (p. 25 et 31).
10. Plusieurs dossiers de factures de marchands de vin de Jarry sont conservés à la BLJD, dont les factures de la Distillerie centrale de Corbeil de Gaston Jobard Fils (42,75 fr.). C'est un autre marchand de vin en gros, H. Drouet à Laval, qui a assigné Alfred et Charlotte à comparaître devant le juge de

paix de Laval le 6 juillet 1907, après l'échec des demandes d'un huissier de Laval, Germain Bruneau.
11. Jules Trochon, marchand de cycles établi quai de la Mayenne à Laval, près de la maison natale de Jarry. Ce dernier lui avait acheté en 1896 une bicyclette Clément luxe qu'il ne paya jamais. La BLJD conserve également un dossier Trochon ; il restait à sa créance à la mort de Jarry 553,35 francs (lettre de Jules Trochon à Alfred Jarry du 21 juin 1907), Jarry ayant pris chez lui non pas une mais deux bicyclettes, comme nous l'apprend une lettre de Trochon à Charlotte du 21 janvier 1907. Une lettre de François Caradec à Noël Arnaud datée fictivement du 21 janvier 1908 apporte quelques précisions sur le destin de cette machine : « Massin vient de me donner la photo d'un reçu d'un marchand de vélos (Devillard, 28 rue de Buci), du 21 janvier 1908 : / "Reçu de monsieur Valette [sic] une vieille bicyclette provenant de Monsieur Jarry". / Il était prudent, Valette, il attendait déjà, il y a cinquante ans, que les héritiers se manifestent. » (FNA, XXVI 1897, f. 389).
12. Alfred et Charlotte s'étaient endettés auprès de divers marchands de vin de Laval : H. Drouet (80,90 fr.), Fournier frères (42,05 fr.), J.-B. Garnier et J. Dugas (20 fr.), René Leblanc (62,85 fr.), Chauveau (76,50 fr.), Chêne-Muzet (110 fr.), Jouet (58,85 fr.) et Delaittre (50,20 fr.) ; le total correspond en effet à peu près aux 500 fr. mentionnés dans la situation établie par Vallette. On note également des factures d'un autre marchand de vin, J.-M. de Chefdebien de Narbonne (60,35 fr.). À Laval, Alfred et Charlotte devaient aussi de l'argent à un opticien, Bouvier-Dreux (33,50 fr., sans doute pour des développements de photographies), au maître d'armes de Jarry, Blaviel (37,30 fr.) et à sa femme couturière (29,90 fr.), à un maçon, Beauné (241,85 fr.) et à une boulangère, Tribondeau (246,05 fr.) ; voir JAT, p. 65. Certaines de ces factures sont conservées à la BLJD.
13. Jarry avait emménagé en novembre 1897 au 7 rue Cassette à Paris, dans sa « Grande Chasublerie » du deuxième et demi louée à H. Garnier ; il avait fait un aller-retour à Paris en juillet 1907 pour obtenir un sursis auprès de son propriétaire qui lui avait donné congé le 10 mai.
14. Vallette publie une note sur la « Mort d'Alfred Jarry » dans la « Revue de la quinzaine » du MF (n° 250, 16 novembre 1907, p. 373-375) et lance une souscription pour sa sépulture, qui permet de réunir à sa clôture le 5 décembre la somme de 715 fr. ; les listes de souscripteurs sont publiées dans le MF les 16 novembre et 16 décembre (n° 252, p. 756-757 ; voir GOAJ, p. 198-199).
15. La lettre de Vallette à Meng du 17 novembre contient effectivement une déclaration de Rachilde renonçant au legs des terrains du Coudray mentionné par le testament de Jarry (JAT, p. 20). Me Maurice Dauchez, notaire des Vallette à Paris, écrit pourtant à deux reprises à Meng en janvier 1908 pour l'obtention du legs à Rachilde (JAT, p. 38).

ALFRED VALLETTE À CHARLOTTE JARRY. PARIS, 18 NOVEMBRE 1907.

❧ ADM, 403 J 8-18, 2 feuillets à l'encre sur lettre à en-tête du *Mercure de France*.

Paris, le 18-XI-1907.

Mademoiselle C. Jarry. Laval.

Mademoiselle,

Je vous adresse, paquet recommandé, les papiers que je vous annonçais hier. J'ai retrouvé le mémoire Dubois, que j'ai porté au passif pour 1.200 francs ; ce mémoire s'élève exactement à 1.220f15.
Voici les pièces contenues dans l'enveloppe que vous recevrez séparément[1] :
1° Acte de vente notarié Rioux-Jarry.
2° Certificat de non inscription sur transcription (Hypothèques de Corbeil).
3° Acte de vente sous seing privé Guilbert avec reçu du prix de vente.
4° Acte de vente notarié Jarry-Mlle Jarry.
5° Acte de rétrocession, sous seing privé, des terrains du Coudray.
6° Deux lettres Trochon et un billet Jarry à l'ordre de Trochon au 31 mai 1897, s'élevant à 545f50, ledit billet payé.
7° Mémoire de travaux Dubois.
8° Une lettre signée Amédée Gorvel[2], sans intérêt au point de vue de la succession.
Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, mes respectueux hommages.

A. Vallette.

---

1. Ces pièces, qui concernent essentiellement les terrains des Bas-Vignons, le Tripode et la dette Trochon, sont reproduites dans JAT, p. 26-33 (430 J 9-18).
2. Amédée Gorvel de l'Escoublère (1829-1912), clerc de notaire à Lamballe, grand-oncle maternel d'Alfred et de Charlotte (il s'agit du demi-frère du

père de Caroline Quernest-Jarry). Charlotte s'installera chez lui en juillet 1908. Noël Arnaud a publié une lettre de « tonton Amédée » à Jarry, datée du 5 février 1907, dans *Dragée haute*, n° 5, 1986.

RACHILDE ET ALFRED VALLETTE À CHARLOTTE JARRY. PARIS, 28 NOVEMBRE 1907.

❧ ADM, 403 J 19, 4 feuillets à l'encre, les trois premiers de la main de Rachilde, continués en bas du troisième de la main de Vallette.

Vendredi 28 nov. 07, Paris.

Il est bien regrettable, Mademoiselle, d'être dans cette terrible obligation de vendre vos immeubles[1] mais puisqu'il faut enfin s'y décider, faites-le courageusement en vous donnant tout de suite un but bien défini à atteindre pour tâcher d'oublier ce passé douloureux et de vous refaire une ligne de conduite dont vous n'aurez plus à dévier puisque personne ne viendra vous troubler dans vos résolutions.

Reprenez vos leçons et travaillez selon vos moyens en vous disant que la seule chose qui ne déçoive pas en ce monde c'est le travail. Je vous accorde volontiers que nous sommes tous des rois ou des reines en exil mais c'est justement pour cela que nous devons travailler... afin d'abréger le plus possible l'exil en question !

(Et puis ça fait embêter le bon peuple qui a une fâcheuse tendance à se croiser les bras en nous regardant grimper à l'échelle.)

Je ne vous écris pas pour vous faire des phrases, non, rassurez-vous. Je voulais vous donner une explication que je crois vous devoir au sujet du legs que nous avons refusé mon mari et moi : tout bien examiné, la seule chose qui avait encore une valeur c'était justement les terrains du Coudray dans le funeste héritage de votre frère. Alors ? Vous ne vouliez tout de même pas qu'on vous les prenne ? Si vous pouvez désintéresser un créancier avec ça il faut tout de même que vous puissiez au moins l'essayer. Je vous fais envoyer le dernier n° du Mercure où vous trouverez des articles sur votre frère et la liste des souscripteurs pour l'entourage que l'on veut faire de sa tombe[2]. Je vous ai marqué les pages pour que vous ne cherchiez pas les notes intéressantes au milieu de ce petit texte meurtrier pour les yeux fatigués. Je passe la plume à mon mari pour d'autres

explications, et je vous embrasse en vous priant une fois de plus d'avoir le courage de regarder bien froidement la vie et de vouloir avec force ce que vous voulez. Notre volonté est toujours le meilleur des véhicules dans les cas pressants.

Rachilde.

Je penserai à vous le mardi 17 X^bre^ d'une façon plus particulière que tout autre jour.

[de la main de Vallette] Mademoiselle

Me Meng a eu parfaitement raison de vous engager à ne rien dire et à ne rien signer pour le moment pour votre frère. Mais c'est à lui — et non à moi — qu'il faut adresser les gens qui réclament quelque chose. En effet, l'exécuteur testamentaire n'a pas le pouvoir de l'héritier ; il ne peut rien répondre. Je ne puis donc moi-même que prier les réclamants de s'adresser à Me Meng, chargé de vos intérêts. J'ai reçu une lettre d'un M. Camille Chêne[3] (42 bis rue de Bootz), créancier, paraît-il, et j'ai répondu qu'il fallait s'adresser à Me Meng.

Il ne faut en aucune façon vous engager personnellement, et ce vous est facile, je pense, acceptant la succession sous bénéfice d'inventaire.

Il y a une traite de 30 francs en circulation et qui échoit demain. Je vous fais expédier la somme par mandat carte. Je ne vous envoie pas de traite à renouveler. Nous arrangerons cette affaire quand votre situation sera arrangée, après la vente.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, mes respectueux hommages.

A. Vallette.

---

1. Me Meng avait convaincu Charlotte de mettre en vente l'immeuble des 13-15 rue de Bootz à Laval dès octobre 1907 pour suspendre les poursuites de l'administration fiscale (JAT, p. 63). L'immeuble est mis en adjudication le 17 décembre en l'étude de Me Meng (voir JAT, p. 42-43). Le 9 février 1908, Vallette écrit à Claude Terrasse : « La Mère Ubu est complètement dépossédée de ses immeubles. Elle n'a pas l'air, d'ailleurs, de s'en faire plus de bile, et elle trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tant mieux ! Mais quelle bizarre famille ! » (MB, p. 77).

2. Voir ci-dessus la lettre de Vallette du 17 novembre 1907, p. 20, note 14.
3. Représentant en vin ; Jarry a contracté une dette de 110 fr. envers lui pour deux livraisons de vin les 28 février et 15 mars 1907. La BLJD conserve 6 pièces relatives à cette dette. Chêne écrit le 30 novembre 1907 à Meng pour lui remettre sa créance, qui s'élève avec les frais à 128 fr. (JAT, p. 46).

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre sur papier de deuil.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAVAL, 19 DÉCEMBRE 1907.

Laval le 19 X^bre^ 07.

Chère Madame Rachilde, cher Monsieuye,

Le meilleur moyen d'honorer ses amis c'est de faire ce qu'ils disent...
Merci de vos lettres ; elles sont chez Me Meng. Vous m'avez bien parlé ! Madame Rachilde. Lui aussi a été, comme Monsieuye Vallette, très bien dans la conduite des affaires...
Les fées ont-elles mis la main ?...
Le 16. en traversant le bois avec nos fidèles sujets[1] nous avons rencontré une maman et sa fille qui avaient de l'argent à placer : la maison leur a plu et j'arrive de signer le cahier de charges de la vente. 6.700^f^ ce n'est pas cher ; mais l'affaire est faite... J'ai payé tous mes intérêts et remboursé tous les emprunts[2].
J'ai trouvé des broderies de soie et d'or pour la cour d'Angleterre par l'aumônier du Carmel, de veille noblesse lui aussi[3], et admirateur d'Ubu qu'il appelle un génie. Je peux ~~aussi~~ avoir chez moi des broderies en galon cousu, un joli travail de dames qui peut rapporter de 1^f^ à 1^f^75 par jour, en attendant les leçons. Mr Quentin[4] m'a donné l'idée de chercher des heures dans un lycée ou couvent en plus !... Je garde mon logement rue de Bootz sans payer jusqu'au 1er mai[5]. Le reste ne m'appartiendra plus à partir du 1er janvier. Je recommande mon charpentier pour faire les travaux et me mets en campagne avec les ouvriers tout à l'heure pour aller voir les dames qui ont acheté à Maison-Neuve. J'aurai du bois pour ma peine...
Nous venons de commander des bottines pour prendre celui qui se traîne[6] à la fin du mois et aller passer quelques jours à Lamballe auprès du pauvre tonton[7] désolé et des cousins et cousines.

Je suis bien contente d'avoir le Mercure de la mort du Père Hebb. Je l'ai rapporté du presbytère pour l'emporter à Lamballe. Mr Quentin a dit de l'article de Monsieuye Vallette : (que Mr Dissard l'aumônier du Carmel connaît de nom) c'est joliment tourné et comme c'est vrai !
Que devenez-vous là-bas ? Ça me réveille de toutes mes affaires de vous écrire. Je suis si fatiguée par moments. À propos des terrains Tripodiques Me Meng ne me conseille pas de les prendre pour acquitter. Selon lui on ne peut pas donner et redonner... le testament fait loi ; ils appartiennent à Madame Rachilde[8] que nous glorifions de sa générosité...
Laissons, si vous voulez, les choses comme elles sont ! Commençant à payer, il faudrait payer tout ! Moi je ne puis plus pour le moment ; s'il reste des comptes à mon frère, ils attendront Pantagruel, et Mr Dubois aussi[9]... !
J'ai annoncé dans la Semaine religieuse que je reprendrais les élèves à partir du 1er janvier 1908[10]. Je vais faire des circulaires et arranger mon petit salon pour recevoir quelquefois les amis intimes. Elle est bien chaude, ma robe de chambre et mieux faite que celles d'ici ! On m'en a demandé le modèle.
Il ne faut pas nous oublier ! Un bon souvenir à tous les amis de Paris et à vous bien affectueusement ainsi qu'à Gabizelle.

Charlotte Jarry

---

1. Surnom que donnait Jarry aux locataires de la rue de Bootz.
2. L'acte d'engagement de l'immeuble de la rue de Bootz est signé le 16 décembre par Perrine-Marie Laisis, veuve de Jean-Marie Moriceau, pour 6000 fr. plus 700 fr. de frais de vente et de publicité (affiches, parutions dans la presse ; voir JAT, p. 42-43).
3. L'abbé Jean-Pierre Dissard (1861-1911), républicain convaincu et gallicaniste ; il fut accusé au début du siècle dans la presse d'entretenir des relations avec la prieure du Carmel de Laval, Suzanne Foccart, provoquant une affaire d'ampleur nationale en 1904 (voir par exemple S. Perrin, « Le conflit avec le Saint-Siège », *Gil Blas*, 17 août 1904, p. 2-3) et l'empêchant de devenir évêque. En fait de « veille noblesse », Dissard prétendait descendre du druide Dissard (de Diis, dieu et ard, chef suprême), Grand Prêtre à l'époque de Vercingétorix, qui aurait été assassiné sur ordre de César. En 1902, il or-

ganisa avec le Dr Coste des fouilles archéologiques sur un tumulus qui aurait abrité les restes de son ancêtre ; les membres de sa famille y effectuaient un rituel d'initiation à leur dixième anniversaire (voir Jean Olléon, *Mégalithes et traditions religieuses et populaires en Livradois et Forez*, Nonette, Créer, 1992, p. 37-39).

4. Le chanoine Quentin, archiprêtre de la cathédrale de Laval de 1905 à 1913 (il meurt le 25 mars) ; voir NA, p. 299. Il administre l'extrême-onction à Jarry le 26 mai 1906 ; Alfred et Charlotte, voisins rue Charles-Landelle de la cathédrale, fréquentent alors le chanoine et l'évêque nouvellement nommé, Mgr Grellier (PB, p. 614 et 663). Vallette écrit à Jarry le 22 juin 1907 en annonçant qu'il « envoie des bonnes feuilles à M. Quentin » (DCP 27, p. 119).

5. Charlotte s'installe fin avril 48 bis ruelle d'Ernée (voir la carte qui suit) puis, d'après Henri Bordillon, rue du Ponceau, toujours à Laval (GOAJ, p. 200), avant de chercher refuge chez sa famille à Lamballe au mois de juillet 1908. D'après ses lettres, elle aurait également habité 6 rue du Gué d'Orger, chez Mme Le Gadais (voir la lettre du 21 juillet 1908, p. 60).

6. Le train, selon une formule chère à Jarry.

7. Amédée Gorvel (voir la lettre du 18 novembre 1907, p. 25, note 2).

8. Ces trois phrases sont citées par Alfred Vallette dans une lettre à Meng du 21 décembre 1907 (JAT, p. 36), qui confirme la renonciation du legs des terrains des Bas-Vignons par Rachilde et rappelle que ces terrains appartiennent en réalité à Charlotte, la vente à son frère n'ayant pas été actée.

9. Dubois, le charron-forgeron qui avait construit le Trípode, écrit à deux reprises en décembre 1907 à Me Meng pour obtenir le paiement de son mémoire, transmis par Vallette au notaire par le biais de Charlotte ; il demandera le paiement à Charlotte le 1er avril 1908, et Charlotte, devant un exploit d'huissier du 13 avril, devra prendre une hypothèque du montant des travaux (JAT, p. 48-49 et GOAJ, p. 204-205).

10. La *Semaine religieuse du Diocèse de Laval* paraît depuis 1869 ; il n'y a pas d'annonce de Charlotte dans les livraisons de novembre et de décembre 1907.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. LAVAL, 23 FÉVRIER 1908.

❧ BLJD, Carte postale : Côtes-du-Nord / Lamballe. — Église Notre-Dame (Vue prise du Chemin du Cimetière), cachet de la poste : Laval — Mayenne / 23-2 08.

Laval

Dimanche matin

Tout le monde est d'accord à présent ici. Votre mari me disant qu'il y aurait des sommes à rentrer du fait de la représentation j'ai compris autrement... mais il vaut bien mieux que ce soit comme cela. Comme disait fort sagement mon frère, il ne faudrait pas écrire aux heures de fatigue parce qu'on exagère les choses. J'ai des occupations à choisir maintenant et la santé est bonne alors tout ira... J'ai une autre maison de prise en meilleur air rue d'Ernée 48 bis au fond d'un jardin, pour le 19 avril[1]. Je crois, tout de même que ma place est à Laval pour demeure, avec un peu de vacances à Lamballe et aussi ~~un peu~~ plus tard j'irai un peu revoir le tombeau de mon frère et les amis de Paris...

À vous tous merci et amitiés.

C Jarry

[ADRESSE]
Madame Alfred Vallette
Mercure de France
26. rue de Condé. 26
Paris VIme

1. Ruelle d'Ernée à Laval.

Côtes-du-Nord
LAMBALLE. - Eglise Notre-Dame (Vue prise du Chemin du Cimetière)
IMPR. RÉUNIES NANCY
Bailly et Chamarre, Phot. Édit., Ploermel Morbihan

ALFRED VALLETTE À CHARLOTTE JARRY. PARIS, 5 MAI 1908.

❧ ADM, 403 J 21, 4 feuillets à l'encre.

Paris, le 5 mai 1908.

Mademoiselle,

Je crains bien que les terrains tripodiques ne produisent que très peu de chose, car sur les 4 parcelles dont ils sont formés il n'y en a que deux de payées, celles du milieu, et il s'ensuit que les terrains réellement acquis sont mal situés. L'acquéreur devra ou acheter les deux autres terrains ou démolir les grillages qui les entourent. Les terrains acquis avaient coûté à votre frère 500 et quelques francs, mais il les avait payés trop chers. Je verrai un jour Me Cross[1] à Corbeil, et nous causerons.
Je ne saurais trop vous mettre en garde contre les gens qui, pour donner du travail, commencent par demander 3^f^80. Ce sont pour la plupart des filous : ils extorquent la petite somme et le travail.
Nous ne pouvons plus rien demander aux amis de Paris. J'ai payé, avec des fonds recueillis parmi nous tous :

Enterrement	500^f^
Marbrier (sépulture)	160
Frais divers	25,55
Propriétaire rue Cassette	73
	758,55

Et je suis en débet de 43^f^55. Je ne puis demander autre chose, même à titre de prêt.
Natanson ne doit pas être à Paris. Quant à Terrasse, je ne sais pas s'il est revenu de Nice, mais vous pouvez toujours lui écrire 6 rue de Milan. C'est à lui qu'il faudrait vous adresser, puisque vous êtes en affaires, et je ne doute pas qu'il fasse la petite avance.
Je note votre nouvelle adresse[2].

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, mes respectueux hommages.

A Vallette.

J'ai renouvelé samedi 2 reconnaissances du Mont de Piété.

---

1. Louis Cros, notaire à Corbeil devant qui Jarry avait acheté les terrains des Bas-Vignons. Vallette et Charlotte redoublent souvent la dernière lettre de son nom. Cros écrit à plusieurs reprises à Meng entre avril et octobre 1908 pour lui faire part de ses recherches d'un acquéreur pour les terrains et de ses négociations avec Dubois (JAT, p. 50-53)
2. Voir la lettre précédente.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. LAVAL, 26 MAI 1908.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

Laval 26 Mai 1908.

Chère Madame Rachilde,

C'est bien mal à moi de n'avoir pas répondu tout de suite à votre lettre si utile et si bonne dans son action — C'est que moi aussi j'ai loin dans l'autre sens pour faire mes courses à présent ; nous avons fait notre costume gris, assisté à une fête d'adoration qui associe la Trinité de Laval à Montmartre — rien que cela ! Monsieur Claude Terrasse m'a répondu aussitôt après avoir reçu la lettre que vous me disiez de lui écrire : il doit faire des démarches en ce moment[1]... trouver un collaborateur pour remplacer le pauvre capitaine Demolder encore incapable du moindre travail[2].

Que c'est horrible la neurasthénie, cette maladie très propre et invisible comme dirait Ubu qui vous brûle et vous dissout intérieurement[3]. J'en ai encore un peu — vous savez Madame Rachilde ; c'est pour cela que souvent je n'ai pas le courage de recommencer une lettre qui n'est pas toute comme je voudrais — ou dans l'après-midi je n'écris pas du tout. Vers 9 heures du soir c'est passé comme une rage de dents. Je refais de bonnes études sur mon piano ou je travaille à n'importe quoi.

Hier après-midi pour avoir de l'air et tromper l'heure je suis allée pas loin chercher un bouquet de fleurs des champs : vous auriez ri de ma piteuse figure à cheval sur la tête d'une barrière sans oser descendre d'un côté ni de l'autre parce qu'elle balançait... Nous sommes arrivée tout de même, mais avec combien de précautions...

Je vais encore aller d'une idée à l'autre : je suis bien contente de vous, Madame Rachilde, en particulier, qui avez amorcé cette combinaison libératrice : Terrasse me donne bon espoir et m'annonce des nouvelles pour bientôt !

La fameuse broderie n'a pas encore commencé au dehors ; elle reprend un peu dans l'atelier, on m'a parlé de cette semaine... Je vais encore m'informer ? et surtout m'occuper sérieusement des démarches pour les leçons : j'ai commencé ; ma maison est propre et installée. Je vais continuer moi-même et d'autres avec moi.
Pourvu que l'éditeur de Monsieur Terrasse n'attende pas la fin des affaires Meng et Ramard[4] ?.. Ce serait trop tard..! puisque ça doit durer quatre mois ou plus... à moins, que la broderie ne recommence, ce qui est probable tout de même. Il faudrait donc que je vende mon piano et c'est impossible !.. Mais je m'inquiète à faux ; pardon, Madame Rachilde, puisque vous êtes là ; et que de ce côté je remets ma vie entre vos mains...
Savez-vous que nous lisons en ce moment : la panthère dite au théâtre de Sarah-Bernardht[5] [sic] et le petit livre du soldat au père Hébé mieux fait ma foi à notre humble avis que la plupart de ceux qu'on donne aux filles[6]. D'abord, ce n'est pas esprit de singerie puisque je le lisais étant toute petite mais j'ai beaucoup des goûts et des idées d'un garçon dans mon cerveau. Vous savez tous deux Monsieur Vallette et vous, que si Alfred était là, il ne laisserait point autant que ça dépendrait de lui les dettes d'honneur... Il faudra réclamer sur le Tripode ou sur Pantagruel le débet du Mercure... le notaire prendra bien ses honoraires... Dès que je vais avoir l'esprit tranquille... bientôt quand même, je vous enverrai tout ce que je pourrai me rappeler de la fièvre cérébrale et du dernier travail d'Ubu ; d'ailleurs l'anniversaire m'a remis cela en mémoire, presque trop puisque c'est ce qui m'abat par moments ; alors, Madame Rachilde pourrait peut-être pour elle, seul écrivain assez fort, faire quelque chose de la Dragonne[7].
Le jeune avocat[8] m'a dit il y a du temps que donner quittance des droits ce serait faire acte d'héritière qu'il faudrait prendre des précautions en règle contre Dubois ou d'autres pour qu'on ne puisse pas me retomber dessus en cas de petit héritage dans l'avenir.

Finissons comme vous faites seulement, bonne petite Madame Rachilde, sur un mot de courage et de confiance en agissant de toutes nos forces pour le bien ; et merci de tout ! À vous tous, bien affectueusement

C Jarry

J'ai parlé à Terrasse d'aller voir le tombeau à la Toussaint, ce ne sera peut-être qu'au printemps 1909 selon les circonstances.

---

1. Claude Terrasse avait écrit le 19 février 1908 à Charlotte pour lui expliquer la situation de Jarry à la Société des Auteurs dramatiques. Charlotte devait accepter la succession pour profiter des droits éventuels à venir (JAT, p. 71) ; le 5 juin, elle refusera de signer le contrat de la Société d'Éditions Musicales (GOAJ, p. 130-131 et JAT, p. 99).
2. Eugène Demolder, qui collaborait aux opérettes de Jarry, avait subi une attaque cérébrale en juillet 1906, et une nouvelle attaque en août 1907 ; sa maladie avait empêché que le projet de *Pantagruel* soit déclaré à la Société des Auteurs dramatiques (JAT, p. 71).
3. Voir *La Dragonne*, Gallimard, 1943, p. 60 : « cette maladie si cruelle et si propre qu'on appelle neurasthénie » (passage de la main de Charlotte).
4. Guy Ramard, jeune avocat qui avait repris le cabinet Ramard avec Me Meng.
5. Allusion à la nouvelle de Rachilde « La Panthère », publiée dans le MF (n° 46, octobre 1893, p. 103-108), reprise dans les recueils *Le Démon de l'absurde* (Mercure de France, 1894) et *Contes et nouvelles* (Mercure de France, 1900). Jarry rend compte de ce dernier titre dans *La Revue blanche* du 1er décembre 1900 (CG IV, p. 712-714). Une note de l'édition de 1900 précise que la nouvelle a été « Dite par M. de Max au théâtre Sarah Bernhardt, 4me samedi Populaire de Poésie ancienne et moderne » (25 février 1899 ; le programme de la matinée n'est pas précisé dans les journaux).
6. La Troisième République avait institué en 1882 (alors que Jarry avait 9 ans) un programme d'exercices militaires dans les écoles primaires de garçons, comprenant la marche au pas, la formation de pelotons et le maniement de répliques de fusils ; on distribuait des manuels de gymnastique et d'exercices militaires rédigés par les ministères de la guerre et de l'instruction publique (voir Ferdinand Buisson (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Hachette, 1911, article « Militaire (exercice) »). De nombreux ouvrages d'éducation militaire circulaient alors ; l'un des plus diffusés fut celui d'Émile Lavisse (frère de l'historien officiel des classes, Ernest), *Tu seras soldat* (Colin, 1888), qui apprend entre autres à lire une carte, à s'orienter avec les étoiles et à charger un canon, et justifie

le principe de la conscription par un rappel émouvant de la défaite de 1871. On se rappelle que Jarry pensait que la guerre de 1870 était une « simple invention pédagogique en vue de favoriser les bataillons scolaires » (CG I, p. 483-484).

7. Deux ans plus tôt jour pour jour, Alfred a reçu l'extrême-onction du chanoine Quentin (PB, p. 614) ; durant les nuits de fièvre qui suivent, il dicte à Charlotte un plan de *La Dragonne* et un faire-part de décès et rédige son testament. Il demandait déjà à Rachilde, dans une lettre du 28 mai 1906 : « j'ai dicté hier à ma sœur le plan détaillé de *La Dragonne*. C'est sûrement un beau livre. L'écrivain que j'admire le plus au monde voudrait-il le reprendre, utiliser à son gré ce qu'il y aura de fait, et le finir, soit pour lui, soit en collaboration posthume ? » (OC III, p. 617).

8. Guy Ramard.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. S.L.N.D. [LAVAL, 7 JUIN 1908].

❧ BLJD, 3 feuillets à l'encre.

Dimanche matin,

Monsieuye,

Je viens à vous comme à l'exécuteur testamentaire d'Alfred, comme à un appui sûr qui va me défendre[1].
Je voyais mes tracas finis grâce à la charité intelligente de Madame Rachilde, ma dignité ma vie et mon avenir sauvés en restant chez moi. J'ai signé de suite les actes de l'éditeur en voulant les faire légaliser, formalité nécessaire disait l'éditeur[2], le notaire a mis la main dessus criant que faites-vous ? n'envoyez pas ! les créanciers Dubois ou les m[archan]ds de vins tomberont sur vous saisiront votre travail !... On vous roule[3]... nous aurons plus pour vous dit l'un, l'autre plus jeune avoue qu'on m'avait menti me cachant la proposition du notaire de Corbeil d'arrangement avec Dubois[4]. Le Trípode sera pour Me Ramard Dubois on l'enverra promener ! Je demandais : et moi m'en avanceriez vous un peu ? — dame on ne sait pas... s'il y aura assez ! Monsieuye, Madame Rachilde comme c'est vrai : malheur à la femme seule... heureusement qu'elle n'est pas seule. Alfred de sa tombe veille et lui a laissé des amis. Voulez-vous bien Monsieuye écrire de ma part avec moi qui parlerai demain matin à l'avocat toujours, si l'autre est en vacances, qu'on nous rende nos papiers signés et qu'on les légalise, simplement me laissant libre ; je suis assez grande et maîtresse de mes actions. Je ne veux pas me fâcher avec vous parce que vous êtes au-dessus de leurs atteintes parce que vous ne m'avez pas trompée et vous me sauvez encore. Aidez-moi à maintenir notre arrangement convenu sacristi !... et que malgré leur grand désir de nous gruger encore démasqués et vaincus ils nous laissent tranquilles.

À vous bien affectueusement et merci !

La lettre à l'éditeur a été faite à mon insu et celle que je vous ai écrite ils me l'ont fait faire.

---

1. Cette lettre semble annoncer celle du 8 juin 1908 et développe le post-scriptum de la lettre qui précède ; la précision « Dimanche » permet de la dater du 7 juin. Alfred Vallette avait été désigné comme exécuteur testamentaire par Jarry dans son testament.
2. Le 2 juin 1908, Thomasi, directeur de la Société d'Éditions Musicales (ex-Maison Dupont), avait écrit à Charlotte pour lui apprendre qu'il acceptait de publier *Pantagruel* aux frais de la Société, « contre cession gratuite de la propriété », et lui demander « un document notarié certifiant votre qualité d'unique héritière de feu Alfred Jarry » (JAT, p. 74).
3. Le 5 juin 1908, Me Ramard écrit au directeur de la Société d'Éditions Musicales pour refuser la cession gratuite de la propriété de *Pantagruel* contre les frais d'édition, arguant que cela rendrait Charlotte héritière avec les risques liés à la succession et proposant de céder *Pantagruel* pour 1000 à 1500 fr. Thomasi lui répond le lendemain que ces conditions sont inacceptables (JAT, p. 74-75).
4. Me Cros, le notaire de Corbeil, avait en effet écrit le 5 mai 1908 à Meng pour lui proposer d'abandonner les terrains à Dubois contre une quittance pour solde de son mémoire de 1218,75 fr. (JAT, p. 50).

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. LAVAL, 8 JUIN 1908.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

Laval, le 8 Juin 1908
9h du soir

Monsieuye,

Voilà une bonne lettre que vous nous avez écrire ce matin et qui nous est bien tenue dans la tâche difficile d'amener l'avocat à ce que nous voulons. Je m'en suis bien tirée cette fois ; c'était lui qui se dérobait. Il a payé d'un coup toutes les rancunes de ma contrariété. C'est quelque chose. Je lui ai dit tenir absolument à ce que Pantagruel fût joué... pour mon frère et pour nos amis ! Que l'arrangement avec l'éditeur devait se faire tout de suite ; que je prenais la succession sous bénéfice d'inventaire ; que vous aviez consulté exprès un avocat de Paris ; qu'il n'y avait pas autre chose à faire et que vous sauriez tout. Qu'il ne fallait point d'équivoque mais des choses vraies et précises ; que vous saviez lire entre les lignes... que j'étais très contrariée et que je ne voulais plus qu'ils m'exposent à me brouiller avec les meilleurs amis de mon frère, ni à compromettre mes affaires. Il avait une lettre parlant des 25f que j'avais gardée d'abord puis laissée voir dans les 1res discussions. J'ai dit qu'il n'y aurait rien de ce côté et je l'ai reprise.

Il a capitulé sur toute la ligne répondant à peine. Je vous assure, Monsieuye que je n'étais pas commode ; je suis pourtant bien fatiguée ces jours-ci : tout à l'heure je voyais à peine mes lignes.

Le traité était une <u>cession</u> gratuite de mes droits sur Pantagruel[1]. Ce n'est point là ce que vous m'écrivez et qui vaut bien mieux me laissant, une fois les dettes payées, ma part dans l'avenir. L'éditeur se rembourserait sans doute de l'avance (valeur 4000f) qu'il s'engage à faire en ce moment su les représentations. Enfin, Monsieuye tout va s'arranger

comme vous avez eu la bonté de me l'écrire ce matin. Je pense que ces Messieurs sont aussi d'accord.
Guy Ramard veut bien que je vous dise que je l'ai vu que cela lui semble bien raisonnable, qu'il aurait voulu vendre les terrains avant mais qu'il va commencer par là puisque c'est utile ; mais il vous demande de dire à Terrasse et à l'éditeur qu'il est absent parce qu'il veut voir le notaire qui ne rentrera que vendredi et après il faut qu'il aille à Rouen jusqu'au 20 Juin date où il écrira et agira pour accepter la succession sous bénéfice d'inventaire, il paraît qu'il faudra déposer au greffe une provision de environ 25f, il ne sait pas au juste mais le dira... Je suis chargée d'écrire à l'éditeur et à Claude Terrasse pour les préparer à l'arrangement. Je n'ose pas leur écrire comme à vous quoique j'en aie bonne envie puisqu'il l'a demandé, vous Monsieuye, vous ferez ce qui vous semblera bon. Terrasse est un ami, je lui dis tout, tant pis.
Vous pensez bien que je n'irai pas travailler dans l'atelier en question où on ne me désire pas non plus. J'ai des nouvelles de la broderie la saison sera bonne le père Quentin demandera lui aussi qu'on ne me laisse point chômer et entretemps nous préparerons les leçons et nos notes sur la Dragonne. Le directeur vient jeudi le travail reprendra sans doute la semaine prochaine.
Enfin, Monsieuye, excusez ma lettre mal faite ; j'ai été obligée de faire un tour dans un champ. J'avais la tête trop chaude pour pouvoir écrire à la maison après avoir discuté et puis c'était l'heure. Maintenant c'est passé ; il ne reste que de la faiblesse, ce serait dommage quand tout le monde y met la main de tomber malade en arrivant au port. Encore quelque chose que j'ose vous dire entre nous Monsieuye ; c'est que ce retard, le dernier m'ennuie fort ; ma petite propriétaire m'a prêté d'elle même 10f il y a quelque temps je pensais arriver à ma petite rente avec cela et pas du tout. Je suis obligée de manger un peu tout de même et d'écrire bien des lettres ; vous voudriez bien peut-être puisque vous m'aviez envoyée à Terrasse qui ne peut pas et

qui fait bien plus en somme mais ça tarde trop avec tant de luttes heureusement finies encore grâce à vous m'avancer 5f par exemple sur (pas le 1r mois) mais après... La provision ! Je ne l'aurai pas... il me semble qu'elle devra se payer ainsi que les contributions sur le tripode qu'on va vendre incessamment. Enfin, Monsieuye, vous sentant avec moi aussi vous tous les amis de mon frère l'avocat et ses parents sont pleins de vénération ; ils semblent même chercher à nous faire plaisir.
Cent mercis, Monsieuye. Veuillez agréer mes meilleures amitiés ainsi que Madame Rachilde et Gabrielle sans oublier les amis.

Charlotte Ubu

---

1. Une note inédite de Noël Arnaud éclaire ce passage : « Charlotte Jarry, Alfred mort, tentera de tirer quelque profit de Pantagruel le 13 mai 1908, dans une lettre à Rachilde, le 6 juin dans une lettre à Vallette, Terrasse tempèrera les prétentions de Charlotte. Il lui propose d'abandonner les droits, moyennant un versement mensuel de 15 ou 20 francs pendant un an ; la Mère Ubu exige 1000 à 1500 f. Aucun éditeur ne consent à traiter sur ces bases. Au surplus, Terrasse estime que la pièce n'est pas terminée et que Demolder doit encore modifier "un diable de 3e acte avec des moutons sur un bateau" » (FNA XXXIV 1905, f. 5-6).

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAVAL, 10 JUIN 1908.

Laval le 10 Juin 1908,

Cher Monsieuye Vallette,
Chère Madame Rachilde,

Enfin libre...! Ayant reçu de l'éditeur le coup de poigne demandé.
La petite Madame Le Gadais[1] m'a dit ce matin : tenez bon pour avoir vos papiers... Guy Ramard ne voulait pas les donner ne me laissant même pas les voir me faisant croire que c'était une cession complète quand je viens de lire qu'il revenait un tiers aux auteurs...
Alors pourquoi me faire la contrariété de biffer ma signature puisque je suis résolue à la donner ? et faire cette impolitesse à l'éditeur. Est-il vrai, Monsieuye, dites-lui bien que je la désavoue et que j'en suis furieuse.
Je vous en conjure, que je ne puis la donner avant d'avoir déclaré que je prends la succession sous bénéfice d'inventaire...? Tenez, bonne Madame Rachilde, ces gens veulent garder la main sur moi pour me manger jusqu'au bout. Il faut nous passer d'eux. Ce serait bien plus sage. Il ne manque pas de mairies ni de notaires, à Paris ça vaudrait mieux, ici ils se tiennent tous.
Pourquoi chercher des ennuis et des procédures pour une chose si simple...? dit le Père Quentin. Nos honoraires seraient dans le lac laisse échapper le jeune blanc-bec qui ne sait pas à qui il a affaire... en leur tenant la dragée haute ils reviendront peut-être à des propositions plus honorables et il ne sera là que le 22. En attendant, que vont penser de moi Terrasse et Demolder ? Heureusement que je viens d'écrire à l'Éditeur et, cher Monsieuye, après, votre tâche toujours si bien remplie ~~ensuite~~ sera terminée, pour le moment du moins... agissez en

mon nom comme pour l'enterrement d'Ubu tout de suite... Commandez je signerai.
L'avocat prétend, dépit impuissant... que Pantagruel est peu de chose... qu'il est impossible que je m'en tire... que je redeviendrai héritière simple... qu'on me roule... tandis qu'Ubu m'a soignée lui quand trompée par d'autres j'étais enlaidie et malade à Laval. Quand vous avez su délicatement me garder... la vie et la tranquillité à ma place quand je me suis transformée relativement au contact intelligent et élevé de mon frère et de vous tous ces discours menteurs et intéressés ne m'inspirent qu'un profond mépris. Je sais si bien que volée dans le présent si je restais dans leurs griffes je serais encore volée dans l'avenir. La Providence en sa bonté a bien fait les choses... il vaut mieux qu'ils ne sachent pas nos affaires ; qu'ils ne me fatiguent pas par leurs discours...
Au pis aller, il faudrait que ces Messieurs les fassent marcher comme ce matin. Je tiens encore avec quelques coups de fouet et avec vous je tiendrai jusqu'au bout qui n'est pas loin... Aidez-nous, Madame Rachilde... et voici qu'arrivent les aéroplanes (j'ai peur d'écrire mal ce mot trop nouveau pour mon vieux dictionnaire.)
Le ~~homme~~ professeur Lair[2] aux gravures n'est pas encore arrivé ; je ne veux plus emprunter rien à Madame Le Gadais ; après mon courrier il va me rester douze sous. Nous rougissons Madame Rachilde de vous demander un peu de phynance oh ! très peu... d'ici le port ou la besogne attendue prochainement. Monsieuye l'a fait d'autres fois pour Ubu... et c'est la fin... J'ai fait ma besogne... nous vous le rendrons... bien sûr ! Merci ! et bien affectueusement

Charlotte

Vive lou Père Hébé ! et ses amis ! Vive Pantagruel !

---

1. Propriétaire de l'appartement de la rue du Gué d'Orger où semble loger Charlotte. Voir la lettre du 21 juillet 1908, p. 60.

2. Peut-être Adolphe-Émile Lair (1834-1910), correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques ; il fut Substitut du procureur impérial à Laval en 1865.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. LAVAL, 16 JUIN 1908.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

Laval le 16 Juin 1908.

Monsieuye,

Merci cent fois de votre lettre qui me montre si bien ce qu'il faut faire comme toujours. J'ai écrit de suite à Monsieur Claude Terrasse dans le sens que vous m'avez indiqué.
Je ne comprends pas non plus la résistance étrange du notaire et de l'avocat. Je commence à croire qu'outre l'intérêt il y a là-dessous des jalousies ou des intrigues ; on doit me viser dans mon frère depuis que je suis revenue.
En tout cas je suis bien décidée à marcher carrément ; nos affaires ne les regardent pas en dehors des formalités légales.
Je pense que Monsieur Terrasse va s'arranger avec l'éditeur pour envoyer les fonds d'ici le 22 courant, jour où Mr Guy Ramard sera disponible (il rentre samedi soir 20) pour m'accompagner au greffe.
Dites bien à ces Messieurs, Monsieuye, je vous en prie que je suis très contrariée la première pour eux ; mais que grâce à vous encore une fois, je n'hésiterai plus, pour déclarer ma volonté et signer l'acte une fois la formalité remplie.
J'ai commencé à broder chez moi, c'est ce qui m'a tenue ces jours, j'ai pas mal réussi : le 1er échantillon sera peut-être payé à cause de cela... environ 1f la semaine.
Monsieuye, excusez-moi si je vous parle comme je pense ; c'est mon habitude avec les vrais amis en qui j'ai confiance ; j'indiquais Paris comme autre chose pour savoir... en effet là il y eu beaucoup et n'est-ce rien encore que les 15f sauveurs et Pantagruel ! Mais c'est assez ! C'est beaucoup... quelquefois je me plains parce qu'étant nerveuse je souffre beaucoup, parfois pour une idée, un ennui qui me cache l'ensemble. Songez que

je m'étais habituée avec Ubu ; c'était un professeur, un conseiller de tous les instants qui réglait jusqu'aux détails du ménage. J'ai encore ici des amis et de bons voisins ; on m'a envoyé un quart de poulet dimanche des salades du jardin à volonté et reprêté 2f en attendant mes phynances cette semaine, avec du crédit également d'une semaine chez 2 bistros — un pour le cidre ou le vin, un pour la bière à 2 sous.
Je n'aurais pas dû dire à Terrasse l'autre jour que je n'avais plus de timbres pour vous écrire... ni lui mettre une enveloppe rose pour ne pas sortir en acheter. Je crois qu'il est assez bon pour ne pas y faire attention !...
Je suis bien contente, Monsieuye que vous veilliez aux reconnaissances — Alfred en avait grand soin — Nous vous remercierons nous-mêmes en allant à Bagneux après les premiers jours de Pantagruel. J'y ai bien pensé aujourd'hui en allant au cimetière de Laval qui est rempli de roses et de fleurs des champs. J'ai lu hier soir l'histoire d'Hasdeu dans le Mercure[1]. J'ai si bien vu et entendu mon frère et maman en rêve cette nuit que j'en ai eu peur, ils doivent nous aider pourtant. Dirigez encore, Monsieuye, avec Madame Rachilde et merci de tous ces dérangements.
Veuillez agréer tous les trois mes meilleurs souvenirs et amitiés avec toute ma reconnaissance sans oublier les amis.

Charlotte Jarry

J'écris au tonton de Lamballe[2] qui attend une réponse depuis trois semaines. Je ne sais pas si j'irai ; nous vous dirons cela.

---

1. M. Craïovan, « B. P. Hasdeu, poète, historien, savant et spirite », MF, n° 250, 16 novembre 1907, p. 251-277 (il s'agit du numéro contenant la nécrologie de Jarry par Vallette, que Rachilde avait envoyé à Charlotte le 28 novembre 1907). L'article décrit les expériences médiumniques du savant roumain, ce qui explique les rêves spirites décrits dans la suite de la lettre.
2. Son grand-oncle Amédée Gorvel.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAVAL, 22 JUIN 1908.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

Laval, le 22 juin 1908

Cher Monsieuye, chère Madame Rachilde,

J'ai reçu hier les papiers de l'éditeur complétés de ceux du Manoir enchanté avec un mandat de 25f demandé par Mr Terrasse pour les formalités à remplir. Je viens de discuter chaudement pendant une heure avec l'avocat, le caissier et, cette fois comme un chiffonnier, avec le notaire. Le résultat c'est que je n'ai point failli à ma parole ni cédé en rien... nous voilà tous d'accord ou à peu près. Je vais vous raconter l'affaire comme Ubu qui s'ennuyait tant — sur son lit de douleur — me faisait dire et redire... discours de l'avocat après m'avoir sur ma requête expresse rendu mon dossier et l'adresse de la société des auteurs, prise dans les papiers de Dubois, ne signez rien surtout... ceci est inutile, c'est de l'argent perdu. Le caissier : — il vaudrait mieux rester tranquille... et moi j'ai répondu : en province on ne se presse pas pendant des mois et Paris bout, agit... marche. Vous ne comprendrez jamais ça ! Le notaire plus roué : demain vous signerez si vous ne le dites pas ; alors je me suis fâchée ! eh ! bien quand ce serait ! croyez-vous que je rougis d'être l'héritière de mon frère, pourquoi tant mettre d'obstacles ?... vous gâchez 20f — après avoir gâché 6700f on peut en gâcher 25... ça m'est égal... ceux qui me conseillent de le faire savent ce qu'ils font !... Renoncez à la succession ? — Mais il faudrait être fou... si Pantagruel me rend la rue de Bootz...

Alors coup de théâtre — croyez-vous qu'il marchera votre Pantagruel ? Nous pensions qu'il n'y avait rien que... les marchands de vin et Dubois. — Moi j'y crois et je suis décidée à accepter quand même, les amis de Paris ont fait assez pour

mon frère et vous me faites bien souffrir avec toutes ces lenteurs pour en finir et répondre...
Eh bien... acceptez donc sous bénéfice d'inventaire puisqu'il y a quelque-chose... je croyais qu'il n'y avait rien... et voilà Monsieuye, Madame Rachilde le nœud de l'intrigue trouvé en les poussant dans leurs derniers retranchements. Alors il a cherché dans son code pour voir quoi faire au greffe et m'a dit — lisez vous-même pour voir que je ne vous mens pas... « la déclaration doit se faire chez le notaire, puis au greffe dans la ville où est décédé celui dont on hérite... elle demande l'inscription de l'héritier et doit être suivie ou précédée pour être valable d'un inventaire (ici l'inventaire sera de dire qu'il n'y a rien) et coûte environ 10f + les 12 d'inscription. » Monsieuye, vous allez encore être obligé de nous donner la main... et vous aussi bonne petite Madame Rachilde ; c'est dur trois lettres de suite pour mon ciboulot ; mais il nous plaît — bien au contraire excusez mon gribouillage, de revivre en esprit à Paris, avec lou Père Hébé. Je me replais aussi à la Cathédrale pour y être heureuse encore je n'avais qu'à y revenir. Et la petite dame de la Tour où j'ai pris un verre de vin blanc à 2 sous ce matin a pleuré en parlant de ce pauvre homme qu'on n'aurait jamais cru voir mourir si tôt.
Monsieuye, je renvoie 20f à l'éditeur — ça c'est goujat mais tant pis — ne le croyez pas j'avais demandé à Terrasse 5f pour moi en compte — j'ai pris là-dessus ma correspondance, une bouteille de vin blanc et du café... Qui est-ce qui va trouver un notaire ? Monsieuye, je vous en prie, voyez Mr Terrasse ou l'éditeur et arrangez-ça ! Ils marcheront puisque nous sommes d'accord tout le monde à présent, le code doit être le même à Paris qu'à Laval ! Eh... bien eh bien... voilà qui est bien[1] !

À vous tous bien
affectueusement et à
bientôt la solution

victorieuse de Pantagruel et du reste. J'irai à Lamballe dans 10 jours ou un mois et avant j'aurai envoyé à Madame

Rachilde ce que j'ai de la Dragonne. Qu'elle nous pardonne d'être aux affaires... c'est l'utile... après nous serons à elle — à l'agréable... Merci Monsieuye merci Madame Rachilde et à bientôt.

Charlotte

Me Guy réclame que Me Cross n'a pas répondu à 4 lettres... Dubois demande les terrains contre le Tripode[2] ; nous voudrions puisque je n'ai rien en ce moment désintéresser là-dessus un chand de vin qui a pris un jugement par Bruneau, un huissier bien gentil avec Alfred et admirateur des livres[3], vous verrez peut-être Me Cross.

S'il vous plaît, Monsieuye, joindre la formule pour la société des auteurs 8, rue Hippolyte Lebas Me Guy m'a copié l'adresse. Je signerai ou écrirai tout ce qu'il faudra.

---

1. La formule, qui revient souvent dans la correspondance de Charlotte, est empruntée à *L'Abbé Prout* de Ranson (MF, 1902). Jarry reprend à plusieurs reprises cette expression, en mentionnant l'abbé Prout dans « La Vierge au Manneken-Pis » (CG IV, p. 610) ou par allusion, comme dans *Pantagruel* (OC III, p. 397).

2. Le 16 juin 1908, Cros écrit à Meng que Dubois « serait disposé à donner quittance pour solde, à faire mainlevée à l'opposition qu'il fait pratiquer sur les droits d'auteur de M. Jarry si on lui cède le terrain pour rien » (JAT, p. 52).

3. Germain Bruneau, huissier à Laval, chargé par le marchand de vin H. Drouet de Laval de récupérer une dette de 80,90 fr. contractée début 1907 par Alfred et Charlotte. Bruneau s'était en effet montré très patient envers Jarry ; après quatre mois d'inutiles relances, il haussa enfin le ton dans une lettre du 10 août 1907 : « Je suis dans l'obligation absolue d'assigner lundi, dernier délai. / Je regrette que vous n'ayez pas su rendre un meilleur hommage à ma complaisance vraiment inlassable, reconnaissez-le, — en tenant vos promesses si souvent renouvelées & jamais exécutées. » (BLJD).

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre, manque dans un coin.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. LAVAL, 25 JUIN 1908.

Laval le 25 Juin 1908.

Monsieuye,

Je m'inquiète trop. J'ai trop peur de ne pas faire bien et c'est pour cela que je fais plus mal (signe d'infériorité ; plutôt de faiblesse) ! Oui, nous devons les papiers précieusement ramassés pour les signer et les retourner aussitôt les formalités remplies. Merci, Monsieuye, et exécuteur testamentaire d'Ubu, de m'avoir tracé ma besogne et pardonnez-moi la gaffe d'avoir renvoyé la phynance. La faute en est surtout au notaire et à l'avocat qui m'avaient fatiguée par la lutte et les discussions. Il passe pour un rude homme Me Meng. Je l'ai entendu dire tout à l'heure dans une petite maison où j'allais avec Alfred et où j'ai mangé un croissant en attendant l'ouverture du greffe. Ce notaire a grand peur de Paris tout de même et est fort en colère que j'y tienne tant...

Nous n'avons pas besoin de lui : voilà mes renseignements en ordre...

Il suffit d'un seing privé économisant les frais du notaire mais je dois faire légaliser ma signature par le maire et enregistrer ~~n'en~~ à Laval c'est plus simple pouvant se faire à Paris.

Il est encore temps, nous n'avons pas de délai, le greffier s'en rapporte à Me Meng qui l'a dit... et ajoute : puisque vous n'avez fait ni actes ni inventaire c'est bien au tribu[nal] que devait se faire la déclaration ; j'avais retenu à peu près... Cette fois mes notes sont toutes fraîches et exactes. Je suis tout à fait ennuyée, Monsieuye de vous donner plus d'embarras que vos bureaux qui marchent militairement, Madame Rachilde est un chef elle-même ; alors cet être faible vous étonne ou a l'air imbécile... pourtant ce n'est pas vrai... si vous saviez les heures de fièvre les jours de soleil et l'attente d'une broderie qu'on vous promet de jour en jour qui vient un peu à l'atelier et au de-

hors jamais ; j'attends une réponse encore aujourd'hui… sera-t-elle bonne ? peut-être. Alors vous comprendrez, Monsieuye l'impatience que me dictait Madame Rachilde de la part de quelqu'un qui voudrait une solution pour avoir des souliers et faire accorder un piano qui est faux à faire hurler tout le monde.
J'écris de suite à Mr Terrasse, je lui avoue tout et lui redemande mon mandat — tant pis il faut que cela finisse quand on a fait une bêtise on la répare humblement et puis c'est tout… tâchant que la leçon profite et de ne plus recommencer… Pendant que vous me reprochez de n'avoir pas suivi votre plan toujours bien… je ne vous en veux pas sûr mais à moi-même moi je me disais peut-être ai-je eu tort d'avoir gardé 5f pour manger et ne pas tomber malade d'ici la solution prochaine.
Madame Rachilde m'a raconté un jour dans la serre des époques de sa vie… difficiles ; elle n'[a] que plus de gloire à pré[sent.] Hubu était votre camar[ade] à tous ; il ~~n'a eu~~ vous a fait faire du vélo, aller à la campagne sentant le danger du travail de bureau ininterrompu — profitez-en bien aux vacances — pour Rachilde et pour Gabizelle — j'irai moi bientôt aussi revoir notre 1ère cabane du Val-André trop envahie par les hôtels et le casino à présent[1], mais c'est [une] si belle plage ; si le tout redevient trop enfant, avec les cousins de la Morinière[2]. Mille choses affectueuse à Madame Rachilde ; je pense souvent à elle et n'attends que l'heure possible et prochaine pour lui écrire. À vous tous. Merci encore et bien affectueusement,

Charlotte Jarry

À propos du Tripode et de Mc Cross je vous récrirai d'ici-là !

---

1. Plage fréquentée par Charlotte avec Alfred et leur mère vers 1888 (NA, p. 278) ; Charlotte s'en souvient dans ses notes à Saltas : « *La cabane au bord de la mer*. […] M. Petit, professeur ami de bon papa. Son fils Saint-Cyrien dans les trous de rocher où Alfred très sérieux pêchait la crevette ou des coquillages, un grand chapeau de jonc jusqu'au cou » (OC III,

p. 699). Cette « première cabane » pourrait désigner un ancien corps de garde sur la Grande Guette, au bout de la plage de Saint-André ; une autre cabane de douanier située à Erquy sert de décor au septième chapitre de *L'Amour absolu*. Voir la carte sans date représentant « St-Brieuc. — Pêcheurs à la Ligne aux Écluses du Bassin à Flot », p. 71.
2. Première allusion à cette branche très éloignée de sa famille : Sidonie Lerestif (1871-1949), cousine issue de germain de Caroline Quernest-Jarry (elles partageaient des arrière-grands-parents, Jeanne Marie Thérèse Hervé de la Villebouin, 1766-1810, et Pierre Guillaume Lerestif, 1750-1808), a épousé en 1892 Gaston Anastase Le Lièvre de la Morinière et lui a donné neuf enfants, dont la dernière, Nicole, vient de naître. Charlotte mentionne huit de ces enfants dans *La Dragonne* (NA, p. 297).

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. LAVAL, 30 JUIN 1908.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

Laval le 30 Juin 08.

Monsieuye,

J'ai reçu une carte de Claude Terrasse me disant qu'il a été malade plus de 15 jours et obligé de subir une petite opération ; qu'il a fait tout de même le nécessaire priant l'éditeur de m'envoyer 25f pour les frais. Puis il m'adresse à vous me disant de suivre vos conseils et que si je l'avais déjà fait plus tôt tout serait fini et que nous serions tranquilles à présent. Il ne sait pas le pauvre homme que d'autres sont bien plus coupables que moi qui ai fait du 120 au moins comme Ubu samedi soir, et je n'étais pas fière mes voisins absents. Je n'osais pas bouger tout le sang battait dans les tempes les poignets et le cœur ; le lendemain il a fallu se déshabiller et prendre l'éponge à l'eau froide pour baisser la température. Il y avait encore une gaffe là dessous — j'en ai eu de la fameuse broderie que vous m'aviez signalée, Monsieuye, dans les petits travaux à domicile : 17 heures d'un travail exténuant pour gagner quatorze sous qui ne seront pas payés parce que ce n'était pas très bien à cause d'un tulle trop gros et d'un lacet d'or trop petit différent du modèle. J'avais gagné la semaine d'avant 1f30 parce que c'était très bien... Joli résultat : à bref délai si j'avais continué la mort aux 35 ans d'Ubu (et c'est tout ça qu'a trouvé le père A. avec mon embarquement à Paris) pendant que les autres se décarcassent pour me faire une existence heureuse. Enfin, Monsieuye, après nous être tossé le nez de tous les côtés nous allons finir par trouver le bon chemin.

L'éditeur m'a écrit ce matin ; Mr Terrasse parti pour l'Isère pense que vous voudrez bien sur ma prière remplir les formalités de procureur ; il ne connaît rien à la succession et malade il ne peut pas revenir malgré sa bonne volonté.

Envoyez-moi, Monsieuye, je vous en prie vos noms, prénoms et qualités. Je puis faire sans notaire en effet le pouvoir sur un papier timbré de 0f60. Comme ce papier concerne l'acceptation sous bénéfice d'inventaire et la signification de ma qualité à la Société des Auteurs 8. Rue Hippolyte Lebas. chose nécessaire me dit l'éditeur pour signer le traité. Je serais contente que vous me fassiez le brouillon sachant mieux que moi les formules correctes.
Je fais légaliser ma signature par le maire, enregistrer... 3f75 Je signe tout et renvoie le paquet. Après, à bout de nos peines nous irons en vacances avec la phynance promise par l'éditeur et vous devrons un cierge à Mme Rachilde... et aux autres aussi.
Moi aussi, Monsieuye, je suis malade... moins depuis que j'ai retrouvé la voie et la ligne droite plus une jambe foulée tout à l'heure en tournant la cheville au bas de l'escalier courant à la boîte aux lettres — ouin... c'est quelque chose de frais ; mais ça ce n'est pas grave ; j'en serai quitte pour un peu de repos et clocher un peu.
L'important c'est qu'il faut que je puisse aller me reposer à Lamballe aussi moi — il est temps et il faudrait terminer nos affaires avant votre départ pour les Bas-Vignons, l'éditeur et Terrasse le désirent aussi puisqu'ils m'envoient à vous... c'est abuser de votre complaisance ! Mais dans les circonstances actuelles je suis sûre que vous ne refuserez pas de couronner l'œuvre chère à tous et où a contribué Madame Rachilde... Pécuniairement je ne pourrais pas attendre le 24 et ce serait trop bête de tomber malade rendue au port. Ne craignez plus que j'écoute les autres (notaire et avocat). Je ne les vois même pas ; j'en ai trop souffert ; nous aurons au contraire besoin de nous entendre pour terminer les affaires et parer sans doute de nouvelles attaques.
Souvenez-vous, Monsieuye, que dans son testament, qu'il nous faudra reprendre, lou Père Ubu a dit : Je prie Mr Vallette

d'aider ma sœur trop loin et inexpérimentée comme beaucoup de femmes[1] ?
À tout de suite Monsieuye, merci ! Amitiés à Madame Rachilde à Gabizelle et à vous aussi.
J'ai redemandé le mandat pour les frais à l'éditeur ; ayez pitié de moi… un peu de patience pour les faibles qui veulent redevenir forts ; moi de vous Monsieuye — et Madame Rachilde nous ne doutons point.

Charlotte

[au crayon (de la main de Vallette ?)] Décès de Jarry Toussaint dernière.

---

1. La formule d'Alfred n'était pas aussi misogyne : « Je prie mon ami M. Alfred Vallette […] de vouloir bien être mon exécuteur testamentaire. Ma sœur, comme on le comprendra, n'a pas l'habitude des droits d'auteur, rééditions, etc. et surtout n'habite pas Paris » (JAT, p. 14).

❧ BLJD, 6 feuillets à l'encre.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAMBALLE, 21 JUILLET 1908.

Mardi, 21 Juillet 1908.

Nous sommes encore bien fatiguée, müde, müde, comme disait Ubu[1] ; Madame Rachilde, Monsieuye ; mais le repos moral et le séjour ici, que vous nous avez favorisés, nous sont doux et salutaires[2].
Sidonie de la Morinière a été mise au train par son mari avec Annette, l'aînée[3], le 1er Juillet pour Lourdes et Cauterets ; elle était affaiblie par la naissance de Nicole et le casse-tête d'une si nombreuse famille. Le capitaine[4] qui était ici hier soir (nous avons fait descendre les tapis, carafes et potiches, et fait un joli salon dans ma grande chambre aux tapisseries de mer et d'arbres...) a dû s'occuper le matin de la blanchisseuse et l'après-midi de surveiller les confitures. Sa femme arrive jeudi ; l'oncle Lerestif des Tertres[5] à 80 ans fourre son nez partout ; mais n'y entend rien... il ne s'occupe vraiment que de lui et de ses terres.
Hier, nous étions aux Clos (les champs de récoltes) de tonton Amédée alors ; parce que c'est clos comme les lits-clos... Il y a ceux du Ré (?), les Touches (?) les Landes (?) à lui ; et 2 à ~~Landébia~~ Trégomar qu'il loue[6].
Pas mal de treufle — (du trèfle) et une bonne demi-année de pommes ; ce que nous allions vérifier ! Le notaire de Lamballe passe pour s'entendre avec le fermier et faire un boni dans les partages.
Vous êtes bien heureuse, Madame Rachilde, aux Bas Vignons d'avoir Gabizelle, la berge sans être humain, vous époux le dimanche et une si belle santé. Moi je revis et je me retrempe dans mon ancien pays et ma famille. Je vous parlais de renoncer à la Tour[7] [un mot barré] et de rester au Gué-d'Orger pour avoir été soignée par la famille le Gadais ; ça c'est encore de la faiblesse ; ces gens ne sont pas de notre monde et après tout ils

soignaient leur locataire et c'est honteux j'ai peur de les fâcher. La tour sera de 60f par an au lieu de 80 et un endroit désert loin de tout, fatigue, favorise le spleen et n'avance pas les affaires.
L'évolution continue : voilà une cousine germaine, Marie Vesnier ; la fille du notaire de Liffré et de la sœur de maman[8], qui, après 10 ans, est arrivée à Lamballe le même jour que moi. Nous l'avions reçue orpheline à St-Brieuc et notre père l'avait emmenée à l'hôtel et promenée de St-Brieuc à Rennes après l'enterrement de bon papa[9] ; elle aimait bien Alfred et pleurait en ramassant les petits oiseaux qu'il abattait avec sa carabine ! C'est une jolie femme encadrée d'un garçon et d'une fille. (J'ai su la mort de Pierre à Saigon : il avait parié avec des amis de traverser une rivière à la nage — il a coulé près du bord ; on a repêché son cadavre[10].) Cette cousine va passer au Val d'André Août et peut-être la mi-septembre invitée par une tante rapportée que maman ne voulait pas voir. Sidonie lui parle mais l'appelle madame et ne la voit pas non plus.
Marie me demande de l'accompagner deux ou trois jours le 1er Août sur notre ancienne plage avant de rentrer à Laval, elle dispose d'un lit avant l'arrivée de son mari et de sa bonne. Le capitaine m'engage à en profiter ; mon oncle aussi — cela complète un séjour très agréable.
Nous voudrions bien, Monsieuye, répondre à Mr Claude Terrasse et nous n'avons pas son adresse ; est-ce toujours au Grand-Lemps s'il vous plaît ? Il va falloir penser au retour, notre oncle s'est affaibli ; par moments il n'entend pas, comprend de travers et nous l'avons passé Rose[11] et moi par-dessus les échaliers ; les autres cousins vont venir... !
Nous nous excusons grandement de vous déranger dans ce repos si bien mérité ou plutôt tant d'écritures ; mais vous nous avez habituée à être notre Providence visible après Ubu...
Encore un échantillon de la rapacité du petit avocat Ramard au sujet de l'éditeur. C'est très faux puisque Terrasse m'a écrit qu'avançant plus de 4000f pour les opéras il nous évitait des charges et ne reprend que son tiers sur les représentations. Je

pense, a dit ce blanc-bec, qu'il ne sera pas assez bête pour ne pas se payer le premier ! Ce jeune homme juge les autres d'après lui et son papa et j'ai encore peur... !
Pour la succession d'Ubu et celle de mon oncle qui a plus de terres à moitié, chargées de récoltes autour de la ferme (deux jument une pouliche et un poulain) (vaches et cochons sont au fermier) que je ne pensais ; mais aussi pas mal d'héritiers égaux. J'ai assez payé en donnant toute ma part ; il avait promis la quittance... Il faudra tout simplement de la poigne, ne pas être malade et ne pas se laisser démoraliser. Vous serez là ! Cela va déjà bien mieux ; c'est la solitude que je crains... À Pantagruel nous écouterons nos parents qui conseillent de prendre une bonne et un jardin... ou mieux peut-être nous nous marierons à Laval — ou nous planterons nos choux à Lamballe où l'air est si bon ; les côtes superbes et les produits culinaires excellents un tiers meilleur marché. Le départ du beau couvent de la noblesse donnera aussi des élèves[12]... Je suis habituée à Laval, j'aime mieux Laval, j'y ai des amis — on ne peut pas changer toujours... nous verrons... mais il faudra avoir le courage d'agir et de bien gouverner pour ne pas gâcher la vie qui nous reste encore... Tout ce que je vous raconte là je ne le dirais pas à mon confesseur sûr... ! Mais je le dirais bien à Ubu et il trouverait des mots utiles et consolateurs. Le capitaine Gaston est bon comme Alfred, je ne le connais pas beaucoup, mais il me le rappelle. Vous avez les mots quand vous voulez aussi vous Madame Rachilde et Monsieuye était bien simple aussi au Mercure — avec Minouflette[13]. Mon ancien chat ici a été tué ; un nouveau du même nom, bibi, est encore plus joli.
J'ai fait, Monsieuye, ce que vous m'aviez dit avant de partir... mais voilà ! l'éditeur est peut-être en voyage ; vous m'aviez dit laisser des instructions avant de partir..! N'êtes-vous point malades aussi ? Il y a plus longtemps que d'habitude que je n'ai pas eu de nouvelles...

Si vos formalités étaient remplies je renverrais les papiers signés qui sont à Lamballe avec moi et j'aurais mes 15f pour le Val-André (1er Août) et pour rentrer les premiers jours d'Août. — Notre oncle nous gâte... nous promène ; mais comme Ubu je ne voudrais pas lui en demander.
J'attends et demande humblement une réponse bientôt, Monsieuye, pour tirer mes plans ; n'avez-vous pas toujours (c'est Ubu qui le disait) très bien fait toute chose ainsi que Madame Rachilde...
Bonnes vacances, bonheur et cent fois merci, bonne petite Madame Rachilde, vous aussi Monsieuye et Gabizelle qui doit conduire le bateau. J'enrage encore de temps en temps du départ d'Ubu. Le capitaine fait le professeur comme Alfred ; il reprend : vous êtes comme Sidonie fatiguée et vous vous énervez. J'ai tout de même eu une petite crise hier en revenant des clos Rose m'a montré la gare de Landébia où Ubu a dû se tromper de ligne[14] et mon oncle répète : Je voulais le faire coucher dans le grand lit il usait sa santé à marcher toujours la nuit (ce n'est pas encore de voyager la nuit mais c'était son génie, ses livres et de n'avoir pas eu quelqu'un auprès de lui pour le soigner...) Le cousin capitaine a lu un compte rendu d'Ubu roi dans la Libre Parole[15], il a connu un officier qui s'appelait Vallette. Il prédit qu'Ubu sera célèbre, une autre cousine de Paris et Bordeaux en dit autant. Les Ursulines vont partir pour la Hollande le petit Henri[16] y prend des leçons d'anglais. La religieuse[17] me dit : tu ferais un bon petit directeur, ai-je repris mes allures de garçon ?
À vous trois bien affectueusement et aux amis d'Alfred nos meilleurs souvenirs. Charlotte Jarry.
Chez Mr Gorvel, rue Basse. Lamballe. (Côtes du Nord)
Confettis de Laval et fleurs des Clos[18].

---

1. On ne connaît pas d'autre témoignage de cette propension de Jarry à s'exprimer en allemand.
2. Charlotte s'est installée chez son grand-oncle Amédée Gorvel à Lamballe.

3. Anne Marie Le Lièvre de la Morinière est née en 1894.
4. Gaston Le Lièvre de la Morinière était capitaine d'infanterie ; il avait démissionné en 1900.
5. Henri Charles Mathurin Lerestif des Tertres (1826-1911), notaire à Lamballe, père de Sidonie Lerestif épouse Le Lièvre de la Morinière. En fait d'oncle, il s'agit d'un cousin du grand-père maternel de Charlotte.
6. Passage cité dans NA, p. 302 ; « Amédée alors » serait une « vieille plaisanterie d'Alfred ». Le Clos apparaît dans un passage de *La Dragonne* de la main de Charlotte (éd. cit., p. 54).
7. Charlotte mentionne dans ses NAJ « la vieille tour de l'Abbesse » où Jarry aurait habité avec elle en novembre 1906 (OC III, p. 701), et qui tournait sur elle-même selon Apollinaire (GOAJ, p. 147). Se pourrait-il qu'ils aient déménagé du 13 rue Charles-Landelle vers une des tours de la Porte Beucheresse (lieu de naissance du douanier Rousseau), au bout de la même rue, à cette période ? Charlotte envoie en 1914 aux Vallette une carte représentant ces deux tours, derniers vestiges des fortifications de l'ancienne ville de Laval (p. 115).
8. Marie Perriniaux, épouse Vesnier, née en 1870 de Pierre François Perriniaux, notaire, et de Marie Octavie Rosalie Constance Quernest, tante maternelle de Charlotte. Ses parents meurent respectivement en 1883 et 1881. Elle a trois enfants de son mariage avec Georges Vesnier : Yvonne (née en 1895) et de faux jumeaux, Georges et Suzanne (nés en 1898) ; cette dernière ne survécut que deux ans (NA, p. 303-304).
9. Charles Jean-Baptiste Quernest, grand-père de Charlotte, mort à Saint-Brieuc le 4 février 1894 (PB, p. 123).
10. Pierre François Marie Perriniaux, né en 1873, frère de Marie Vesnier, était sergent au 2e régiment de tirailleurs annamites ; il est mort à Saigon le 10 octobre 1905.
11. La domestique d'Amédée Gorvel.
12. Le couvent des Ursulines de Lamballe. La loi de séparation de l'Église et de l'État avait provoqué la dissolution de la congrégation ; son expulsion, prévue le 1er septembre, aura lieu le 12 octobre 1908, 35 religieuses ayant refusé de partir (« Lamballe. L'expulsion des Ursulines », *L'Ouest-Éclair*, 13 octobre 1908, p. 4).
13. La chatte des Vallette ; Jarry transcrivait son nom « Minouphlette » (CPNP, p. 51).
14. Landébia est situé à une vingtaine de kilomètres de Lamballe. Charlotte rappelle encore cette anecdote, qui ne semble pas avoir laissé d'autres traces, dans une carte sans date, p. 95.
15. Le journal mentionne plusieurs fois la reprise de la pièce au Théâtre Antoine le 28 mars 1908, sans livrer de véritable compte rendu.

16. Henri Le Lièvre de la Morinière (né en 1897), fils du capitaine Gaston et de Sidonie.
17. Joséphine Laurent (1848-1934), cousine de la mère de Charlotte et Alfred (c'est la fille d'Alexandrine Gorvel, demi-sœur du grand-père Charles Jean-Baptiste Quernest). Elle est entrée en religion le 31 mai 1870 aux Ursulines de Lamballe sous le nom de Mère Marie du Sacré-Cœur. Suite à l'expulsion du couvent, elle demeure à Lamballe puis à Saint-Brieuc avant de partir pour le couvent des Ursulines de Barloo en Hollande avec le reste de sa congrégation (NA, p. 298-299). Charlotte la mentionne dans ses notes sur Jarry : « Joséphine Laurent, ursuline à Barloo, de la Ville-Bouin de la Ville-Hervé. » (OC III, p. 703).
18. Comme son frère, Charlotte insère dans ses missives de menus présents.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. LAMBALLE, 25 SEPTEMBRE 1908.

Lamballe le 25 7bre 1908.

Monsieuye,

J'ai trouvé votre lettre chez ma tante Quernest en face ma future maison[1], je suis encore chez Mr Gorvel rue Basse jusqu'aux premiers jours d'octobre.
Pardonnez-moi d'être si peu au courant, les gens d'affaires de Laval m'en ont tellement dit de toutes les couleurs...
Il me suffit à présent comme Mr Claude Terrasse me l'a recommandé que vous me guidiez sûrement pour les choses importantes. J'écrirai à Dubois[2] ; mais un mot de vous aura plus de poids que toutes mes lettres pour obtenir un arrangement pacifique en défendant mes intérêts autant que possible.
Je suis bien tranquille au bord de la rivière à sec, chez ma tante qui me termine encore une jolie toilette avec un chapeau très élégant.
Monsieuye, je crois, malgré la tentation que m'a donnée Madame Rachilde que faire un livre comme la Dragonne cela demande un génie viril et des forces que je n'ai point ! Voyez plutôt si nous pourrions céder les manuscrits à quelqu'un capable de les terminer. Merci encore, Monsieuye et bien affectueusement à Madame Rachilde et à Gabrielle.
Nous allons nous arranger avec notre tante et notre cousine de Tours[3] pour extraire un peu de l'or nécessaire à notre arrivée définitive à Lamballe.
Bien, bien, bien ; voilà qui est bien.

Amitiés. C. Jarry

---

1. Charlotte va emménager rue Saint-Lazare, en face de sa tante par alliance Marie-Thérèse Goubin-Quernest (qu'elle appelle tante Thérèse).
2. Dubois avait refusé le 26 juin 1908 l'arrangement proposé par Me Cros, qui avait trouvé en août un acquéreur pour les terrains du Bas-Vignons pour seulement 150 fr. (JAT, p. 52-53).
3. Marie Vesnier lui enverra un louis (voir la lettre suivante).

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAMBALLE, 29 SEPTEMBRE [1908].

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

29. 9.

Lamballe

Ce jour St-Michel...
Monsieuye, chère Madame Rachilde

Ici je découvre une chose dont nous aurons à nous garder : c'est qu'entourée de très braves gens disposés à vous protéger ils ont envie de vous diriger et vous feraient faire des gaffes au besoin aux heures de dépression. L'oncle A[médée] m'a fait une scène terrible en revenant de faire ses dévotions parce que souffrante je n'avais pas voulu aller m'enfermer avec lui aux vêpres. Je me suis couchée avec un bel accès de taqui-cardie [sic] et cette pensée terrible d'Ubu m'est venue au réveil : quel bonheur d'être orphelin... !

Monsieuye, Madame Rachilde, aujourd'hui je suis plus d'aplomb et je me demande si ce que je vous ai écrit au sujet de la Dragonne dans un moment de découragement est bien juste[1] ? l'idée venait de cette tante obligeante, bonne mais aussi ne connaissant rien aux choses intelligentes — et sa toilette... : je l'ai mise pour lui faire plaisir ! Heureusement que c'est à Lamballe.

En confiance Madame Rachilde ? D'abord vous l'avez déjà dit et vous ne mentez pas... le Capitaine qui est intelligent me disait d'essayer tout de suite. Je me suis réveillée ce matin, jour St-Michel avec très nets à l'esprit deux fragments du livre du Père Ubu... : dans la forêt de Brocéliande il (le héros) faisait les parades en attendant les loups avec l'épée au cep de vigne[2] — et le grand Chat-ba-hang (le chouan) qui frôlait la nuit de ses lourdes ailes en fondant sur lui se trouve percé comme les papillons de sa collection d'insectes[3].

À la bataille de Morsang il ajoute à la tierce, etc... la parade de none et trouve que l'escrime est d'accord avec les lois de la musique[4].
Celui qui fait la guerre *tout seul* devient un sublime chef d'orchestre avec des notes glacées ou d'un autre monde comme dans le chef-d'œuvre du Cheval qui rêve[5]... et l'escrimeur évoque toute une harmonie aux notes brèves, saccadées — aux plaintes caverneuses, à d'autres qu'on entend à peine en frôlant les cordes d'une guitare...
Les dames de Lamballe prévenues par ma famille me font bon accueil et sont en train de me recommander ; elles me prédisent bonne chance malgré les religieuses qui vont rester en costume civil ! La maison le Gadais est vendue du 18 et louée pour la Toussaint. J'aurai bientôt la clef de la rue St-Lazare à l'entrée de la route de St-Brieuc. Nous avons trouvé justement une carte avec le costume du pays[6].
Il y a tout de même du bon ici je serai soignée... on m'apportera des pommes, du bouillon ; on veut me donner des ustensiles de ménage et même un lit mais j'aime mieux apporter le mien parce qu'il est bien grand... Comme ça vient de mes parents ça n'humilie pas ils en donnent bien aux autres cousins. La cousine de Tours Mme Georges Vesnier m'a envoyé ce matin le louis demandé pour le déménagement avec une lettre tout à fait aimable. J'aurai encore le 6. 10^f^ de l'éditeur ; elle est contente que je sois ici et nous devons faire encore de bonnes promenades à la mer l'été prochain...
Tout cela ne me fait point oublier Alfred, ni vous non plus, allez ; je vais pouvoir une fois chez moi me retrouver moi même, après toutes ces émotions. Ce n'est pas de moi qu'est venue l'idée de vendre les manuscrits j'ai déjà assez souffert et fait souffrir les autres. Mr Claude Terrasse l'a reproché bien doucement. Je devais lui envoyer à l'époque du notaire une gravure — elle est à Laval ça va être pour bientôt. Pardonnez-moi tous une apparente négligence... J'ai été tant jetée de tous

côtés par les circonstances. Le domaine des livres n'appartient qu'à vous...

---

1. Voir ci-dessus la lettre du 25 septembre 1908, ce qui permet de dater cet envoi.
2. L'« épée au cep de vigne » fait allusion à Hemanpéliade, l'épée d'Erbrand dans *La Dragonne*, inspirée d'une épée qui viendrait selon la légende familiale d'Antoine Grison, arrière-grand-père paternel de Charlotte (NA, p. 283). Charlotte écrit à son propos : « Côté paternel : le grand-père Antoine, maître d'escrime et prévôt d'armes, fut décoré par l'empereur à la guerre d'Espagne. — De lui venait l'épée dans un cep de vigne. » (OC III, p. 703). Voir ci-dessous la lettre du 28 octobre (sans année précisée), p. 120.
3. Dans un plan de *La Dragonne* dicté à Charlotte le 27 mai 1906, Jarry indique dans la dernière partie, lors d'un dîner chez le général de l'Ermelinaye : « loups apprivoisés hiboux : schohobahang (le roi des hiboux qui marche la nuit) la vieille bonne traduit chouan » (DCP 27, p. 17) ; « chouan » est également une contraction de « chat-huant » (OC III, p. 1015). La scène imaginée par Charlotte rappelle à la fois *L'Amour absolu* (Varia hypnotisée par Emmanuel Dieu est comme un papillon subissant « l'agonie sur épingle », CG III, p. 531) et un poème du chapitre « Le tain des mares » des *Jours et les Nuits* mentionnant le « C'havann », le hibou symbole de mort, appuyé contre un chêne (CG II, p. 694-695). Voir la fin de *La Dragonne*, « Antée », dans un passage de la main de Charlotte : « Et... comme la nuit tombait !... Cha-ba-hang — le chouan — chez lui comme l'hermine, se jouait dans les vieux chênes ! » Erbrand s'évanouit et Jeanne le sauve en perçant un loup avec le « couteau de chasse à manche d'ébène et d'argent que portait Erbrand — héritage du grand-père commissaire des guerres », allusion à Jean Pierre René Toussaint Quernest (éd. cit., p. 163-164 ; une photographie du couteau est reproduite dans NA, première planche de l'iconographie).
4. Passage ajouté dans *La Dragonne*, éd. cit., p. 133.
5. « Le cheval qui rêve », nouvelle de Rachilde parue dans le MF, n° 240, 15 juin 1907, p. 668-683 : un cheval de cirque, devenu par nécessité monture militaire, continue durant des crises de somnambulisme à faire ses tours étranges devant des soldats qui veillent en attendant l'ennemi. Jarry écrit à Rachilde en juin 1907 : « *Le Cheval qui rêve* est probablement la plus belle chose que vous ayez écrite » (OC III, p. 659).
6. Ce détail semble faire allusion à une carte décrite par Michel Arrivé dans DCP 27, p. 120, mais absente du fonds de la BLJD. Voir ci-dessous un extrait de cette carte.

❧ DCP 27, p. 120, Carte postale : L'Arrivée par la route de Saint-Brieuc.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. S.L.N.D. [LAMBALLE, 29 SEPTEMBRE 1908].

[Carte absente du fonds de la BLJD ; Michel Arrivé la relie à la lettre qui précède et en cite un extrait : « J'ai *moi* alors, encore envie d'essayer le manuscrit pour que le nom d'Ubu reste… il aimait tant son livre… J'ai vu chez une dame tantôt un bel ouvrage avec en tête : commencé par… et fini par[1]… » Cette carte constitue peut-être la fin de la lettre précédente.]

1. La page de garde du manuscrit de *La Dragonne* ayant servi à l'édition Gallimard portera effectivement la formule « Terminé en Bretagne d'après ces notes verbales par la sœur Charlotte Jarry Kerdec'h » (sic, d'après l'édition du roman dans le t. V des Œuvres complètes de Jarry aux Éditions du livre/Henri Kaeser, Monte-Carlo/Lausanne, [1949], p. 6 ; c'est la seule édition qui reproduise ce texte, attesté par ailleurs dans le manuscrit par la description de la Librairie Vrain lors de sa mise en vente en 2014).

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. S.L.N.D. [LAMBALLE, OCTOBRE 1908].

Terrain de pêche de la jeunesse du Père Hebb[1] !

Bonne petite Madame Rachilde,
Nous sommes retournés à St Brieuc : tonton Amédée avait des rentes à toucher à la trésorerie et nous avons déjeuné avec l'Ursuline que son frère emmène à Bordeaux. Je viens de donner ma première leçon à l'une de ses bonnes élèves. On me gâte tout de même de tous les côtés. Il m'est arrivé ce matin une table zibou de chez Mme Gentil la fille du général Jan de la Hemelinaye[2] ; elle est ovale — pliante — sur un cœur de vieux bois sculpté. Il y a des aventures tout à fait amusantes par ici : j'ai battu le fermier qui s'enrichit trop aux dépens de nos clos ; je suis dans l'inconscient les leçons d'Ubu ; par ex : celle donnée à un employé des postes qui ne connaissait pas le Mercure de France.
Et puis il y a un lit clos antique dans l'écurie de la ferme ; nous soupçonnons une cachette clouée dessous ; il a mis à le garder, nouveau dragon, la pouliche qui mord en liberté et qui montait l'escalier pendant que nous partagions les pommes de terre primes.
J'ai du soleil sur un jardin et la rivière du Gouessant coule au pied de la maison ; à gauche le chemin de fer derrière des arbres... un moulin à vent[3]...
Que j'ai été fatiguée, Madame Rachilde de tout ce déménagement, j'ai eu du chagrin en quittant Laval aussi... mais je dois vous rendre cette justice c'est que pour le moment nulle part je n'aurais été soignée et même gâtée comme à Lamballe. Tonton A[médée] a encore des lubies ; mais je me défends et il revient me chercher jaloux des attentions de la tante Thérèse bonne femme sous une rude écorce et des cousins de la Morinière.
Le notaire de Laval dont nous nous méfions grandement et pour cause — m'a écrit trouver un acquéreur à 150^f^ des terrains

❧ BLJD, Carte postale : St-Brieuc. — Pêcheurs à la Ligne aux Écluses du Bassin à Flot, numérotée « (1) » et 4 feuillets à l'encre, numérotés « (2) ».

3124. - St-BRIEUC. - Pêcheurs à la Ligne
aux Ecluses du Bassin à Flot
Col. E. Hamonic, St-B.

tripodiques[4]. Nous avons relu et médité avec le capitaine et sa femme les lettres de Monsieuye Vallette et de Terrasse et conclu à écrire directement à Dubois comme le conseillait votre mari, chère Madame Rachilde ; cherchant un argument de notaire comme vous le disiez dans une de vos lettres nous avons dit à Dubois que les circonstances nous obligeant à de grandes concessions, malgré l'offre qu'on nous fait et ne pouvant séparer le terrain de la maison nous lui laisserions celui-ci pour compenser le dommage qu'a pu subir celle-là ! J'ai adressé à Dubois charron à Essonnes — est-ce bien cela[5] ? — C'est mon cousin Gaston qui a fait le brouillon ! Ils sont comme vous de bonnes gens et je suis bien heureuse de les avoir pour reprendre mon niveau moral ou plutôt remonter sur ma bête...
Je mange chez tonton Amédée d'ici encore une quinzaine ; grâce à ma famille et à mes bonnes études j'aurai assez d'élèves à Lamballe pour vivre honorablement quand la petite rente que je vous dois, Madame Rachilde, sera finie. La vie au grand air va me sauver je crois de l'épuisement et de la neurasthénie.
J'ai creusé la question... toute seule... et notre caractère... l'existence qu'on me fait en pur don et qui tient du miracle me poussent à risquer la Dragonne... ! puisque je suis sauvée du travail exténuant et... tranquille ! Vous ne me refuserez pas votre appréciation de véritable amie... Je ne m'en formaliserai pas si l'essai mérite le panier ! Connaissez-vous quelqu'un qui ne changerait pas le caractère d'Alfred ? — J'ai peur que de sa tombe il nous reproche avec Mme Ste Anne et St Michel de n'avoir pas travaillé pour que ce soit seulement lui qui vive dans son livre tant aimé[6] !... J'aurai des notes militaires par mes cousins et puis ne m'écrirez-vous pas aussi quelquefois ?... Maintenant que le grand remous est passé. J'ai de jolies choses à présent par Sidonie de la Morinière qui seront dignes du Mercure et nous en gagnerons nous-mêmes... Je ne m'appuie que sur votre parole Madame Rachilde : si vous croyez que je puis risquer de refaire le livre pour que toutes les parties soient dans le même ton envoyez-moi le manuscrit... je n'ai

pas peur ! le séjour d'Alfred nous a transformée et la Bretagne a des êtres de valeur peut-être plus que la Mayenne... et puis... je ne sais pas... il y a quelques puissances mystérieuses que nous ne voyons plus ; mais qui nous soutiennent. Je vais peu à l'église ici... impression nerveuse, deuil de ma cathédrale ; mais il y a la foi des chênes, des souvenirs intenses (dans la retraite... je prie... souvent pour vous les plus proches de là-bas...!) J'ai l'égoïsme d'oublier les ennemis ; et ma cousine qui m'a donné son prie-Dieu et se prive pour moi avec sa fortune mais 9 enfants doux et jolis à qui mieux mieux — me dit : appelez-moi votre ennemie... et priez pour nous !

Bien affectueusement, bonne petite Madame Rachilde ainsi qu'à Monsieuye et à Gabizelle sans oublier les amis d'Ubu !

Charlotte Jarry-Kernec'h[7]

---

1. Mention manuscrite au recto de la carte. Jarry lui-même avait envoyé en 1905 à Vallette une carte des « Environs de Laval » présentant l'« Endroit où nous pêchions à la ligne en notre enfance » (CPNP, p. 28). Cette carte semble précéder les feuillets que nous donnons à la suite et qui font allusion à l'emménagement de Charlotte rue Saint-Lazare à Lamballe.

2. Pour Jan de la Hamelinaye, qui avait inspiré la famille Ermelinaye dans *La Dragonne*. Charlotte Françoise Genty (et non Gentil, 1797-1879) était la nièce (et non la fille) du vicomte Jacques Félix Jan de la Hamelinaye (1769-1861), général d'empire. Elle avait épousé Esprit Jean-Baptiste Lerestif (1795-1854), l'un des frères de l'arrière-grand-mère d'Alfred et de Charlotte, Alexandrine Lerestif. Cette dernière avait épousé en secondes noces un Gorvel, et était la mère du grand-oncle Amédée. Les liens entre Jan de la Hamelinaye et Charlotte étaient donc plus que ténus. Voir NA, p. 295-297.

3. Voir *La Dragonne*, éd. cit., p. 64.

4. Voir JAT, p. 52-53.

5. Voir ci-dessous la lettre du 1er novembre 1908, p. 82 : la lettre reviendra, ce qui permet de dater cet envoi.

6. Dans le chapitre « Le tain des mares » des *Jours et les Nuits*, Sengle considère Sainte-Anne comme « truchement de soi avec l'Extérieur et synthèse de toute sa force éparpillée » (CG II, p. 695) ; les allusions au pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray sont fréquentes dans les écrits de Jarry. Lors de sa crise mystique, dans la nuit de fièvre du 28 au 29 mai 1906, Jarry a écrit et dicté à sa sœur une conjuration en latin invoquant les figures de Sainte-Anne et de saint Michel, « vainqueur du prince des démons » qui

« veille avec son épée nue en la main droite, à la tête de mon lit » (OC III, p. 969).
7. Déformation de Quernest, nom de jeune fille de sa mère ; Alfred et Charlotte avaient relié ce nom à la famille des Dorset : « Madame Quernest était une demoiselle de Coutouly famille Morel de Viré de Dorset — couronne ducale — 8 perles (j'ai l'écusson dans la mémoire), Bibliothèque Nationale » (NAJ, OC III, p. 703). Charlotte signe « C. J. Kernec'h de Coutouly de Dorset » deux poèmes publiés grâce à son frère dans la revue de Marinetti, « Au Désert » et « Bouquet de nuit » (*Poesia*, n° 5-6-7-8, juin-juillet-août-septembre 1907, p. 35). Sur cette filiation rêvée, voir les explications d'Henri Bordillon dans OC III, p. 837-839, complétées dans « Jarry, le "dernier Dorset" ? », EA 134, 2015, p. 101-128.

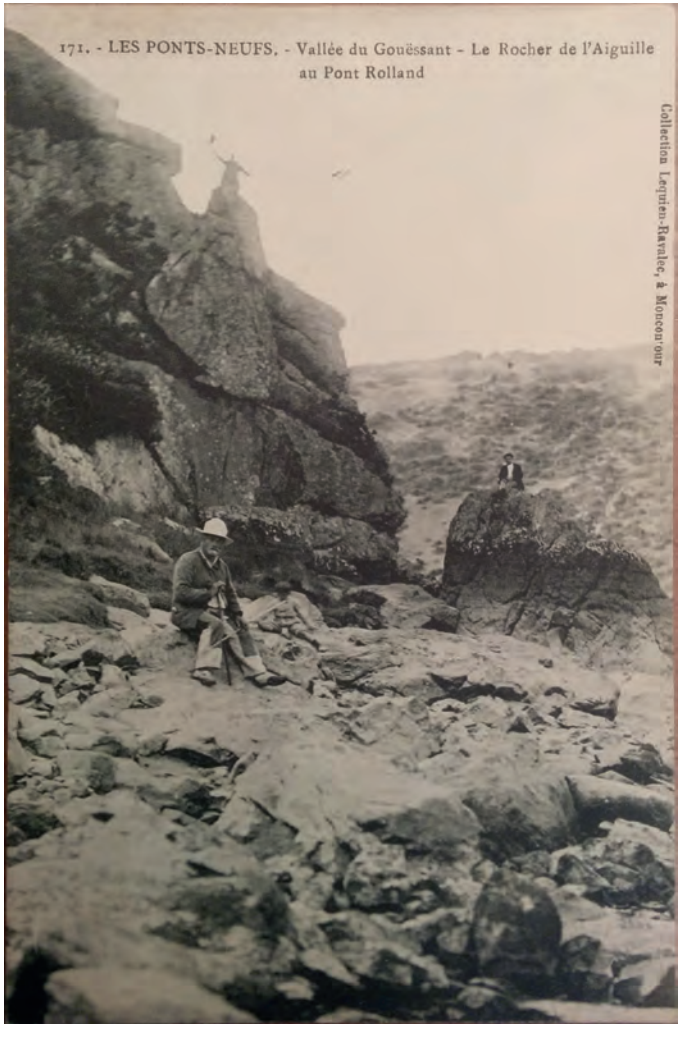
171. - LES PONTS-NEUFS. - Vallée du Gouëssant - Le Rocher de l'Aiguille au Pont Rolland
Collection Lequien-Ravalec, à Moncontour

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. MORIEUX, [OCTOBRE 1908].

❧ BLJD, Carte postale : Les Ponts-Neufs. Vallée du Gouëssant — Le Rocher de l'Aiguille au Pont Rolland.

Nous sommes à Morieux, jusqu'à demain ; Madame Rachilde, à la campagne de notre tante ; parmi des rochers sauvages, dans une vallée où va monter ce soir la mer !... Pourriez-vous m'envoyer l'adresse de Dubois ?... ma lettre m'est revenue[1]... et puis j'ai envie s'il veut avoir le Tripode de lui dire que vous avez les clefs !...

Personne aussi bien que vous, chère Madame Rachilde, n'aura la puissance de Bagheera pour placer le mot de la Jungle[2]... J'ai dormi sur mes deux oreilles à Bel-Air jusqu'à 8 h. ce matin ! Les belles montagnes, avec le vent du large toute la nuit... ! et les tombeaux de sable doré et de cailloux blancs avec une vierge, des marins perdus en mer[3] !... Dubois serait propriétaire... est-ce un argument ? C'est le capitaine qui a trouvé cela ! Moi je vais m'enrichir ici... et me refaire une vie saine « dans cette vie de gentilhomme campagnard comme disait le Père Ubu » — encore trouvé un sabre rouillé d'officier de cavalerie au frère de maman...

Bien affectueusement à vous trois !

C. Jarry-Kernec'h

---

1. Voir la lettre qui suit ; cet épisode permet de dater cette carte du mois d'octobre 1908.

2. Allusion à la panthère du *Livre de la Jungle* de Kipling (trad. Louis Fabulet et Charles Fontaine-Walker, Mercure de France, 2 t., 1899) ; Charlotte mentionne également Mowgli dans la lettre-poème « Fleurs du cimetière » (p. 120). Dans un passage de *La Dragonne* de la main de Charlotte, Jeanne demande à Erbrand : « Pourquoi te comparais-tu à la petite mangouste du livre de la Jungle de Kipling — frise [sic, pour prise] d'une insatiable curiosité — vers ce séjour des Ombres ? » (éd. cit., p. 169) ; Jarry écrivait à Rachilde le 28 mai 1906 : « tel l'éléphant sans trompe de Kipling, "plein d'une insatiable curiosité", il va rentrer un peu plus *arrière* dans la nuit des temps » (OC III, p. 616 ; Jarry cite en réalité les *Histoires comme ça* de Kipling, Delagrave, 1903, p. 41). Jarry renvoie par ailleurs au *Livre de la Jungle* dans « Toomaï des éléphants, par Georges d'Esparbès » (CG IV, p. 418-421). Rachilde rend compte dans un même numéro du

MF (n° 118, octobre 1899, p. 217-220) du *Second livre de la Jungle* et de *La Route d'Émeraude* de Demolder, également citée par Charlotte (lettre du 17 mars 1909, p. 98).
3. Allusions au mont Bel-Air, à Morieux, et à la Fontaine Sainte-Eugénie, lieu de pèlerinage pour guérir des migraines. C'est à Morieux, dans une roulotte, qu'habitait le plus souvent Charles Louis Jean-Baptiste Quernest (1841-1887), le frère alcoolique de Caroline Quernest-Jarry (NA, p. 303).

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAMBALLE, 1er NOVEMBRE 1908.

❧ BLJD, Carte postale : Les Pont-Neufs. — Vallée du Gouëssant. — Le Déversoir du Pont Rolland ; 4 feuillets à l'encre joints.

Lamballe, rue St-Lazare 4h 1r 9bre 08

Chère Madame Rachilde, Monsieuye,

Laissez-moi vous dire d'abord que rien au monde ne pouvait me toucher plus vivement que ces témoignages de votre amitié, jointe au souvenir d'Ubu... ! Nous avons déjeuné le matin chez nous au lieu d'aller chez notre oncle pour avoir fait encore du 120 au retour de Morieux ; mais il avait signé pour nous : le manuscrit[1] nous attendait avec votre lettre, Monsieuye... qui semble ne s'étonner jamais, mais, disait le Père Ubu, accomplit tout parfaitement bien ! Nous avons commencé à le lire et, contente de vous et d'être chez nous nous allons essayer à présent. Si des mots sont incomplets, nous vous demanderons, Madame Rachilde... attention..! J'arrive du cimetière avec tonton Amédée que j'ai laissé chez lui... Il est joli le cimetière de Lamballe, en pleine montagne, et plein soleil aujourd'hui ; à côté du château et comme les morts y sont aimés ! l'odeur des fleurs étourdit, c'est tout blanc — et quelle sollicitude dans l'arrangement de la terre et des coquillages... Vous avez mis des cailloux de rivière... pauvre Père Hebb qui aimait tant à prendre poisson ! mais oui ! En voyant sa tombe bien soignée et jolie par la main des amis que j'aime le mieux à cause de lui... il vient, plutôt que des pensées de deuil, des espoirs d'immortalité ; des idées de rechercher encore les génies et les fées autour de nous ! Je tâcherai à sa place d'aller au Mont St Michel ou à Ste Anne si j'arrive à me tirer bien de l'arrangement de sa Dragonne... Je vois qu'il racontait fort simplement des choses à lui arrivées dans notre jeune temps et pourtant il avait du génie ; on m'a dit autrefois que le beau était simple et vrai voilà un cliché... trop connu... ses conseils reviennent... vous m'avez accordé les vôtres dites ?.. Bien, bien, voilà qui

Collection Lequien-Ravalec, à Moncontour

127. - LES PONTS-NEUFS. - Vallée du Gouessant. - Le Déversoir du Pont Rolland

est bien ! et nous enrageons tous en chœur de ne pas l'avoir au milieu de nous !...
J'aurais voulu à tous les diables le cimetière de Lamballe et mon pauvre tonton aussi pour être un instant seule... l'heure approchait... selon la troisième dépêche de l'année dernière. Pendant qu'il s'arrêtait sur toutes ses tombes amies je ne pouvais plus regarder rien que Bagneux... mon arrivée chez vous Madame Rachilde — voilà qui n'est pas en ordre — Monsieuye commandant d'ouvrir — le front froid — un peu mou et plissé, la croix, Gabrielle et le docteur Saltas qui nous avait emmenées avec combien de bonté tout de même... Il y a rue Basse une superbe chatte (l'une des cinq) à midi elle s'étendait sur mes genoux comme d'habitude et je revoyais Minouflette... sur le col de son — père — pardonnez-moi !
J'ai rempli ce matin le vœu de maman pour Alfred : communier tous les ans pour lui à l'époque de son anniversaire — 35 ans ! sa besogne faite... guéri ou mort... en arrivant ! C'est dur, Madame Rachilde, quand on n'a plus auprès de soi que des affections bonnes — mais trop pâles pour nous peut-être ?... Je me suis adressée à l'aumônier des Ursulines expulsées que Mgr vient de nommer recteur aux environs[2] ; il ressemble en tout au grand pénitencier et m'a laissé toutes les permissions qu'Ubu trouvait exagérées.
Tonton Amédée est heureux et reconnaissant de tout ce que vous faites pour Alfred et pour moi ; il vous envoie ses amitiés respectueuses et ses meilleurs hommages.
Je commence à comprendre, Madame Rachilde, à certaines heures de calme, la philosophie qu'il y a, vivant toujours un peu par curiosité, à remettre un col de velours ou des poignets de chemise à un vieillard qui a encore de la beauté et comme Alfred de la noblesse dans ses bandeaux blancs. Il m'apporte des livres, de vieilles dentelles — le cachet du g^d^ père Commissaire des guerres[3]... Il trouve que je travaille bien. J'ai acheté de lui une glace (la mienne a été brisée dans le

voyage...) et un fauteuil très bon économisé quand il était clerc chez tonton Henri[4].
Nous avons une seconde élève : Melle Giron de la Massière ; sa sœur au 1^r^ de l'an et probablement la fille du directeur des Postes dans 15 jours !
Rose est retombée malade... c'est pour cela que j'écris en retard... le malheur est que je joue encore ma peau en me surmenant pour les autres qui ne comprennent pas !...
Sidonie m'avertit... le capitaine a des douleurs... si jeune ! Lui n'était pas riche... il avait beaucoup travaillé aussi ! Je vais incliner doucement mais fortement pour rester davantage chez moi rue St-Lazare, maison Rondin, j'y couche et j'y donne mes leçons mais je n'ai pas le temps de m'occuper de moi... Nous allons nous mettre au travail avec l'espoir... inconnu du dernier avenir qui viendra si nous préparons bien le présent : Les affaires de tonton Amédée sont faites et disposées pour être ouvertes au tribunal de St-Brieuc. J'ai renvoyé notre lettre à Dubois à la bonne adresse[5]. Le notaire de Laval n'aura qu'un [sic] demande expresse de nous renvoyer nos papiers de la part de notre oncle... notaire... ?
Inutile de vous dire que nous avons du chagrin pauvre petite Madame Rachilde (ne m'en voulez pas ; ceux qui m'aimaient bien m'appelaient comme ça !) Vous aussi, bon Monsieuye et la mignonne Gabizelle qui sait bien monter hameçon... pouvons-nous en priant et en l'aimant l'aider à ne pas faire de mauvais rêves... il me parlait d'Homère et des âmes qui veulent boire du sang... ou mieux il bataille avec nous par le glaive... Merci de tout et à vous de tout cœur. Un bon souvenir reconnaissant aux amis d'Ubu et du Mercure. C. Jarry

---

1. Celui de *La Dragonne*, renvoyé par les Vallette.
2. Sur l'abbé Dissard, voir la lettre du 19 décembre 1907, p. 30, note 3 ; « Mgr » désigne sans doute Eugène Grellier, évêque de Laval depuis 1906, que fréquentaient Alfred et Charlotte.

3. Jean Pierre René Toussaint Quernest (1774-1818), arrière-grand-père maternel de Charlotte ; la légende de sa carrière militaire influença l'écriture de *La Dragonne*.
4. Sur Henri Lerestif, cousin d'Amédée Gorvel, voir la lettre du 21 juillet 1908, p. 64, note 5.
5. Voir les lettres d'octobre 1908 qui précèdent.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. LAMBALLE, 11 NOVEMBRE 1908.

Lamballe le 11 9bre 08.

Ouin, ouin, Madame Rachilde[1]... voilà-t-il pas que le juge pacifique de Lambâlle[2] (accent du pays) radote de nous au principal hôtel où il prend sa pension, ayant connu (dans l'ombre) nos aventures de jeunesse à St-Brieuc et au couvent de la Providence où nous avons fait des vers, du dessin et du brevet ouin, ouin ! Alors notre tante Kernec'h chargée de sonder le terrain nous demande si nous ne le trouvons point trop vilain... ? vu qu'il a un œil de moins caché sous un lorgnon noir, une taille un peu moindre de la nôtre. 4000f de rentes chez ses parents à St-Brieuc à partager entre deux enfants... 1800f d'appointements (ici la vie n'est pas chère : 1f10 2 pigeons.) des économies, un ordre méticuleux, un caractère... ? variable... bon si ça lui plaît ! L'esprit... littéraire... ayant fait un voyage de vacances en Espagne (comme Demolder) au mois d'Août ! Que devient-il le capitaine ?...

J'ai honte de n'avoir pas envoyé à Terrasse la gravure promise... C'est pour bientôt... ! ayant emprunté pour déménager... J'ai remboursé déjà... me rends utile... grâce à Ubu et toucherai bientôt mes appointements... et méditons dans notre alcôve... la Dragonne... on nous prête de beaux livres... bretons !

Nous allons du coq à l'âne : cependant que notre ancien fiancé le député des Côtes du Nord rejeté par maman et qu'Ubu glorifiait[3] nous attend à Paris en 9bre... et peut-être au Mercure. Hélas ! le voyage est trop loin pour le faire tout de suite !... Je ne sais pas si je prendrai Mr Le Piver, juge de paix ; ce serait une tranquillité honorable qui ne répondrait point à mon aspiration... qu'en pensez-vous ?... chère Madame Rachilde... Ce n'est pas un homme qu'on peut aimer pour lui !... grâce à ma famille, à mon talent... je vis bien... toute seule. J'en aimerais mieux un autre, mieux fait qui n'aurait rien du tout ! Alfred

l'a dit ! Mon Dieu !.. Je me relève à peine, et je puis encore en trouver... J'en vois d'autres déjà... où l'on m'invite, on me soigne comme un bibelot de luxe... Cela me plaît de vous écrire et un jour viendra où vous, avant tous les autres, dans la chambre où il y a des arbres regarderez comme en famille [quatre mots barrés] avec l'indulgence qu'Ubu m'a révélée, mourant, les affections bretonnes profondes comme la mer !

Bien affectueusement à tous trois.

Charlotte Ubu.

J'ai bien souffert ! Madame Rachilde, d'avoir fait un si gros pâté... (si j'étais Ubu vous m'appelleriez sagouin.) pardonnez-moi[4] !

---

1. Charlotte s'approprie des traits stylistiques de la correspondance entre son frère et Rachilde ; voir par exemple la lettre du 30 octobre 1906 de Jarry à Rachilde, qui s'ouvre de la même manière (« Ouin, Madame Rachilde », CPNP, p. 48).
2. M. Le Piver, nommé juge de paix à Lamballe le 21 juillet 1898.
3. Le député Paul Le Troadec (1860-1933), ancien condisciple d'Anatole Le Braz au Lycée de Saint-Brieuc, qui poursuivit Charlotte de ses assiduités à la fin des années 1880 lorsque la famille séjournait dans cette ville. La petite-fille du député rapporta pour sa part à Noël Arnaud que le mariage ne se fit pas parce que la mère et la sœur Le Troadec ne voulaient pas se lier avec une famille où la mère portait la coiffe bretonne (NA, p. 133). Charlotte avait écrit au député en octobre 1894 pour obtenir qu'Alfred fît son service militaire dans un régiment parisien, ce qui lui fut refusé ; Jarry avait envoyé à cette occasion au député un exemplaire dédicacé des *Minutes de sable mémorial* (NA, p. 134).
4. Référence à plusieurs taches d'encre sur les feuillets ; dans une lettre de Rachilde à Jarry du 22 juin 1907, elle lui écrit : « Vous écrivez comme un sagouin... ouin... ouin... ouin... » (CPNP, p. 56).

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. [LAMBALLE], 13 DÉCEMBRE [1908].

13 X^bre
Dimanche[1]

Monsieur Vallette,

Voici que nous recevons une attaque prévue : le notaire de Laval essaye une seconde tentative de chantage... Il refuse de me rendre mon dossier — il n'en a pas le droit — quoique nous ayons laissé magnifiquement un franc pour le port[2]... !
Il a l'aplomb de m'écrire de le tenir au courant... de le mettre en rapports avec Me Cros pour me prendre encore... les terrains... !! Il prétend que Me Ramard son prédécesseur a payé pour moi de sa poche... *Ceci n'est pas vrai j'ai les preuves du contraire*[3]. Je devais pendant la maladie d'Ubu 5.800^f boule de neige faite de plusieurs emprunts et d'intérêts. J'ai laissé 100^f à l'étude en compte d'intérêts.
Ma propriété de rue de Bootz a été vendue 6700^f, c'est moi qui ai trouvé l'acquéreur ; on devait me donner quittance... J'avais fait tout ce que je pouvais... Restait à régler là-dessus environ 220^f de contributions ; une partie de loyer à moi et le pied à terre d'Alfred rue Charles Landelle... Voici la logique du notaire : Le percepteur peut boire un bouillon : je ne le plains pas... les propriétaires sont faits pour ça... et deux témoins sont venus chez moi rue de Bootz avec l'agent du quartier constater pour le déclarer à la maire que la propriété était vendue, qu'il me restait un petit mobilier insaisissable et qu'il n'y avait plus rien à faire...
Mr Quentin l'archiprêtre de la Cathédrale ami d'Ubu et qui m'avait rapporté mon compte de chez Me Ramard parce qu'ils me faisaient du mal m'a dit : ne leur en donnez plus !... vous êtes délicate... épuisée ; il faut vivre...! et un ami à moi influent aussi et depuis longtemps dans les affaires administratives :

me dit : si cet homme était connu ; moralement il mérite que cela lui fasse du tort ! Il me croit toute seule et oublie la justice boiteuse… qui arrive… !
Me Cros a la procuration ; vous savez bien, Monsieur Vallette que les terrains sont à moi puisque c'est vous qui avez envoyé les 40f au Père Ubu pour payer l'acte de vente[4]… Je ne suis plus si faible… et ne suivrai plus deux voies…
Voulez-vous m'aider s'il vous plaît… ? vous savez bien que je vous écoute… Comment procéder pour me libérer avec Dubois et vendre à Demolder qui serait chez lui et me paierait plus cher… ? Je ne daignerai même pas répondre à cet homme qui n'est pas de bonne foi… à moins que vous ne le jugiez utile… Mon avis serait de vendre sans nous occuper de lui ; ou à Me Cros d'exiger mes papiers ; il me rendrait ceux qui m'appartiennent. Pensez-donc que ce notaire avait demandé d'abord 300f ou 500 à cause des intérêts. Les comptes étaient arrêtés au 1r janvier 07 aujourd'hui c'est 600f. Voilà de l'argent facilement gagné sur une fille élevée délicatement et qui travaille plus que ses forces… Ce matin la tête me tournait des contrariétés de tout cela ; heureusement je me sens bien défendue… il ne sera pas le plus intelligent ni le plus fort…
Il faut l'envoyer promener une bonne fois avec le mépris qu'il mérite… (c'est ce qu'il voudrait faire à Dubois qui retomberait sur moi — Eux sont payés Dubois ne l'est pas… Il ne faut pas qu'ils sachent l'avenir de Pantagruel : ils pensent (je n'attaque pas ce qui est un défaut en procédure, je répète ~~leurs~~ les propres paroles de Me Meng et du petit Ramard jeune avocat plus poseur que capable qu'il lance) : l'éditeur s'il avance 4000f ne sera pas assez bête pour ne pas se payer le premier. Sans procès nos honoraires seront dans le lac, Pantagruel doit être très peu de chose… il faut y renoncer puis le chantage des 1000 ou 1500f dont je n'aurais rien eu : votre frère est mort ! qu'importe sa gloire ! Ceci se passe de commentaires… J'écris à Me Cros vous priant, Monsieuye, c'est l'heure de la bataille

de nous donner la main encore pour passer... Merci de tout et bien affectueusement aussi à Mme Rachilde et à Gabrielle
J'ai été vive l'autre jour, elle aussi ; mais ça ne tient pas !
Charlotte
d'après le seing privé Me Grosvalley[5] pense que Me Cross fera payer comptant.

---

1. Cette précision permet de dater la lettre de 1908.
2. Le 7 décembre 1908, Charlotte avait écrit à Me Meng de lui « envoyer mes papiers : testament de mon frère... donation, lettres privées », l'accusant de « chercher des frais inutiles » en refusant tout compromis avec l'éditeur de *Pantagruel* et précisant qu'elle a remis 1 fr. à son premier clerc pour les frais d'envoi (JAT, p. 70).
3. L'écriture est penchée pour imiter les italiques.
4. Peut-être l'un des billets mentionnés dans la lettre de Vallette à Charlotte du 29 avril 1907 (p. 13, note 1) ; les terrains du Bas-Vignons avaient été cédés par Alfred à Charlotte le 15 juin 1906, sans doute pour éviter qu'ils ne soient saisis.
5. Me Grosvallet, notaire à Lamballe.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. LAMBALLE, 16 DÉCEMBRE [1908].

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

Mercredi soir[1]

Lamballe le 16 X^bre

Monsieuye,

Ces tracas d'affaires, après la fatigue des nuits en chemin de fer, nous ont causé une nuit de grand fièvre ; mais le souvenir d'un bon voyage ; votre secours si dévoué et si fidèle ; celui des autres amis, me relèvent au contraire tant au physique qu'au moral ! Merci de tout, encore, au nom du Père Ubu !

Ce qu'ils appellent dossier c'est : le testament d'Alfred, l'acte de donation des terrains, la renonciation de Madame Rachilde ; l'inventaire, la description des terrains ; des lettres d'affaires. J'ai vu ce matin Me Grosvalley l'ami de mon camarade de jeunesse le député ; à qui il m'a recommandée ; il est très bien et très capable lui aussi. Il y a une chambre de discipline des notaires dans tous les départements, puisque lui fait partie de celle de St-Brieuc. À Laval mon adversaire M^e R[amard] en est le président ; il a le clergé et la société pour lui c'est impossible... ! À Paris nous étions la force et la justice. L[e] T[roadec] m'aurait appuyée aussi et il est très influent. M^e G[rosvalley] nous a compris ; il est fort ; voilà son moyen : Je vous copie la note, Monsieuye avant de l'envoyer à Me Cross comptant toujours sur votre amitié et celle de Madame Rachilde pour boucler cette chose si importante qu'Alfred m'a tant recommandée... Ne plus se laisser dévorer comme une proie trop faible ou isolée... Nous avons convenu ce matin qu'en fait de loi le mieux était de la tourner jusqu'à ne plus la rencontrer ou mieux passer par un autre chemin...

« Prendre à la conservation des hypothèques à Corbeil un état des transcriptions concernant le terrain donné par Mr Alfred

Jarry à Melle Charlotte Jarry (acte de donation fait par Me Ramard notaire à Laval vers 1906.)
Le décès de Mr Jarry a eu lieu le 1er 9bre 1907

C. Grosvalley »

Si par impossible cela n'était pas à Corbeil Me Cros peut toujours avoir un extrait du double sûr enregistré aux hypothèques de Laval malgré tous les abus.
En droit ils pourraient me manger sans fin ; mais il ne faut pas les laisser faire ; d'autant plus que les bonnes relations que vous m'avez procurées à Corbeil, Monsieuye, et celles que je retrouve par des amis de jeunesse qui ont connu mon grand père ; me permettent d'aider aux affaires de mon oncle qui s'en va et a plus de bien que nous ne pensions.
Est-ce une compensation aux heures terribles et aux grandes peines qui ne s'effacent pas ; protection aussi des disparus... ?
Le juge pacifique se met très beau et continue son rêve... il va avoir de l'avancement à S^{t}-B[rieuc] et 15000^{f} de rentes à m'offrir affirme-t-on... Je ne sais ce que cela deviendra... ? nous verrons au printemps ; du côté affection ; cela ne me sourit pas beaucoup...! on peut encore être reconnaissant à quelqu'un qui vous donne la tranquillité et une existence honorable...!
Nous écrirons à Madame Rachilde qui a grandement contribué elle aussi à certaines heures, à nous sauver et à nous encourager... Nous avons commencé à arranger la Dragonne... Bien affectueusement à vous trois et aux autres.

Charlotte Ubu !

Ceci coûtera 3 ou 4^{f} je m'arrangerai pour les envoyer bientôt ! Vous aviez suivi la même voie en m'envoyant au greffe s'il vous en souvient, Monsieuye ?

---

1. Cette précision permet de dater la lettre de 1908.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. [LAMBALLE], 8 FÉVRIER [1909].

❧ BLJD, Carte postale : Costumes bretons. Les jeunes femmes portent la statue de Sainte-Anne.

Lundi[1] 2 h.

Chère Madame Rachilde,

Nous recopions enfin notre part du manuscrit de la Dragonne… absorbée par les leçons et des rechutes. Il n'y a guère qu'un mois que nous écrivons sérieusement jetant au panier d'après les leçons d'Ubu… J'ai fait tout ce que j'ai pu !… Lamballe a les inconvénients des petites villes, esprits étroits ; mais quelques-uns, comme notre famille, y sont vénérés… J'ai cinq élèves et j'en aurai d'autres quand je vais m'en occuper.

Comme pour la petite rente qui est tombée ce matin, le manuscrit passera, Madame Rachilde, à cause du Père Ubu ; si vous voulez, dans votre toute puissance, y mettre la main… ou la plume un peu — comme vous l'avez fait déjà si peu… pour embellir ou éliminer… ! À bientôt plus de détails, la tâche terminée… C'est fatiguant d'écrire pour le cerveau ; mais c'est bon pour l'intelligence…

Amitiés ainsi qu'à Monsieuye et à Gabrielle… ! C. Jarry-K.

Ce jour 8 février anniversaire de notre naissance…

1. Cette précision permet de dater la carte de 1909.

Les jeunes femmes portent la statue
de Sainte-Anne

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAMBALLE, 14 FÉVRIER 1909.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

Lamballe, 14 février 09.

Chère Madame Rachilde... et vous aussi, Monsieuye,

Il faut que nous écrivions ce soir, parce que demain matin nos pauvres cellules ne seront pas réveillées — !
Elles deviennent imb'ciles ; à force de musiquer et d'écrire — sans débrider — et revivent en même temps plus éclairées et courageuses « comme vous ! mais de loin ! » telle l'écriture qui ne tremble pas !
Je ne sais plus ce que je vous ai dit ; mais, depuis longtemps nous avons observé les pommiers, la couleur locale... Jusqu'à la nuance des yeux des petits enfants... ! Presque tout ce que je vous envoie — déformé un peu — il faut bien... — a été vu, vécu ; ou pris sur le vif[1] !
Nous avons lu des articles : « Travaille, apprends le métier disait Ubu ! » ruminé un tas de conseils et de trucs donnés par le pauvre petit Père Hébé.... Bien fort pourtant — dans sa poigne et son caractère... !
Il faut que je vous remercie de l'œuvre grande et silencieuse qu'a été l'affaire de la vente du Tripode — où votre fidélité à garder les papiers, Monsieuye, nous a sauvée... !
J'ai eu une carte charmante du docteur Saltas et de sa femme — qui nous avaient invitée pendant que nous pérégrinions tristement rue Cassette... et que Madame Rachilde dans cette heure, [mot barré] inoubliable ; comptait sur nous !
Vous, chère Madame Rachilde, ou Monsieuye, que je n'ose pas... ou qui ne pouvez pas vous déranger — soyez donc assez bons pour prier le docteur — de votre part de porter et de faire accepter le manuscrit chez Fasquelle — comme j'ai été si heureuse d'apprendre de vous, qui avez tant fait toujours — à

l'heure de mon premier départ, que vous aviez placé le roman grec[2] !
A vous bien affectueusement et un bon souvenir à Gabrielle et aux amis d'Ubu.

C. Jarry

Si Ubu avait vécu, ou si vous aviez été à Laval : on n'aurait point vendu pour si peu trois maisons de rapport et dépendances — en si grande partie restaurées — qui abritaient plus de 40 fidèles sujets en comptant les gosses. Seulement, ici, nous avons la notoriété ; et ~~des~~ on reconnaît n'avoir point de belle musique comme la mienne !... Le travail me sauve !... avec la fin de l'hiver — puisse-t-il vous rendre heureux aussi..!
Le bon soleil de l'après-midi donne en plein chez nous ; et de braves gens — pleins de vénération amis de notre oncle — plantent le jardin sous nos fenêtres...!
J'ai fait tout ce que j'ai pu...! Maintenant, selon la consigne — in extremis — : écrire à Vallette ! il saura mieux que toi... et ce sera toujours très bien !

[Enveloppe cachetée à la cire rouge ; cachet de la poste : Lamballe — Côtes du Nord / 16-2 09 ; au verso : 8 Paris 8 (distribution) / 7* 16-2 09]

Monsieur Alfred Vallette
Directeur du Mercure de France, et Madame.
26. rue de Condé. 26
Paris. VIme

1. Michel Arrivé reconnaît dans ces descriptions les pages 54 à 65 de l'édition Gallimard de *La Dragonne* (DCP 27, p. 121), qui content l'enfance bretonne de Caroline de l'Ermelinaye.
2. *La Papesse Jeanne* de Rhoidès, traduit par Jarry et Saltas, est paru en 1908 chez Fasquelle.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. S.L.N.D. [FÉVRIER OU MARS 1909].

❧ BLJD, Carte postale : La Poterie. Le Père Polot.

Voici la Maison des Taupes[1] — sans cheminées — où nous avons attrapé un bon rhume dans la neige… route de Trégomar — aux fourches patibulaires ; et aux pommes dont nous buvons le mousseux cidre bouché… ! la gare de Landébiah… où Ubu s'est égaré dans la nuit[2]… !

Comme tonton aimait Alfred ! il tremblait en parlant de lui… et l'aurait voulu toujours !…

1. Charlotte utilise ce village dans le passage de *La Dragonne* qu'elle a envoyé avec sa lettre du 14 février 1909 : « Elle conduisait elle-même la charrette anglaise attelée d'un pur-sang du haras — traversant le village de la Poterie aux toits de chaume, ruches rectangulaires offrant des trous béants noirs de fumée dans la façade ; séjour de taupes humaines où l'on fait cuire des pots à fleurs, ou d'élégantes potiches !… » (éd. cit., p. 64). La carte doit être contemporaine de l'envoi du manuscrit.
2. Voir la lettre du 21 juillet 1908, p. 63.

LA POTERIE — Le Père Polot

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAMBALLE, [17] MARS 1909.

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre.

Lam[balle, 17] mars 09[1].

Chère Madame Rachilde, Monsieuye —

Je suis vraiment impardonnable d'avoir tant tardé à vous écrire ; mais vous étiez, comme nous, sous la neige sans doute ; et elle a été bien rude... cette fin d'hiver !
Avec un jour de congé et le premier bon soleil qui remplit ma chambre nous avons planté la crémaillère... chez moi... avec mon oncle Gorvel et sa fidèle gardienne, Rose ; il ne serait pas prudent de l'envoyer seul. J'ai reçu un compliment — que j'apprécie maintenant — c'est d'avoir bien su faire la cuisine... !
Avec ma cousine de la Morinière, nous sommes à faire recevoir à l'hôpital le fils du fermier, atteint de la tuberculose sous-cutanée... par incurie... et, avec Me Grovalet et le capitaine, de réaliser en valeurs une ferme d'une 10^ne^ de mille francs qui rapportait plus de frais que de profit à cause d'un fermier pas honnête !
Ma première pensée aussi, sitôt toute seule ; chère Madame Vallette, a été de vous écrire ; en effet, le métier dégoûte de l'art... ! mais les forces revenant nous allons refaire le home et diminuer les abus forcés des commencements ; j'ai sacrifié un peu de ma belle musique ; mais on a constaté que mes élèves avançaient !
Avez-vous regardé le manuscrit de la Dragonne... ?
On m'a dit, sans partialité, que certains passages étaient bien ? mais... ça plaira-t-il ? il était impossible d'arriver du premier coup au style d'un homme de Lettres : la seule chose à risquer — comme vous me le disiez Madame Rachilde — c'était cette ressemblance native qui pouvait toucher les amis du Père Ubu !... n'apportant, toutes simples, que ses idées à lui dans un décor vrai de Bretagne...

Il me semble que ce serait peu de chose pour vous, — Madame Rachilde — « l'auteur du Tueur de grenouilles » dédié à Demolder[2], que Jean Richepin fait jouer en ce moment — à la gloire du ca[manque] la Route d'Émera[manque] nous a fait lire[3] — de [manque] d'ajouter quelques traits [manque] chose très belle d'Ubu qui ne serait plus de lui, sans un certain dé-sordre.. ! c'est vous, Monsieuye, qui l'avez écrit au Mercure..! Faites ce que vous pourrez ; ... cela suffit... ! et à Dieu vat !...
Je pense que le Tripode est vendu aux conditions que vous nous indiquiez, Madame Rachilde ; arguments de notaire...?... d'après la lettre de Me Cros et votre fidélité, Monsieuye, qui a trouvé le papier !...
Nous allons chercher d'autres élèves ou copier quelques rôles en plus chez nous... ou... nous marier !... nous ne savons pas !... Que lou Père Hébé nous inspire ; et qu'il dorme en paix... ce qui ne nous arrive pas toujours... !
Bien affectueusement et à Gabrielle

Ch. Jarry

Nanette de la Morinière[4] est mignonne comme tout... avec son chien et son fouet ; Gabrielle doit [mot barré] être une belle grande jeune fille à présent ; moi j'ai blanchi... mais ferai en sorte d'arranger ça — comme dirait Ubu ! il n'est pas assez tard encore.. ! Je sais tous vos travaux... mais... ne voulez-vous donc plus m'écrire... ? Pardon — je comprends trop maintenant... la lassitude et la vie... À bientôt... n'est-ce pas ? C.

---

1. Manque dans un coin. Michel Arrivé, qui a pu examiner cette lettre avant qu'elle ne soit endommagée, indique la date du 17 mars 1909 (DCP 27, p. 121).
2. La nouvelle est effectivement dédiée à Demolder dans le MF (n° 127, juillet 1900, p. 37-55) et les *Contes et nouvelles* de Rachilde (Mercure de France, 1900, p. 81-105).
3. Allusion à l'adaptation théâtrale par Jean Richepin, tout juste élu académicien, du livre d'Eugène Demolder, *La Route d'émeraude* (Mercure de France, 1899) ; la générale a lieu au Vaudeville le 3 mars 1909. Jarry

mentionne l'ouvrage dans une lettre à Rachilde de novembre 1904 (CPNP, p. 24).
4. Anne Marie Le Lièvre de la Morinière, née en 1894.

❧ DCP 27, p. 38, lettre et 2 pages manuscrites d'Alfred Jarry.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. S.L.N.D. [LAMBALLE, VERS MARS 1909].

[Lettre absente du fonds de la BLJD ; le texte en est donné en note dans DCP 27. Charlotte avait joint à sa lettre deux pages du manuscrit de *La Dragonne* qu'elle avait oubliées lors de son précédent envoi, pages que les Vallette n'ont pas replacées dans le manuscrit et qui manquent dans l'édition de 1943.]

Chère Madame Vallette, Monsieuye, voici deux pages retrouvées sous mes papiers qui manquent à la clarté du manuscrit — corrigez — éliminez — je remets tout entre vos mains. Soyez indulgents et bienveillants encore à cause de lui — ? J'y ai mis pas mal d'inexpérience, mais tout mon cœur, toutes mes forces et toute ma bonne volonté. J'ai bien aimé quand même ce travail si beau et salutaire ! Amitiés. Ch. Jarry

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. [LAMBALLE], 24 MARS [1909].

❧ BLJD, Carte postale : Byrrh Tonique hygiénique ; 2 feuillets joints.

Mercredi 24 mars.

Laissez-nous vous présenter, Monsieuye, des Palotins de la cavalcade de Lamballe... C'était tout petit... ! mais ; comme dirait le Père Ubu : y avait de l'idée... dans la vielle qui jouait invisiblement sous une bâche d'arbres verts traînée par une bourrique aux rubans de confetti... Le char du docteur Kakaoli : vrais types de Molière avec un patient en blouse bleue au nez rouge de fraise énorme... un père blanc... des arabes à choual arlequins et pierrettes ; puis un bal — très chic — pour les inférieurs tout de même !

. . . . . .

Si nous n'avions point été soignée et ménagée, nous aurions fait couac... et serions morte aussi nous, comme l'autre petite grenouille[1]... !

Rachilde et Gabrielle sont bien à la campagne... moi j'y suis presque ; tâchez d'en profiter aussi, Monsieuye, le plus que vous pourrez !

Que puis-je vous dire... sinon merci de tout ! et que vous avez bien fait comme toujours !

Puisque Fasquelle attendait depuis longtemps La Dragonne ; il avait même, je crois, avancé de l'argent dessus !

Le roman grec et le travail d'Ubu combleraient une partie du débet : Que je voudrais bien que ce que j'ai risqué en écrivant de tout mon cœur vaille quelque chose... ? c'est Madame Rachilde, après Ubu, qui m'en a donné l'idée ; vous m'avez envoyé le manuscrit. Bien, bien ; voilà qui est bien ! Et que Madame Ste Anne nous aide pour cet été...

Ubu me l'avait dit... écrit... les cousins de la Morinière aussi et le notaire ami qui a 45000^f^ de rentes et est très bien : j'ai envie... d'essayer de lire... de travailler... et d'écrire encore... ! Ubu devait traduire la Peste de Londres, sans le dire à Davray[2] ; je

Tous droits réservés

Concours d'Affiches « **BYRRH** » — *112 Lauréats*

6e Prix *(66 lauréats ex-æquo)* J. LEHMANN

ne suis pas encore assez remise à l'anglais... un roman avec des vers vaudrait mieux — je me déniaise peu à peu — tonton n'ira pas bien loin... ? Lamballe est un havre, mes leçons vont bien ; merci Monsieuye, nous mangeons des coquillages... les cauchemars et les crises diminuent avec le printemps ; surtout... avec les amis que nous avons tant à Paris qu'en Bretagne... notre famille au cœur bon et les leçons toujours vivantes de l'invisible petit père Ubu qui voudrait bien radouber ses bateaux lui aussi... ! et qui nous a laissés un peu les uns aux autres en souvenir de lui !

Bien affectueusement Monsieuye ainsi qu'à Rachilde et à Gabizelle.

Charlotte J.

---

1. Allusion à la nouvelle de Rachilde « Le tueur de grenouilles » (voir la lettre du 17 mars 1909, p. 98).
2. Daniel Defoe, *A Journal of the Plague Year*, 1722 ; la première traduction française ne paraîtra qu'en 1923. Henry D. Davray était le principal traducteur de l'anglais du Mercure de France. Ce projet ne semble pas avoir été mentionné ailleurs par Jarry.

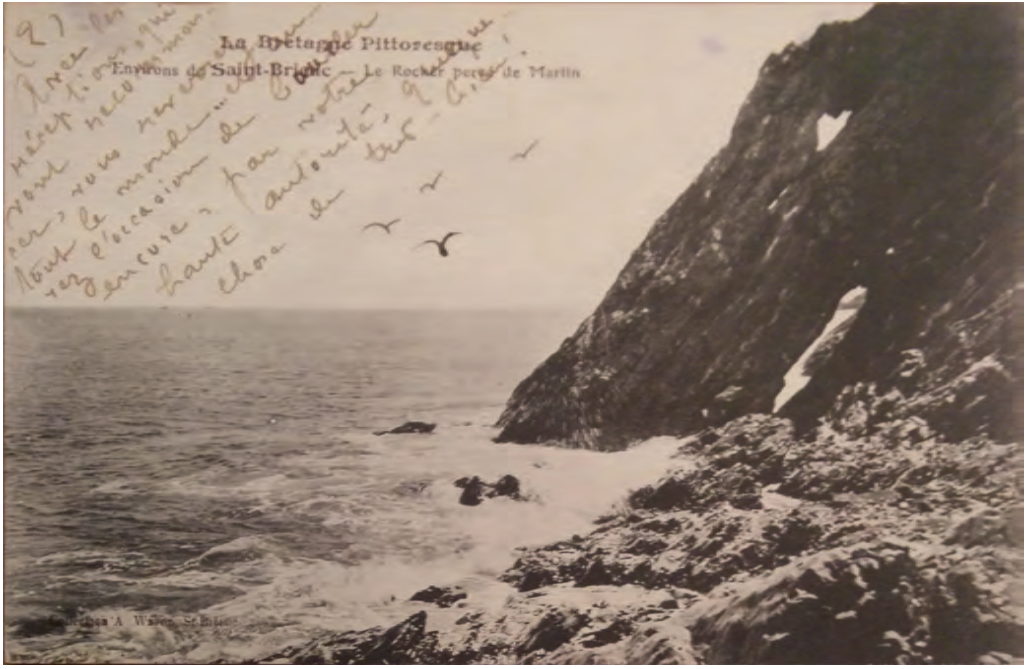
La Bretagne Pittoresque
Environs de Saint-Brieuc — Le Rocher percé de Martin

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. LAMBALLE, 1er DÉCEMBRE 1909.

❧ BLJD, 2 cartes postales : La Bretagne pittoresque : Environs de Saint-Brieuc, Le Rocher percé de Martin / Le Légué-St-Brieuc, Marée montante ; numérotation suivie 1-4 aux rectos et versos.

Lamballe
1r Xbre 09.

J'ai été bien contente, Monsieuye, que malgré vos occupations si grandes — le Père Ubu me l'a raconté souvent — vous ayez fait renouveler les reconnaissances... Bravo !
Pensez-vous que Sidonie de la Morinière voulait m'acheter les épées et la veuve du docteur, mon cousin[1] « qu'un officier a demandée » avait envie du revolver ?
Ah ! que nennie, Monsieuye, Madame Rachilde... Nous y tenons trop... !
C'est pour Mademoiselle de Hébé — en son Hôtel — terrifiée... aussi elle, par ce naufrage.
Pour nos livres et nos affaires, que nous règlerons au mieux sûr avec vous... s'il y a quelque démarche ou réclame discrète utile... le docteur S[altas] va bien chez Fasquelle : ce qui agaçait Ubu cloué à la chambre. Il a tout de même été bien bon, comme vous, le jour de l'enterrement et au sujet de la Papesse Jeanne... ! Je lui écrirai s'il le faut !...
Avec les réceptions, qui vont recommencer, vous reverrez tout le monde... et aurez l'occasion de boucler encore, par votre haute autorité, quelque chose de très-bien !
Je pense m'en occuper tout de bon vers fin Janvier, après les corvées du 1r de l'an... Il y aura 3 ou 4 mois... ; mais dame, Monsieuye, c'est encore vous et Madame Rachilde — à Paris — et bien plus capables, qui nous donnerez des tuyaux et préparerez le passage... dites... ?
Les missionnaires — car il y a eu une mission — ont essayé de nous jouer un sale tour contre l'héritage de notre oncle en faveur de sa bonne — une gonzesse[2] ! J'ai « entendu » de l'autre côté de la grille du confessionnal les conseils de ruse... Mon cousin m'a envoyée faire la leçon au bon père pour sa gouverne

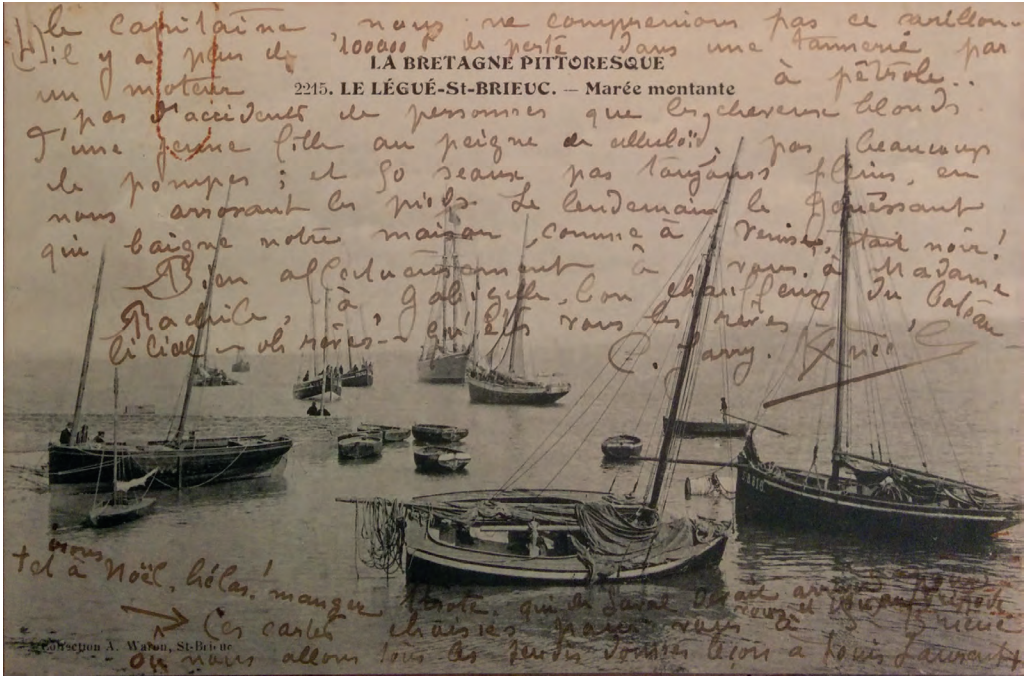
LA BRETAGNE PITTORESQUE
2215. LE LÉGUÉ-St-BRIEUC. — Marée montante
Collection A. Waron, St-Brieuc

dans la ville prochaine — il a bravé, c'était prévu — j'ai tout dit ! Il a menacé : à elle d'agir ! Nous avons paré — et Gaston à la chasse a prévenu notre ami Me Gr[osvallet]. En veillant, en parant — toujours l'escrime — il n'y a plus de danger !
Un grand palais de flammes[3], terrible, vient de mobiliser Mme Gr[osvallet] les bonnes sœurs... nous même, tout près à nos fenêtres ; le tocsin a sonné pendant que nous dînions chez le capitaine, nous ne comprenions pas ce carillon... il y a plus de 100000f de perte dans une tannerie par un moteur pas d'accident de personnes que les cheveux blonds d'une jeune fille au peigne de celluloïd ; pas beaucoup de pompes ; et 50 seaux pas toujours pleins, en nous arrosant les pieds. Le lendemain le Gouessant qui baigne notre maison, comme à Venise, était noir !
Bien affectueusement à vous, à Madame Rachilde, à Gabizelle, lou chauffeur du bateau lilial — oh rêves !... qu'êtes vous les rêves...

C. Jarry-Kernec'h

Ces cartes choisies pour vous à St-Brieuc où nous allons tous les jeudis donner leçon à Louis Laurent[4] et irons à Noël, hélas ! manger. Carte, qui de Laval devait arriver pour vous et Ubu au Tripode.

---

1. Marie Françoise Guillou (née en 1877), qui avait épousé en 1901 le docteur Louis Laurent (1846-1904), cousin de Caroline Quernest-Jarry. Le docteur Laurent avait été nommé en 1894 subrogé tuteur d'Alfred (NA, p. 702).
2. Rose, domestique d'Amédée Gorvel.
3. Incendie de la tannerie Adelbert et Ruellan, rue de Saint-Brieuc à Lamballe, le 24 novembre 1909 (« Violent incendie à Lamballe », *L'Ouest-Éclair*, n° 3960, édition de Rennes, 25 novembre 1909, p. 5).
4. Louis Laurent (né en 1902), fils du docteur Laurent et de Marie Guillou. Louis était l'élève de piano de sa tante Joséphine Laurent, religieuse des Ursulines (voir la lettre du 21 juillet 1908, p. 63). Joséphine avait confié son élève à Charlotte quand elle était partie au couvent des Ursulines de Barloo en Hollande. Interrogé par Noël Arnaud sur les cours de piano de Charlotte, Louis Laurent lui écrivit, comparant ses leçons à celles de Joséphine : « C'était exactement le contraire. Tempérament d'artiste, musique, peinture, etc., mais pas du tout professeur ; genre cigale. » (NA, p. 300).

3817. - SIZUN. - Reliquaire historique en argent

Inscription : « Faict l'an 1625 povr servir à Monsievr St-Cilliav parroisse de Sizvn »

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. S.L., 6 AOÛT 1910.

❧ BLJD, Carte postale : Sizun. — Reliquaire historique en argent ; 4 feuillets à l'encre joints.

6 août, 10.

Nous avons cueilli à votre intention, Madame Rachilde... Monsieuye, quelque chose de mirifique c'est à dire d'horrifique à St-Brieuc ! (Voyez au dos)

Nous avons bouclé l'année de piano en dépassant tout le monde et raflant deux nouvelles élèves... Sûr, le Père Ubu s'est mis de la partie avec Madame Ste Anne... nous l'avions évoqué de toutes nos souffrances et de tout notre cœur ! est-ce que je me répète ? si oui, pardonnez !

Voilà que le juge pacifique foudroyé de nos mépris sur son impolitesse, souffre...!!! S'aperçoit que des rivales jalouses — ses maîtresses de pension — le trompent sur nous qu'il ne connaît pas ; et demande humblement, par la tante Kernec'h, « dont nous avons fait les lettres pendant des questions de bornage... etc... », si... il ne me dégoûte pas trop... ? Et... si il me demandait en mariage... ? aurait-il chance d'être exaucé ?... (En dessous : a-t-elle de l'ordre... ? elle semble se négliger... J'aimerais la voir... parfaitement bien comme autrefois à St-Brieuc.) la tante pas si sotte me répète tout et c'est nous qui allons gouverner...

Et moi qui... pourchassée 2 ans pas l'ami Breton[1] et d'autres et demandée à St-Brieuc, ne l'avais jamais vu...!!!

Mais Madame notre mère changeante, jalouse... ou, ne me comprenant pas : a gâché 10 ans de ma vie — les prêtres et bonnes sœurs en ont gâché 10 autres — ; c'est Alfred, mathématique et sincère... qui me l'a révélé... aurai-je une petite revanche ?

Plus vieille que mon âge ; comme un soldat, ou un phylosophe... qui n'attend rien... mais dissèque par habitude, « ma famille m'aime tout de même... mes élèves aussi » et le cœur est encore chaud — peut-être pour avoir tant saigné ! au retour de tante Thérèse dans quelques jours — il faut qu'elle veille à sa

maison de Morieux, vallée de Roland aux rochers fantastiques, — nous allons étudier cette question de mariage... la boucler ou l'envoyer au diable...
Tonton A[médée] qui met — sa bonne plutôt — tout le monde dehors — m'ouvre sa maison, offre la chambre des arbres[2]... ! pour le dîner.
L'ursuline, qu'on enlève à Barleau[3], voudrait rester un peu... l'enfant du cousin « docteur et homme politique » s'est fait applaudir au lycée de S^t^-B[rieuc] il est pour moi excellent élève de ses frêles doigts blancs... Rien n'est décidé... Si c'était ? nous aimerions tant vous avoir un peu !!!
Il fut un temps où nous dormions, grâce à vous sur les deux oreilles... ; à des heures plus douces et plus calmes... la douleur est plus vive avec son rayonnement de martyre... les cellules photographient mieux et la reconnaissance des races est plus grande pour les intelligences et les bontés royales... N'allais-je pas dire comme dans Antinous : pour celle des dieux[4] !
Terrasse dépense — m'a-t-il écrit — beaucoup de dimanches... de labeurs d'amis, communs à Ubu et à lui — sans compter des argents... pour rendre Pantagruel jouable... au prix de quelles démarches... de quels sacrifices...
Moi... Je ne puis rien !
Mais, si un jour le Père Ubu, maître des Phynances, vous appelle la nuit : donnez-lui la main... l'un ou l'autre... et pardonnez mon barbouillage... C'est l'heure du soleil ! le blé pourrit ; la mer est froide et, par périodes, la pluie tombe à torrents !
Malgré tout cela — ne criez pas au paradoxe ! la Bretagne — diable de rime mirlitonesque — est un pays de Cocagne — où l'on peut acquérir un chateaubriand (biftec) pour 8 sous et d'excellent beurre à 1^f^10 les 500 grammes...
Nous avons : chambre, cabinet de toilette au premier... au soleil ! — lit-clos — alcôve — : garde-robe placard — droit à la rivière, au douai[5] ; immense grenier, locataire principal qui sert de concierge,... pour... 60^f^ par an !

Le... prétendu, songe à nous quoique rebuté — je vous en ai parlé, Monsieuye... Madame Rachilde n'était pas là ! ~~depuis~~ il y a 2 ans : il aime les armes les livres fit le tour d'Espagne aux vacances dernières, aura : — ses parents ont 83 ans — environ 2400f de rente sans compter sa place de juge que nous pourrions porter à St-Brieuc — notre pays, où sont ses terres... et nous irions vous dire bonjour ! Merci encore... de tout... bien affectueusement ! Pourquoi, Madame Rachilde ne parle-t-elle plus ?

C. Jarry Kernec'h

Qu'en pense-t-elle ? Oui ! sans doute ? amitiés aussi à Gabrielle

---

1. Le député Le Troadec ; voir la lettre du 11 novembre 1908, p. 84, note 3.
2. Dans un passage de *La Dragonne* de la main de Charlotte, Jeanne et Erbrand, jeunes mariés, sont accueillis « dans la grande chambre dont les tentures de chaque côté représentaient un paysage bucolique avec des arbres, une chasse du temps de l'Empire, et des vaisseaux napolitains avec des pêcheurs » (éd. cit., p. 158-159).
3. Pour Barloo en Hollande.
4. Allusion à la nouvelle de Rachilde « La mort d'Antinoüs », dialogue entre l'empereur Hadrien et son jeune amant (*Contes et nouvelles*, éd. cit., p. 39-51).
5. Jarry mentionne « le doué, sorte de lavoir, au pays gallot » dans *L'Amour absolu* ; c'est l'origine du nom d'Emmanuel Dieu (Nédélec Doue), trouvé dans un lavoir (CG III, p. 505).

❧ Localisation inconnue.

CHARLOTTE JARRY À ALFRED VALLETTE. S.L., [FIN JANVIER 1911].

[Lettre mentionnée dans une lettre d'Alfred Vallette à Claude Terrasse du 28 janvier 1911 où il regrette de ne pas pouvoir venir avec Rachilde à la représentation de *Pantagruel* à Lyon ; il a reçu une lettre « de la Mère Ubu, qui n'a pas l'air de se douter qu'on va jouer *Pantagruel* » (MB, p. 108).]

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. S.L.N.D.

❧ BLJD, Carte postale : Les six Saints Guérisseurs de Notre-Dame-du-Haut.

Les saints de Bretagne font des miracles, Madame Rachilde... Ne vous étonnez point si je vous arrive en bombe mardi prochain... Je ne sais pas encore l'heure ; mais je sais le chemin, ne vous dérangez pas ! Nous apportons une motte de beurre frais du marché d'aujourd'hui... deux bolées et des... épingles de Bretagne...

Je voulais venir à la Toussaint : vous n'étiez pas rentrée des Bas-Vignons ; et nous avions invoqué lou Père Hébé et les fées et nos amis de jeunesse qui nous avaient écrit il y a deux mois et dont des imbéciles ont arrêté les lettres m'envoient un permis et mon voyage parce que cela me tenait au cœur !

Ils me prendront chez vous pour me remettre à la gare... nous causerons... que de choses à dire à table... avec Minouflette... !

Bien affectueusement un bon baiser à tous... !

Charlotte Ubu

6020. Les six Saints Guérisseurs de Notre-Dame-du-Haut, près Moncontour (C.-du-N.)

St-Mamert guérit les maux de ventre ; St-Livertin les maux de tête ; St-Houarniaule, qui tient un loup en laisse, la peur ; St Méen, la folie ; St-Hubert, les morsures des chiens enragés ; quant à St-Lubin, il console tous les affligés

Collection M. Waron, St-Brieuc

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. LAVAL, 1er JUILLET 1914.

Merci..! et... affectueusement.

Charlotte Jarry

[ADRESSE]
Madame Alfred Vallette
Mercure de France
26. rue de Condé. 26
Paris VIme

❧ BLJD, Carte postale : Laval. — La Porte Beucheresse. — LL., cachet de la poste : Laval — Mayenne / 1-7 14.

35 LAVAL. — La Porte Beucheresse. — LL.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE. LAMBALLE, 20, 23 ET 26 JUILLET 1916.

❧ Expo-jarrysition, n° 468, coll. Loize. Localisations actuelles inconnues.

[Une lettre et deux cartes illustrées du Val-André exposées à l'Expojarrysition (CCP 10, p. 158, n° 468). Depuis Lamballe, Charlotte (qui signe C. Jarry Kernec'h) y annonce ses fiançailles, avec approbation de la cure, avec un fantassin, Maxime Dusautoy, qu'elle fréquente à Saint-Brieuc. Ancien élève de l'école des pupilles de Paris, il est d'« une des meilleures familles de Laval » qu'elle a connue « du temps de maman »; il siffle des airs d'opéra. Charlotte le compare à Alfred, qui bénirait leur union. Son futur fiancé a trouvé un travail « à 5 fr. par jour » à Charlotte à Paris. Rappelant que son frère lui disait en mourant : « Aux heures sérieuses, aux heures suprêmes, écris à Vallette », elle demande au couple d'user de leur « puissance » pour éviter au jeune homme d'être « démoli » au front, en lui trouvant un emploi dans une usine de l'État : « c'est un excellent chimiste qui voudrait faire des gaz asphixiants [sic] ». Maxime Dusautoy envoie également une lettre aux Vallette le 23 juillet 1916, signée « Du Sautoy Maxime ».]

392 — PARIS — Le Lion de Belfort
l'Œuvre de Bartholdi décore le milieu de la
Place Denfert-Rochereau A. P.
The Lion of Belfort, Denfert-Rochereau Place

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. S.L.N.D. [PARIS, APRÈS JUILLET 1916].

❧ BLJD, Carte postale : Paris, Le Lion de Belfort.

44 rue JJ. Rousseau[1].
Madame Rachilde...

La bonne soupe popote sur un joli petit feu.

Monsieuye, Encore merci du bon coup de repêchage... Je crois qu'il était temps... hier j'ai eu une belle crise morale et physique... souvenirs mortuaires écume des souffrances d'où nous sortons...

Maintenant ça va !... tantôt à Bagneux souhaiter la fête au Père Ubu[2]... demain à N.D. des Victoires[3]... pour préparer travail bientôt...

Bien bien affectueusement

C. Jarry.

---

1. Après juillet 1916, Charlotte s'installe à Asnières, puis à Paris (12, impasse Saint-Charles), où elle travaille en tant que femme de charge et ouvrière (OC III, p. 1014). L'adresse mentionnée dans cette carte permet de la placer après cette date.
2. Saint Alfred, le 28 octobre ; la lettre-poème qui suit date sans doute de la même époque que cette carte.
3. La Basilique Notre-Dame des Victoires est à 500 m. de la rue Jean-Jacques Rousseau.

BLJD, 3 feuillets.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. [PARIS], 28 OCTOBRE [APRÈS JUILLET 1916].

28 Octobre. St Alfred.

Fleurs du cimetière
à Madame Rachilde...
et Monsieur Alfred Vallette
« les meilleurs amis d'Alfred Jarry »

Nous marchions dans la nuit hier... avec une botte de chrysanthèmes... ; sans bruit de paroles (faisons la part de l'imagination... c'est vrai !) à la gare St-Lazare... j'entends :... « et Mowgli comprit qu'il devait retourner vers les hommes[1]... » Toujours détresse...
Au métro à la porte d'Orléans, comme un grand cri de joie intérieure... Comme à Lourdes, où notre évêque constatait le fluide de la Ste Vierge... « Il était là...! » et puis une g^de^ crise de larmes qui m'a sauvée... j'étouffais.
Notre g^d^-mère (la fille d'Antoine Grison décoré par l'empereur, le soldat à l'épée en branches de vignes et g^d^ Maître d'armes[2]...) manqua devenir folle... en perdant à la fois sa fille et son mari qu'elle adorait... elle ne pouvait pas pleurer... !
La photo d'escrime... souvenez-vous, Madame Rachilde — vous dont l'amitié était si sincère ; correspond à une date : Colette Villy[3] [sic]... la salle d'armes... ce n'était pas une chose ancienne... le docteur a dû se tromper[4] ; une plaisanterie qu'~~il~~ Alfred vous faisait : c'est le front à Colette... puis se frappant le front : imbécile que je suis c'est une chatte... vous deviez aller à Trouville où le parrain de Gabrielle s'est noyé !...
Père Ubu ne voyait pas toujours son adversaire... nous en voyions deux en faisant monter les étoiles suggestion... ~~mais~~ la photo n'était pas ancienne... mon frère ne savait pas mentir !
Pardon ; mais c'est l'heure du salut. À bientôt Merci et B[ien] aff[ectueusement]

C. Jarry

1. « L'Homme finit par retourner à l'Homme, même si la Jungle ne le rejette pas » dit Kaa à Mowgli à la fin du *Second Livre de la Jungle* (éd. cit., p. 369). Charlotte mentionne la panthère Bagheera dans une lettre d'octobre 1908, p. 77.
2. Émilie Grison, fille d'Antoine Grison, avait épousé le 18 juin 1829 Julien-René Jarry, grand-père de Charlotte ; sur Antoine Grison, voir la lettre du 29 septembre 1908, p. 69, note 2.
3. Jarry fréquenta Colette à l'époque du « Cercle Victor Hugo » en 1905 (PB, p. 579-580).
4. Jarry s'était fait photographier en escrimeur en juillet 1906 pour prouver à ses amis qu'il allait mieux ; il offrit un tirage à Rachilde et au Dr Saltas, qui crut la photo plus ancienne, ne pouvant faire correspondre cette allure martiale avec l'état de santé de son patient. Voir Henri Bordillon, GOAJ, p. 156, qui cite la préface de Saltas à l'édition de *La Dragonne* (éd. cit., p. 10-11).

❧ BLJD, 4 feuillets à l'encre et ADM, 1 J 830/2, 1 feuillet à l'encre.

CHARLOTTE JARRY À RACHILDE ET ALFRED VALLETTE. PARIS, 25 JUILLET 1918.

Paris le 25 Juillet 1918.
veille de la fête de Madame Ste-Anne

Chère Madame Rachilde, Monsieuye,

Je profite d'un anniversaire cher au Père Ubu pour vous remercier, Monsieur Vallette de votre bon accueil avec des mots utiles et justes comme autrefois.

Oui, la tombe du Père Ubu demeure et son souvenir me reste plus réel de vous avoir revu.

J'ai rencontré par hazard chez sa concierge, Madame Saltas le dimanche d'après l'inventaire ; elle ne devait pas rentrer... et quelque chose lui disait qu'il y avait quelqu'un pour le docteur !!!

Moi, j'avais quitté brusquement les vêpres de St-Germain des Prés craignant d'arriver trop tard !

Croiriez-vous qu'elle s'est précipitée en disant : mais c'est Mademoiselle Jarry... ! Montez vite... Je vois qu'ils ont gardé de l'affection et de l'estime pour nous... cela me réconforte et achève de me guérir d'un mal où l'isolement moral jouait un grand rôle.

Madame Rachilde, Père Ubu parlait du Mercure de France comme d'un sanctuaire, c'est pour cela que je n'y allai point après avoir été dépouillé de mes toilettes présentables et abîmée par la fatigue et la maladie... Il priait Madame Ste Anne en breton par respect pour les dieux[1]...

J'ai essayé de vous écrire en vers[2] ! c'est désuet comme il y a vingt ans... avec un peu de meilleur... ! c'est du pastel breton où tout reste en retard et où les petits bateaux suspendus dans l'église ont encore des voiles — nos dreadnoughts et les steamers ne leur ressemblent plus !...

Je suis venue à Paris pour connaître un peu plus de vrai et de beau avant de mourir !... Nous avons travaillé 11h sans trop de

peine... la lampe a son abat-jour rose et je suis bien heureuse de pouvoir penser et écrire... à vous d'abord ! J'en étais déshabituée depuis si longtemps !
Madame Saltas m'a dit que j'avais eu tort de ne pas aller vers vous quand je fus si abandonnée et si malade... qu'ils m'auraient consolée, soignée et par le docteur fait avoir toutes sortes de choses... Je vois qu'elle aussi est douce et très bonne ; cette silhouette que je me rappelle avoir vue en face de Gabrielle... aujourd'hui Madame... dans la voiture de deuil...
J'ai audité lou messe et... tout etc... beaucoup à vos intentions, Madame Rachilde, Monsieur Vallette. Que vienne donc la victoire avec la vie normale encore plus belle que dans le passé !

En grande estime et... reconnaissance... bien affectueusement
C. Jarry-Kernec'h
10 rue Lakanal Hôtel Lakanal XVe Ar^t^.

À la mémoire de mon frère Alfred Jarry.
Dédié à ses meilleurs amis : Monsieur et Madame Vallette.

Tombe blanche où s'endort mon amour éternel,
Dis-moi si son génie enfante encor des mots ;
Si le beau papillon s'est perdu dans le ciel,
Ou, s'il reste... écouter... le bruit de nos sanglots !

Reviendras-tu toujours au pays de l'Aïeule,
Qui tendrement berça tes rêves d'infini ;
Regarde les blés blonds,... dis-moi... si je suis seule...
Par la bruyère en fleur qui mène au sol bénit ?

Sancta Anna, c'est un ex-voto que j'apporte...
Dans le Passé, toujours, je fus sauvé par vous !
Ayez pitié des fieux que la tourmente emporte ;
La mort, ou l'ennemi, les voit toujours debout !

Ici : des oiseaux blancs… l'Océan… plein de voiles… !
Là-bas, monte le flot : un mur bleu horizon…
Ce soir, on va planer tout auprès des étoiles ;
L'encens roule et vrombit des éclats du canon.

Partout des croix… partout, des fleurs aux trois couleurs !
Le ciel boit trop de sang aux jeunes lèvres closes ;
Entends déjà les cris des Alliés vainqueurs ;
Et… Tout Paris… demain leur jettera des roses !

(Paris le 25 juillet 1918) Charlotte Jarry-Kernec'h

---

1. Voir NAJ, OC III, p. 701 : « Sancta Anna, ô pétrous zump. / On doit parler aux dieux ou aux fées dans leur langage… Madame sainte Anne priez pour nous ! » Le passage est repris dans *La Dragonne*, éd. cit., p. 59.
2. Le poème en vers, daté également du 25 juillet 1918, est conservé aux ADM.

Juillet. ❧ Le 4, signature du contrat de mariage d'Anselme Jarry (né en 1837) et de Caroline-Marie Quernest (née en 1842). ❧ Le 16, mariage à Hédé, où Charles Jean-Baptiste Quernest, père de la mariée, est juge de paix. Installation au 13 rue de Bootz à Laval, siège social de la Société Jarry-Marie. 1863.

Février. ❧ Le 8, naissance à 8 h du matin rue de Bootz de Caroline Marie Jarry (dite Charlotte) ; parmi les témoins de l'acte de naissance, Jules Jarry, loueur de voiture de 33 ans à Laval, oncle de l'enfant. 1865.

Août. ❧ Le 31, naissance à 18 h quai de l'Impératrice à Laval de Gustave Anselme Jarry ; l'enfant meurt au bout de quinze jours. 1870.

Septembre. ❧ Le 8, naissance à 5 h du matin 8 quai de la Mayenne à Laval (aujourd'hui quai Jehan-Fouquet) d'Alfred Henri Jarry. L'immeuble avait été loué par Anselme Jarry depuis le 1er septembre 1867. ❧ Le 23, Charlotte reçoit une lettre ornée de décalcomanies de son grand-père Jean-Baptiste Quernest lui donnant des conseils pour s'occuper de son frère. ❧ Après quelques mois, la famille s'installe quai d'Avenières puis quai du Pont-Neuf, toujours à Laval. 1873.

Installation 23 rue de Bootz. 1874.
Juin. ❧ Le 8, baptême de Charlotte et de Jarry par Félix Hélie, vicaire de la cathédrale de Laval.

Anselme Jarry fait construire une maison au 21 rue de Bootz. 1878.
Mai. ❧ Le 14, entrée d'Alfred au Lycée de Laval, section des minimes.

Printemps. ❧ Faillite de l'entreprise d'Anselme Jarry ; Caroline Quernest le quitte et emmène ses enfants à Saint-Brieuc, chez leurs grands-parents, avant de s'installer 12 boulevard Charner. ❧ Charlotte publie des poèmes dans des 1879.

journaux locaux et donne des récitals de piano à la Société d'émulation.

1883. **Janvier.** ❧ Le 7, mort d'Octavie Sophronie Quernest (née Coutouly en 1820), grand-mère de Charlotte, à l'hôpital psychiatrique de Rennes.

1887. Le futur (1893) député Paul Le Troadec (1860-1933), ancien condisciple d'Anatole Le Braz à Saint-Brieuc, est amoureux de Charlotte qu'il veut épouser ; la famille Le Troadec s'oppose au mariage.

1888. **Octobre.** ❧ Charlotte, Alfred et leur mère s'installent à Rennes, 18 boulevard Laennec. Ils fréquentent leur famille de Lamballe et d'Erquy. ❧ Anselme Jarry s'installe à Saint-Brieuc, d'abord au 6 bis rue Charbonnerie, puis au 12 boulevard Charner. ❧ Charles Quernest, grand-père de Charlotte, est chargé du cours de législation usuelle au lycée de Rennes.

1889. Caroline et ses enfants s'installent 6 rue Belair à Rennes. ❧ Rencontre avec les Morin, débuts du théâtre des Pantins ; Charlotte fabrique certaines marionnettes.
Août. ❧ Le 21, Anselme et Jules Jarry revendent les appartements des 10-12 rue de Bootz.

1891. Alfred est élève au Lycée Henri IV à Paris ; il habite 78 boulevard Port-Royal.

1893. Alfred, malade, est rejoint à Paris par sa mère (et peut-être sa sœur) qui s'installe 84 boulevard Port-Royal.
Mai. ❧ Le 10, décès de Caroline Jarry à Paris.

1894. **Février.** ❧ Mort du grand-père Charles Quernest à Saint-Brieuc.
Mai. ❧ Alfred se rend à Laval au chevet de son oncle puis à Pont-Aven où Charlotte lui fait suivre les épreuves d'« Haldernablou » pour le *Mercure de France*. ❧ Le 11, office funèbre à Saint-Jacques du Haut Pas pour « le repos

de l'âme de Madame Jarry décédée le 10 mai 1893 », payé par Anselme Jarry.
Juin. ❧ Entre le 16 et le 21, Alfred écrit à Charlotte depuis Pont-Aven. ❧ Le 21, mort à Laval de leur oncle Julien-René Jarry ; Alfred séjourne longuement à Laval.
Octobre. ❧ Le 15, lettre du député Le Troadec à Charlotte, en réponse à sa demande d'incorporer Jarry dans un régiment parisien.
Novembre. ❧ Incorporation d'Alfred au 101e régiment de Laval.

Août. ❧ Le 18, décès 13 rue de Bootz d'Anselme Jarry. 1895.
Septembre. ❧ Le 20, procuration d'Alfred à Charlotte pour recueillir la succession de leur père ; Remy de Gourmont est l'un des témoins de l'acte.
Décembre. ❧ Alfred est réformé ; il conduit Charlotte chez une modiste.

Janvier. ❧ Le 5, une domestique donne un reçu de 100 fr. à 1896.
Alfred (reçu écrit par Charlotte), « en récompense des bons soins que j'ai donnés à ses parents et à lui-même ». ❧ La veuve Geslin, qu'Alfred a chargée de trouver des locataires pour les appartements de la rue de Bootz, lui écrit car elle n'arrive pas à avoir de réponses claires de Charlotte qui a chargé une autre personne (Mme Rémon) de louer le premier étage.
Novembre. ❧ Alfred achète une bicyclette Clément Luxe 96 à Trochon, marchand de cycles à Laval.

Juillet. ❧ Le 15, reconnaissance de Charlotte à Me Touchard. 1897.
Août. ❧ Le 2, Charlotte autorise Me Ramard à récupérer les dossiers la concernant chez Me Touchard. Lettre du Douanier Rousseau à Jarry à Laval.

Juin. ❧ Le 23, Charlotte emprunte 3000 fr. à Anne Dreux, 1899.
veuve Gerry, devant Me Ramard, emprunt hypothéqué sur l'immeuble du 13 rue de Bootz.

1901. **Juin.** ❧ Le 22, Charlotte écrit à Alfred à l'Écluse du Coudray, Plessis-Chenet ; l'enveloppe a servi à conserver un scapulaire et une médaille.

1905. **Avril.** ❧ Alfred et Claude Terrasse signent un traité à la Société des Auteurs et compositeurs dramatiques pour les droits de *Pantagruel*.
Juin. ❧ Parution dans *Poesia* du « Fouzi-Yama » (n° 5-6, juin-juillet 1905, p. 18) ; le texte a été recopié par Charlotte pour l'envoi à Marinetti.
Juillet. ❧ Jarry écrit à Apollinaire qu'il séjourne chez les cousins de Lamballe.
Septembre. ❧ Parution dans *Poesia* de « Lyrisme militariste » (n° 8, septembre 1905, p. 11), également recopié par Charlotte.
Novembre. ❧ Le 23, lettre de Charlotte Ferdinand Donie, clerc de Me Ramard à Laval, mentionnant un voyage à Paris.
Décembre. ❧ Lettre de Jarry à Terrasse mentionnant le projet de faire revenir sa sœur à Paris.

1906. **Mai.** ❧ Le 11, Alfred est envoyé par ses amis se reposer à Laval ; il est accompagné à la gare par van Bever. ❧ Alfred et Charlotte louent un appartement à Laval, 13 rue Charles-Landelle (propriétaire : Ernest Oger, professeur de violon à Paris). ❧ Alfred consulte le Dr Buquet. ❧ Le 26, Alfred reçoit les saints-sacrements du chanoine Quentin. ❧ Le 28, rédaction du testament olographe d'Alfred léguant ses droits d'auteur à Charlotte et instituant Vallette comme son exécuteur testamentaire. ❧ Rédaction par Charlotte, sous la dictée d'Alfred, d'un projet de faire-part de décès. ❧ Vallette lance une souscription pour *Le Moutardier du pape*.
Juin. ❧ Le 15, vente des terrains du Bas-Vignons à Charlotte pour 400 fr., afin d'éviter leur saisie.
Juillet. ❧ Alfred se fait photographier en escrimeur chez Maître Blaviel (16 quai Sadi-Carnot à Laval) et donne ses photos à Blaviel, Rachilde et Saltas. ❧ Vallette envoie de

l'argent ; Jarry rentre à Paris pour assister au banquet Moréas du 26. ❧ Le 31, lettre d'Alfred à Marinetti pour le féliciter du *Roi Bombance* ; il lui envoie deux poèmes de sa sœur, sous le pseudonyme de Charlotte J. Kernec'h de Coutouly Dorset, qu'il présente comme une « très proche parente ».
Octobre. ❧ Retour d'Alfred à Laval.
Novembre. ❧ Le 5, Alfred repart à Paris.

Janvier. ❧ Le 1er, lettre d'Amédée Gorvel à Charlotte. ❧ Après le 23, Alfred est de retour à Laval. ❧ Le 30, décès de Sidonie Lerestif des Tertres (née Boutin en 1837), leur grand-tante ; Alfred assiste peut-être à ses obsèques. ❧ Le 31, Alfred écrit à Amédée Gorvel. 1907.
Avril. ❧ Le 4, ajouts au testament d'Alfred et retour à Paris.
Mai. ❧ Le 3, exploit d'huissier pour recouvrer le loyer de la rue Charles-Landalle. ❧ Le 5, Alfred récupère des loyers de la rue de Bootz. ❧ Le 10, il reçoit congé de son propriétaire de la rue Cassette. ❧ Le 11, installation d'Alfred et Charlotte dans l'immeuble familial du 13 rue de Bootz, ne pouvant payer le loyer de la rue Charles-Landelle. ❧ Charlotte joue des mélodies au piano pour divertir son frère pendant sa maladie.
Juin. ❧ Parution de deux poèmes de Charlotte, « Au Désert » et « Bouquet de nuit » dans *Poesía*, sous le nom de C. J. Kernec'h de Coutouly de Dorset (n° 5-6-7-8, juin-juillet-août-septembre 1907, p. 35).
Juillet. ❧ Le 6, Alfred passe à Paris obtenir un sursis de son loyer rue Cassette ; il est de retour à Laval le 10.
Octobre. ❧ Alfred rentre à Paris (le 7 d'après une lettre à Vallette du 5 octobre, le 18 d'après les souvenirs de Charlotte qui confond avec le mois de novembre).
Novembre. ❧ Le 1er, décès d'Alfred. ❧ Le 16, Vallette lance une souscription dans le *Mercure de France* pour la sépulture de Jarry ; Me Meng, notaire à Laval, lui écrit pour connaître la situation financière de Jarry. ❧ Le 17, Rachilde renonce au

legs des terrains des Bas-Vignons ; Vallette écrit à Charlotte pour exposer l'actif et le passif de son frère.
Décembre. ❧ Le 17, Dubois rappelle à Me Meng la dette du tripode qu'il a construit. ❧ Le 28, Charlotte vend l'immeuble rue de Bootz pour 6000 fr.

1908. **Février.** ❧ Le 9, lettre de Vallette à Terrasse pour obtenir les adresses de Vuillard et de Bonnard afin de recouvrer les souscriptions pour la tombe de Jarry.
Mars. ❧ Le 27, lettre de Rachilde à Terrasse ; elle s'inquiète de l'agitation de Charlotte et a écrit au père Quentin pour qu'il calme sa paroissienne. ❧ Le 28, reprise d'*Ubu roi* au Théâtre Antoine.
Mai. ❧ Suite à la vente de la rue de Bootz, Charlotte s'installe 48 bis ruelle d'Ernée, puis rue du Ponceau, enfin 6 rue du Gué d'Orger à Laval.
Juillet. ❧ Charlotte s'installe à Lamballe chez son grand-oncle Amédée Gorvel, rue Basse.
Octobre. ❧ Elle déménage rue Saint-Lazare, maison Rondin, toujours à Lamballe.

1909. **Février.** ❧ Le 14, Charlotte renvoie aux Vallette le manuscrit de *La Dragonne*, qu'elle a complété, en demandant que Saltas le fasse accepter chez Fasquelle.

1911. **Janvier.** ❧ Le 28, lettre de Vallette à Terrasse où il regrette de ne pas pouvoir venir avec Rachilde à la représentation de *Pantagruel* à Lyon. Terrasse envoie à Charlotte la partition de l'opérette et des journaux mentionnant la représentation.
Février. ❧ Le 26, lettre de Charlotte à Terrasse ; Saltas lui a envoyé *Faustroll* et *La Papesse Jeanne*.

1912. **Décembre.** ❧ Le 31, mort d'Amédée Gorvel ; les héritiers accusent Charlotte de s'être servie dans sa maison.

1916. **Juillet.** ❧ Le 20, Charlotte annonce aux Vallette ses fiançailles avec un fantassin, Maxime Dusautoy. ❧ Elle déménage à

Asnières puis à Paris (12 impasse Saint-Charles puis 44 rue Jean-Jacques Rousseau), où elle travaille en tant que femme de charge et ouvrière.

Fasquelle réédite *Ubu roi* ; d'après Léautaud (qui situe la réédition en 1923), l'éditeur aurait obtenu les droits de la pièce auprès de Charlotte, entrée ivre dans ses bureaux, pour 6000 fr. 1921.

Août. ❧ Charlotte, installée 12 impasse Saint-Charles à Paris, écrit aux Terrasse les 1er et 16 août ; elle s'est blessée au travail. 1922.
Septembre. ❧ Le 29, elle écrit aux Terrasse.

Juillet. Le 1er, lettre de Charlotte à Mme Terrasse à la mort de Claude. ❧ Le 14, elle mentionne dans une lettre à Mme Terrasse qu'elle a enfin payé Dubois pour la construction du Tripode. 1923.

Mars. Le 17, décès de Charlotte à l'hôpital Boucicaut, 78 rue de la Convention à Paris, des suites d'une tuberculose pulmonaire. ❧ Le 19, sa voisine, Rose Lecanu, vient réclamer le corps. 1925.

NOËL ARNAUD. NOTES INÉDITES SUR CHARLOTTE JARRY.

Quelques mois après la mort de Jarry, encouragée — bien à tort — par Rachilde qui aura décliné l'honneur d'établir le texte du roman, Charlotte essaiera de mettre de l'ordre dans le chaos des notes et fragments laissés par son frère et tentera même d'écrire les textes de « raccord ». Outre qu'elle y emploie gauchement — pour faire vrai — de ces formules « amusantes » que Jarry réservait à sa correspondance (« les fidèles sujets » pour les locataires de la rue de Bootz, par exemple), le lecteur reconnaîtra des apports personnels de Charlotte non seulement à l'italique dont usent les éditions — même les plus fautives — pour les distinguer du texte autographe (les passages dictés sont aussi en italique), mais surtout à l'apparition de personnages auxquels Jarry ne pensait pas ou qu'il n'avait pu encore pleinement concrétiser et qui appartiennent à cette « famille » infinie et indéfinie, à ces « cousins » et « cousines » de toutes provenances à qui Charlotte, à Lamballe, après sa ruine, servira de bonne à tout faire ou — dans les meilleurs jours — de dame de compagnie. Car Charlotte, sa maison de la rue de Bootz vendue pour payer les dettes de son frère, vivra désormais de charité.

Dans les premiers temps, elle batailla pour tirer de l'argent du *Pantagruel* sur quoi Terrasse a fait main basse ; l'archiprêtre de la cathédrale, M. Quentin, le notaire Gustave Meng, l'avocat Me Guy Ramard

l'abreuvent de conseils contradictoires ; la succession de Jarry, refusée par Rachilde, c'est le Tripode impayé, les factures de marchands de vin dont elle a peine à contenir le flot, sans cesse renouvelé ; c'est aussi le *Pantagruel* qui avait coûté tant d'efforts à Jarry et duquel jusqu'au bout il attendra, bien innocemment, une pluie d'or, entretenant sa sœur dans cette folle espérance. Les conseils les plus sages, n'était la ruine trop réelle de Charlotte, lui viennent, une fois encore, de Vallette, mais visiblement celui-ci ménage la chèvre et le chou, en l'occurrence la chèvre Charlotte, qui n'a plus rien à brouter, et le chou Terrasse, qui, lui, tout de même, continue à pommer.

Charlotte envisage un jour de céder à Terrasse ses droits sur le *Pantagruel*, qu'elle évalue, on ne sait trop pourquoi, estimation de Jarry sans doute, à 1000 ou 1500 francs[1]. Terrasse qui, selon ses propres termes, veut éviter d'entretenir des relations inutiles et coûteuses avec la Mère Ubu, réplique par une contreproposition : il est prêt à racheter les droits... pour un versement mensuel de 15 à 20 francs durant un an !

Charlotte n'a plus un sou. Le 8 juin 1908, elle écrit à Vallette qu'il lui faut « manger un peu tout de même » ; elle lui demande une avance de 5 francs, et — en toute inconscience, sans songer que si l'on sympathisait avec le « Père Ubu » on est déjà bien las de la « Mère Ubu » et qu'au fond on s'en moque, elle signe Charlotte Ubu ! Le 10 juin, après son courrier, il lui restera douze sous ; elle supplie Vallette de lui envoyer « un peu de phynance oh ! très peu » et, s'illusionnant toujours, termine sa lettre par « Vive lou Père Hébé ! et ses amis ! Vive Pantagruel ! » Le 15 juin, elle se flatte d'avoir encore des amis et de bons voisins puisqu'on lui a envoyé un quart de poulet dimanche, des salades et reprêté 2 francs ; on lui fait crédit d'une semaine chez deux bistrots « un pour le cidre ou le vin, un pour la bière à deux sous. »

L'archiprêtre Quentin lui conseille de donner des leçons de piano. L'aumônier du Carmel, M. Dissard, l'oriente vers la broderie à domicile. En décembre 1907, elle espérait beaucoup

de cet ingrat métier. « J'ai trouvé, écrivait-elle, des broderies de soie et d'or pour la cour d'Angleterre par l'aumônier du Carmel, de veille noblesse lui aussi, et admirateur d'Ubu qu'il appelle un génie. » Mais le 25 juin 1908, les ors aristocratiques se sont ternis. Elle parle de la « broderie qu'on vous promet de jour en jour, qui vient un peu à l'atelier et au dehors jamais. » Qu'on excuse son impatience : elle a besoin de souliers et de faire accorder son piano. Le 30 juin on mesure encore mieux son dénuement. Elle, à qui la maison de la rue de Bootz rapportait, bon an mal an, dans les 1100 francs-or, la broderie la contraint maintenant à « 17 heures d'un travail exténuant pour gagner quatorze sous par jour qui ne seront pas payés parce que ce n'était pas très bien ». La semaine précédente, elle a gagné 1 f. 30 « parce que c'était très bien ». La vie posthume du Père Ubu, ce sera aussi, durant de longues années, la vie misérable de Charlotte, touchante, ridicule, lassante — oh combien ! pour ceux qui subiront ses lettres où elle répète à contretemps les « mots » de Jarry — et admirable de fidélité à ce frère qu'elle aura soigné comme l'eût fait une mère et mieux qu'une amante et dont elle défendra la mémoire avec maladresse, peut-être, mais sans faiblesse et sans jamais récriminer contre la faillite totale qui sera le prix de son dévouement.

En juillet 1908, les leçons de piano restant fort hypothétiques et la broderie, nous l'avons vu, désespérément improductive, elle se décide à quitter Laval pour Lamballe. Le « grand-oncle » Amédée Gorvel, qui retombe en enfance, conserve encore assez d'âpre lucidité pour la commettre aux soins de son ménage, sous la houlette de sa redoutable domestique, Rose — « une gonzesse », écrire plus tard Charlotte, quand en décembre 1909, l'oncle Amédée enfin mort[2], Rose tentera de capter l'héritage. Elle loge quelque temps chez sa tante (la seule vraie) Quernest-Goubin[3] dans une vaste maison, peuplée en outre de centaines de rats énormes (ce que Charlotte ne dit pas, mais que nous savons par un témoignage direct). Elle y occupe la chambre aux arbres (autrement dit la chambre au papier peint

à ramages et à scènes bucoliques qui, dans *la Dragonne* (au chapitre « Antée »), et par la plume de Charlotte, abritera les jeunes mariés, Erbrand Sacqueville et Jeanne Parangeoux-Sabrenas). À la tante Quernest-Goubin, elle vendra ou donnera en dédommagement un tableau solennel et de bonne huile représentant le grand-père et juge de paix Quernest, en toge et copieusement barbu. Puis elle s'installera, à deux pas de la maison de la tante, dans un modeste logis de la rue Saint-Lazare ; elle y reprendra ses exercices de piano (le piano de sa mère, dernier vestige des fastes d'antan) afin d'en dispenser des leçons, avec un succès quasi nul, aux jeunes filles de la bonne société lamballoise.

Quelque désordonnée, tautologique et bêtifiante qu'elle soit, la correspondance de Charlotte offre un grand intérêt. Y surgissent, vague après vague, les impressions « bretonnes » avec quoi elle jugera bon de compléter la *Dragonne* et s'y modèlent sur le tas, si l'on ose dire, ces ancêtres, en fait tout platement contemporains, que Jarry eût tant aimé découvrir dans la nuit des temps. Les passages écrits par Charlotte, après chacune de ses rencontres familiales ou au retour de ses pèlerinages aux lieux de son enfant, sont certainement du mauvais Jarry ; ils n'en éclairent que mieux les matériaux avec lesquels Jarry voulait construire son roman ; ils nous livrent aussi un peu de ce qu'eussent été — s'il avait eu le goût et le temps de les écrire, et réalistes ! — ses souvenirs de jeunesse.

À peine est-elle arrivée à Lamballe qu'une crise de bretonnite aiguë saisit Charlotte, compliquée d'un accès de fièvre aristocratique. Mais tous les Bretons ne sont-ils pas de vieille noblesse ! Et Jarry avait amplement contaminé sa sœur. Le 21 juillet 1908, elle adresse aux Vallette une longue lettre, où apparaissent les La Morinière, le Clos, l'authentique cousine Vesnier avec le souvenir du garnement Jarry.

Sidonie de la Morinière était la fille de Henri, Charles, Mathurin Lerestif des Tertres et de Sidonie, Marie, Anne, Françoise Boutin. Elle avait épousé le 25 mai 1892, à Lamballe,

Gaston Le Lièvre de la Morinière, alors lieutenant au 155e régiment d'infanterie à Lorient, qui, à l'heure où s'épanche Charlotte auprès des Vallette, quinze ans plus tard, pouvait, sans qu'on puisse donc le taxer d'excès de zèle, arborer à sa manche un troisième galon. Pour apprécier pleinement le degré de « parenté » entre ce militaire au nom ronflant (surtout amputé de son Lièvre), mais au titre nobiliaire inexistant, et Charlotte — et Alfred — Jarry, précisons que le grand-père Quernest, l'ancien juge de paix de Saint-Brieuc, était l'oncle de Sidonie, laquelle, fort prolifique, avait, dès 1907, fourni huit enfants à son mari le capitaine — ceux-là mêmes que Jarry énumérait au dos de l'enveloppe du sieur Gorvel — et, en 1908, l'avait loti d'un neuvième, Nicole. La lettre de Charlotte prouve que ni elle — avant son entrée, par l'office, dans le cercle de famille — ni Jarry ne connaissaient vraiment les La Morinière (Le Lièvre de), ce qui ne calmera aucunement son ardeur à s'exhiber, dans *La Dragonne* (chapitre : L'« X »), parmi « tous les nourrissons "ils étaient huit" à demi nus » (quoique cette minutieuse comptabilité « ils étaient huit », entre guillemets comme une citation, laisserait penser que Jarry prévoyait déjà l'utilisation de la nichée des La Morinière).

❧ BLJD, Fonds Noël Arnaud, XXXVI 1907, f. 63-78.

---

1. L'idée vient apparemment de son avocat, Guy Ramard, qui écrit dans ce sens au directeur de la Société d'Éditions Musicales (JAT, p. 74-75). Voir les lettres de juin 1908, p. 42, note 3.
2. Il ne mourra qu'en 1912 ; il s'agissait sans doute de manœuvres visant à lui faire modifier son testament.
3. Marie-Thérèse Quernest, née Goubin en 1847, qui avait épousé Charles Louis Jean-Baptiste Quernest, oncle maternel de Charlotte et Alfred.

TABLE.

❧ Préface 7

❧ Lettres.

Alfred Vallette à Charlotte Jarry. Paris, 29 avril 1907 . . . 13
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. Laval, 31 octobre 1907 . . 14
Alfred Vallette à Charlotte Jarry. Paris, 1er novembre 1907. 16
Charlotte Jarry à Rachilde. Laval, 11 novembre 1907 17
Alfred Vallette à Charlotte Jarry. Paris, 17 novembre 1907. 18
Alfred Vallette à Charlotte Jarry. Paris, 18 novembre 1907. 25
Rachilde et Alfred Vallette à Charlotte Jarry. Paris, 28 novembre 1907. 27
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Laval, 19 décembre 1907. 30
Charlotte Jarry à Rachilde. Laval, 23 février 1908 33
Alfred Vallette à Charlotte Jarry. Paris, 5 mai 1908 35
Charlotte Jarry à Rachilde. Laval, 26 mai 1908 37
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. S.l.n.d. [Laval, 7 juin 1908] 41
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. Laval, 8 juin 1908 43
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Laval, 10 juin 1908. 46
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. Laval, 16 juin 1908 49
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Laval, 22 juin 1908. 51
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. Laval, 25 juin 1908. . . . 54
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. Laval, 30 juin 1908. . . . 57
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Lamballe, 21 juillet 1908 60
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. Lamballe, 25 septembre 1908. 66

Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Lamballe, 29 septembre [1908] 67
Charlotte Jarry à Rachilde. S.l.n.d. [Lamballe, 29 septembre 1908] 70
Charlotte Jarry à Rachilde. S.l.n.d. [Lamballe, octobre 1908] 71
Charlotte Jarry à Rachilde. Morieux, [octobre 1908] . . . 77
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Lamballe, 1er novembre 1908 79
Charlotte Jarry à Rachilde. Lamballe, 11 novembre 1908 . . 84
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. [Lamballe], 13 décembre [1908] 86
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. Lamballe, 16 décembre [1908] 89
Charlotte Jarry à Rachilde. [Lamballe], 8 février [1909] . . 91
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Lamballe, 14 février 1909 93
Charlotte Jarry à Rachilde. S.l.n.d. [février ou mars 1909] 95
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Lamballe, [17] mars 1909 97
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. S.l.n.d. [Lamballe, vers mars 1909] 100
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. [Lamballe], 24 mars [1909] 101
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Lamballe, 1er décembre 1909 105
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. S.l., 6 août 1910 109
Charlotte Jarry à Alfred Vallette. S.l., [fin janvier 1911] . . 112
Charlotte Jarry à Rachilde. S.l.n.d. 113
Charlotte Jarry à Rachilde. Laval, 1er juillet 1914 115
Charlotte Jarry à Rachilde. Lamballe, 20, 23 et 26 juillet 1916 117

Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. S.l.n.d. [Paris, après juillet 1916] 119
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. [Paris], 28 octobre [après juillet 1916] 120
Charlotte Jarry à Rachilde et Alfred Vallette. Paris, 25 juillet 1918 122

❧ Chronologie 125

❧ Noël Arnaud. Notes inédites sur Charlotte Jarry . . . 133

L'Étoile-Absinthe. Cahiers de la Société des Amis d'Alfred Jarry. Association loi 1901. Siège social : Bibliothèque Municipale de Laval, Place de Hercé, 53013 Laval Cedex. Président : Julien Schuh. Trésorier : Patrick Besnier, 4 rue Martenot, 35000 Rennes. Secrétaire : Diana Beaume, 88, rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris. Contact : diana.beaume@free.fr Site internet : www.alfredjarry.fr Comité de lecture : Henri Béhar, Diana Beaume, Riewert Ehrich, Patrick Besnier, Guy Bodson, Aurélie Briquet, Paul Edwards, Isabelle Krzywkowski, Barbara Pascarel, Dominique Remande, Julien Schuh. Phynance annuelle donnant droit à la publication de *L'Étoile-Absinthe* : 30 € net à verser par chèque bancaire ou postal rédigé à l'ordre de la Société des Amis d'Alfred Jarry, et à adresser à la secrétaire. Les Eurochèques sont acceptés moyennant une majoration de 10 €. Tarif de soutien : à partir de 45 € minimum. Tarif institutionnel : 100 €. MM. les libraires peuvent passer leurs commandes auprès de l'éditeur, Du Lérot, Les Usines Réunies, 16140 Tusson. Site internet : www.dulerot.fr La SAAJ est soutenue par le Centre national du Livre. Tiré à 300 exemplaires, ce volume correspond à la tournée 138 de *L'Étoile-Absinthe.* Il est valable pour la fin de l'exercice 2017, dont il forme la seconde livraison.

ISBN : 978-2-35548-129-1

ISSN : 0750-9219

© Du Lérot, 2018.

© SAAJ, 2018.

Achevé
d'imprimer
par Du Lérot,
éditeur à Tusson,
Charente, en mars 2018.